

T

tabânum, -i m. : taon, aussi nommé *asilus*. Attesté depuis Varro et demeuré dans les langues romanes, dont les représentants supposent aussi **tafanus* (dialectal?), **tafanus* avec à (esp. *tabano*) et *tabō*, -ōnis (attesté dans l'*Elogia Nasonis*, Poet. Carol. I 388, 21, M. L. 8507. V. Sofer, 64 et 172; B. W. s. u.

La forme se retrouve dans des noms propres étrusques avec les deux finales en *-anu*s et en *-ō(n)* : *taqane*, *taqu-ni*. V. *asilus*.

tabella : v. *tabula*.

tabēdō, -ēs, -ēre (poétique, attesté depuis Liv. Andr., Ennius ; la prose ne connaît que *tabēscō*) : se fondre, se liquéfier, dégouter, se désagréger (cf. Vg., Ae. 1, 173, *sale tabentes artus in litora ponunt*) ; par suite « se consumer, dépérir ».

Formes nominales, dérivés et composés : *tabēs*, -is f. : liquéfaction (*tabēs liquefiantis niuīs*), désagréation, corruption (sens physique et moral), traduit φλεγεις ; glosé τρέχειν ; depuis Pacuvius ; *tabūm*, -i n. (-bus m., Sén., Herc. Oet. 520), uniquement poétique, « écoulement putride », et aussi « corruption », déjà dans Ennius ; *tabēdūs* : qui se désagrége, qui se corrompt et « qui désagrége » ; *tabēdūs* (rare, poétique) ; *tabēdūs* (*tabēs*), (*tabēs*) (Tert.) ; *tabētūdō* (Plin., Vulg.) ; *tabēscō*, -is : se fondre, se liquéfier, se consumer (= τρέχωμαι), et *con*-, *ex*-, *in*-*tabēscō* ; *tabēfaciō*, -fiō ; *tabēfaciō*, attesté depuis Lucrèce et repris par la langue impériale, qui a créé *tabēfīcō*, -fīcātiō, -fīcābili, glosé τρέχοντας ; *tabēfīus*.

Tabēs, *tabēo* se disent de corps ou d'objets (neige, cire) qui se liquéfient ou tombent en putréfaction. Quelques représentants, très rares dans les langues romanes. M. L. 8511 ; le celtique a irl. *tam*.

Une racine i.-e. **ta-* « fondre » est attestée par v. sl. *tajetū* « τρέπειν » et en grec par la forme à valeur déterminée τάχω, ion.-att. τάχω (avec suffixe de présent *-ke/o-), τάχων. Le latin a un élargissement labial. Cf. aussi gall. *taawd* « état de fusion », *toddi* « fondre », v. irl. *tām* « mort ». Arm. *t'anam* « je mouille, je baigne » est plus loin pour le sens. En indo-iranien, l'osseuse offre *tain*, *tajun* « fondre » (notamment en parlant de la neige). Les formes germaniques (v. angl. *pawien* « fondre », all. *tauen*, etc.) ont un élargissement -u-. Vocalisme a, mot « populaire ».

taberna, -ae f. : d'après le Dig. 50, 16, 183, désignerait une habitation (en planches, cf. F. 490, 19 sqq.) en général : *tabernae appellatio declarat omne utile ad habitandum aedificium, non ex eo quod tabulis cluditur* ; cf. *contubernālis*, *tabernāculum* ; mais le mot apparaît spécialement dans le sens de boutique » (= χαρηλεῖον, ἔχαρηλεῖον), cf. Dig. 50, 16, 185 : *instructam tabernam sic accipiemus, quae et rebus et hominibus ad negotiatio-*

nem paratis constat ; en particulier « cabaret, taverne » ; *Trēs Tabernae*, t. *dēuersōria*, *caupōnia*, et simplement *taberna*, sens conservé dans les langues romanes, M. L. 8510. Celtique : irl. *taibern*, britt. *tafern*. Ancien, usuel.

Dérivés et composés : *tabernula* (*tabernola*, Varr., L. L. 5, 47 et 50) ; *tabernārius* : de boutique, par suite « commun, vulgaire » ; *tabernārius* m., -ria f., M. L. 8510 a ; *tabernāculum* : *a dicuntur a similitudine tabernarum, quae ipsae quod ex tabulis olim fiebant dicatae sunt, non, ut quidam putant, quod tabulis crudatur*, F. 490, 19 ; « tente » ; dans la langue augurale : *t. capere*, cf. Cic., Diu. 2, 35, 75, puis « tabernacle » ; dans la langue de l'Église (irl. *tabernacul*) ; *contubernium* : communauté de tente, camaraderie ; synonyme aussi de *concubinātus* ; *contubernālis* m. f. (remplacé à basse époque par *compāniō*, q. u.) ; *attubernālis* (Gloss.).

Aucun rapprochement certain. On a rapproché *trabs* ; cf. Donat, Ad. 359 : *taberna quasi trabena a validioribus dicta trabibus, quibus superiora suspensa sunt*. Une dissimilation de **traberna* est peu vraisemblable, et condamnée par *fraternus*. Peut-être étrusque.

tabula, -ae f. (*tabola*, SC Ba.) ; abl. pl. *tableis*, Lex Agr. 46) : planche ; spécialement « planche à écrire », « tablettes » (cf. *tabellae*, plus usuel dans ce sens) ; *tabulae* « livre de comptes » ; tableau sur lequel on inscrit les lois (*Lex XII Tabularium*), les listes d'électeurs, les proclamations publiques, affiche, etc. (de là *tabularius* « archiviste, greffier », *tabularium* « archives »), testament, tablette votive ; et aussi « tableau » peint sur bois (*t. picta*). Dans la langue de l'agriculture, « carreau de vigne, carré de terrain » ; d'où *tabulātūm* (Pall.). Aussi « planche » et « table à jeu » ; « banc fait de planches ». Sur tous ces sens, cf. Rich, s. u. Ancien (*Lex XII Tab.*, Plt., SC Ba.), usuel. Panroman, sauf roumain. B. W. s. u. ; M. L. 8514, *tabula*, **taula*, **tafula* (ce dernier sans doute dialectal). Passé en irl. *taball*, britt. *tafol* ; en germanique : v. h. a. *zabal*, v. angl. *tafel* ; en gr. τάβλα, τάβλα, etc.

Dérivés et composés : *tabulātūs* : fait de planches ; *tabulātūm* : plancher, étage, *tillac*, M. L. 8515, britt. *taflod* ; *tabulātō*, *tabulātūm* et *contabulō*, -*bulātō*.

tabulātūs : fait en forme de table ; *tabulārē* n. ; *tabulāria*, -um ; *tabulārius*, -rium (v. plus haut) ; *tabulūnum* : partie de la maison attenant à l'atrium et aux fauves, galerie.

tabella (noté *tabella*, SC Ba.) f. : planchette, tablette ; au pluriel *tabellae* : tablettes à écrire (déjà dans Plt., SC Ba.) ; tablette votive, tablette à voter, etc. M. L. 8509 ; B. W. *tavelē*. Dérivés : *tabellārius*, -a, -um ; subst. *tabellārius* : courrier ; *tabellō* (époque impé-

riale, Dig., Cod. Th.) : notaire. Celtique : britt. *tafell*, irl. *tablaire*.

A *tabella* « table à jeu » se rattachent *tablissō*, -ās : jouer aux *latrunculi* ; *tablista*, hybrides tardifs latino-grecs.

L'ombrien a *taalle* qu'on traduit par « in *tabulā* », surtout à cause de la ressemblance avec *tabula*. Du reste, aucune étymologie sûre. Ce mot technique doit être un emprunt.

taceō, -ēs, -ui, -itum, -ēre : verbe transitif et absolu « se taire » et « faire » ; même double emploi de *tacitus* : tacite, c'est-à-dire « qui se tait » et « que l'on tait, dont on ne parle pas » ; *tacitum* « silence » et « secret ». *Taceō* est différencié de *sileō*, auquel il est joint par Plt., Poe., prol. 3 ; *sileō* était plus compréhensif que *tacere*. Mais la distinction est loin d'être constante, surtout en poésie ou dans la prose poétique, e. g. *solitudo et tacentes loci*, Tac., H. 3, 85 ; *loca tacentia*, Vg., Ae. 6, 265. Du reste, *silentium* est le substantif de *taceō*. Ancien (Naev.), usuel. Panroman, sauf langues hispaniques. M. L. 8517 ; B. W. s. u.

Dérivés et composés : *taciturnus* ; *taciturnitās* (classique, usité depuis Térence) ; la formation de *taciturnus* a dû être favorisée par l'existence de *nocturnus*, la nuit et le silence étant souvent invoqués ensemble ; cf. *sonnurnus* de Varr. ; *tacitulus* (Varr.) ; *tacituriō* (Sid.).

conticēcō (rare et tardif) ; *conticēcō* (ancien, usuel et classique), d'où *conticinūm* : moment de la nuit où tout se tait (formé sur *gallicinūm*, auquel il s'oppose dans la langue militaire) ; *obticeō* « se taire devant » (Tér.) ; *obticeō* (archaïque et poétique) ; *reticeō* (ancien et classique) ; *reticentia*, attesté depuis Plt. et qui, dans la langue de la rhétorique, a servi à traduire ἀποτάπνισης ; cf. Quint. 9, 2, 54.

En dehors de l'ombrien *taçez*, *tases* « tacitus », *tase-tur* n. pl. « tacitū », le seul correspondant exact se trouve en germanique : got. *pahan* « se taire » (près de *bahains* « jouyx »), v. h. a. *dagēn* ; v. aussi gall. *gosteg* « silence » chez Pedersen, V. Gr. d. k. Spr., II, 295. Les mots signifiant « se taire » ont en général une faible extension et résultent de développements de sens récents. On a rapproché gr. πτήσσα (avec η représentant ē) « je me blotti » (partic. aor. πτάτη-πτάσσων), πτάξα (accusatif singulier) « poltron », etc., et arm. *t'ak'ēm* (aor. *t'ak'ēay*) « je me cache ». Simple possibilité, qui a été indiquée par F. de Saussure, Recueil, p. 266.

**taçita*, -ae f. : lauréole (Ps.-Ap. 58, l. 10 adn.).

taeda (iē), -ae f. (*daeda*, CGL II 496, 53) : espèce de pin résineux ; par métonymie « branche de pin » et surtout « torche » (de résine), usitée notamment dans les mariages, d'où *taeda* « hymen », chez les poètes. Le mot a servi aussi, dans la langue religieuse, à désigner un morceau de graisse qu'on enlevait, sans doute pour le brûler, du corps de la victime. Ancien (ENN.), usuel. Les formes romanes remontent à *taeda* et à *daeda*, M. L. 8520 ; cf. aussi **taedula*, M. L. 8523. Composé : *tae-dier* (Ov.).

Sans doute emprunté, peut-être par un intermédiaire étrusque, à l'accusatif de gr. δαῖς, δαῖσα (la forme proprement romaine serait *daeda*).

— 673 —

taedet, *taeduit* (Sidoine ; parfait passif impersonnel *taesum*, Plt., Mo. 316, et *pertaesum est*) ; -ēre : être dégoté de. Tend à devenir personnel à l'époque impériale, e. g. *coepi taedere capititatis* (St Jér., Vit. Maich. n. 7). Non roman.

Dérivés et composés : *taedium* : dégoût (depuis Cic.), conservé dans quelques formes romanes, M. L. 8522 ; et *taediō*, -ās (d'où *attaeidiare* et *intaeidiare*, M. L. 4477 a ; cf. *fastidiare*) ; *taediōs*, *taediōsē*, rares et tardifs ; *taediōtūdō* (Gloss.) ; **taedicāre*, M. L. 85217 ; *taedulus* : -m antiqui interdum pro fastidioso, interdum quod omnibus taedio esset ponere soliti sunt, F. 496, 6 ; *pertaedet*, *pertaesum est* (sur la forme *peritūsum* « quod consuetudo nos probauit », cf. Cic., Or. 48, 159 et F. 334, 28) ; *pertaedēscō* (Caton, Gell.).

Pass d'étymologie claire. Mot expressif à vocalisme radical a ; cf. *aeger* et *taeter*.

taenia, -ae f. : 1^o bande, bandeau ; 2^o tout objet plat et long, rappelant par sa forme une bande : ver solitaire, plate-bande, banc de rochers, etc. Emprunt ancien (Caton) au gr. ταύλια ; latinisé.

Dérivés de l'époque impériale : *taeniola* (Col.) ; *taeniōs*, -niātūs (Plin.) ; *taeniōsus* (Gloss.).

taeter (*taetrus*, Gloss. ; *taeter*, -ra, -trum : affreux, dégoûtant, repoussant. Se dit de toute espèce de sensation, vue, odorat, etc. ; du physique comme du moral. Ancien (Plt., Enn., Cat.), classique. Non roman.

Dérivés : *taetētē*, -ās (Pac.) ; *taetritūdō* (Acc.). Pour *tetricus*, v. ce mot.

On a rapproché *taedet* ; mais le changement phénétique de -dr- en -tr- qu'il faudrait admettre pour poser ce rapprochement n'est ni établi ni probable. Il y a, du reste, entre *taedet* et *taeter*, une certaine différence de sens. On se demande s'il n'y aurait pas ici un adjectif à redoubler **tai-tro* ; cf. *tetricus* et *tristis*? V. *aeger*.

tagāx : v. *tangō*.

**talabariō*, -ōnis m. ; *talabariunculus*, -i : mots de sens inconnu, de la langue vulgaire, employés par Labénius d'après Aulu-Gelle, 16, 7, 6.

talas(s)ius, -i et *talas(s)iō*, -ōnis m. : ancienne divinité invoquée dans les cérémonies du mariage (T.-L. 1, 9, 12). Le sens et l'emploi en sont perdus à l'époque historique. Cf. Roscher, *Lexicon*, s. u. ; et P. F. 479, 13 : *Talassionem in nuptiis Varro ait signum esse lanificii. Talassionem enim vocabunt quasillum, qui alio modo appellatur calathus, uas utique lanificii aptum*. Cf. Funaidi, *Gr. Rom. Ngm.*, p. 369, n° 457. La graphie avec ih- est hellénisante (d'après θάσιος?).

tâlea, -ae (*tâlia*, Gloss.) f. : rejeton, bouture ; piquet, pointe. Ancien (Cat.), technique. M. L. 8538. Diminutif : *tâleola* (Col.). M. L. 8541. Il faut y rattacher sans doute *tâliō*, -âre « tailler, couper », verbe attesté à basse époque chez les gromatiques et qui est panroman. M. L. 8542 ; B. W. s. u. ; *tâliâtûra* ; *intertâliâre* « diuidere uel excidere ramum », Non. 414, 30.

L'indo-européen n'admettant pas de racines de la forme **tâl*-, les rapprochements proposés, qui comporteraient pareille forme radicale, sont à écarter. Ils sont,

du reste, rares et vagues pour le sens. Terme technique, sans doute emprunté. Cf. peut-être *talla*.

talentum, -i n. : talent. Emprunt ancien au gr. τάλαντον et σέμιταλεντον = ἡμέταλαντον. Dérivé : *talentarius* (Sisenna). M. L. 8540. Celtique : irl. *talland*.¹

tāliō, -ās : v. *tāla*.

tāliō, -ōnis m. : talion, terme juridique attesté depuis la loi des XII Tables ; cf. F. 496, 15 : *talionis mentionem fieri in XII (8, 2) aū Verrius hoc modo : si membrum rup(s)it, ni cum eo pacit, talio esto*. *Neque id quid significet indicat, puto, quia notum est; permittit enim lex parenti vindictam.* Rare et technique. Non roman. Sur *tāliō*, rattaché à *tālis*, a été fait *dūtiō*.

On a rapproché des mots celtiques de forme *tal-* (avec *a* bref), notamment v. irl. *tale* « paie », gall. *talū* « payer ». Si l'étymologie vaut, l'*ā* serait dû à un rapprochement avec *tālis* par étymologie populaire.

tālipēdō : v. *tālū*.

1^o **tālis, -ē** : tel, de telle espèce, ou de telle nature. A pour corrélatif *quālis*. S'emploie souvent avec une valeur emphatique et joint à *tātus*, avec lequel il allitère. Ancien (Enn.), usuel, classique. Pantoman (sur la valeur indéfinie de *tālis*, v. Stoltz-Leumann, *Lat. Gr.* 5, p. 485). M. L. 8543.

Dérivés : *tāliter* (époque impériale) ; *tāliscumque*, fait sur *quāliscumque* (Priap. 16, 7).

2^o **tām** (et *tāme* : *in carnime positum est pro tam*, F. 494, 6?) adv. : autant. A pour corrélatif *quām*. Les différents sens en sont définis dans F. 494, 11 : *tām* « significatiōnem habet, cum ponimus propositiōnem *quādam*, cui subiungimus « *quām* », aut cum dicimus « *tām* egregiū opus tam paruo pretio emisse », i. e. « *sic, ita* », ut apud Graecos quoque « *οὐτῶς ἀγάθων* ». Item ex contrario ei dicimus « *quām malus Homerus, tam bonus Choerilus poeta est* ». At antiqui « *tām* » etiam pro « *tāmen* » usi sunt, ut *Naeuius* (Com. 130) : « *quid si taceat? dum uideat, tam sciat quid scriptum sit* ». ... *Titinius* (156) : « *Bene cum facimus, tam subimus...* » Item (157) : « *quāmquām estis nihili, tam ecclastor simul uobis consului* ». Usité de tout temps, devant un adjetif ou un adverbe au positif. L'emploi en est rare et archaïque devant un comparatif (exemple *tām magis*) ou un superlatif. M. L. 8546.

Tamine = *tāme*, dans Plt., Mi. 528, est peu sûr (d'après *scīne?*). Festus, 492, 18, cite aussi *tanne* « *ēd* usque a *Franius*, frg. 410 R., pour **tam-ne?*

De *tām* dérivent :

tāmen, qui s'est substitué à *tām* dans le sens de « aussi bien, néanmoins, cependant », d'abord sans doute dans les groupes comme *sed tām*, *at tām, uērūm tām*, dont les deux éléments se sont soudés pour former une particule renforcée ; cf., pour le passage de « autant » à « cependant », gr. ὅμως, ὅμως, lat. *nihilominus*, fr. *pourtant, tou de même*. — *Tamen* en tant que mot accessoire se place souvent le second mot de la phrase ; chez Plaute, c'est-à-dire dans la langue familiale, il est souvent en fin de vers et de phrase ; le groupe renforcé *attamen* se place en tête. Attesté de tout temps, mais de sens très affaibli (= γε, μέτε) à basse époque. Conservé en logoudorien. M. L. 8550.

tāndēm adv. : sens premier « exactement » (pour la formation alors), spécialisé dans le sens de « enfin » (pour la formation alors), cf. *pridēm* ; souvent joint à *iam*, et quelquefois à de interrogations pressantes, pour les renforcer, avec les sens de « exactement » : *quousque tandem, quānam tandem modō*, etc.

Juxtaposés dont les éléments ont fini par se soudés : *tāquam* (*tāquam*) (v. ce mot) ; *tāmenētī, tāmenētī*, formes renforcées de *estī*, souvent en corrélation avec *tāmen* ; *tāndīū* (cf. *quāndīū*), M. L. 8549 ; *tāmōmodo*, forme employée à Préneste au lieu de *modō* ; *tāmōgnās*, dont la soudure est attestée par les dérivés romans, M. L. 8552, et *tāndīū*, M. L. 8549.

tāntus, -a, -um (de **tām-to-s*) : aussi grand. A pour corrélatif *quāntus*. Usité de tout temps. Pantoman, M. L. 8562. L'osque et l'ombrien ont une forme à préfixe *etānto* « *tānta* » (cf. *ēquidēm*).

Dérivés : *tāntūm* « autant » (*tānti, tāntō*) et « autant et pas plus, seulement » ; *tāntusdem*, *tāntadem*, *tāntudem* : exactement aussi grand ; cf. *idem*. L'emploi comme adjetif est archaïque, mais le neutre adverbial *tāntudem* est classique ; *tāntidēm* « de la même valeur » ; *tāntisper* adv. : aussi longtemps [que] (cf. *paulisper*).

Diminutifs : *tāntulus* et *tāntillus* « si petit » ; *tāntulum, tāntillūm* « si peu ».

Juxtaposés : *tāntōpēre* (cf. *magnōpēre*) ; *tāntummodo*, forme renforcée de *tānum*.

tāquam : ancien juxtaposé dont les termes se sont soudés. Sens ancien « autant que » : *nostin... eius gnatūm Phaedriam?* — *tām quām te*, Tér., Ph. 64-65 ; cf. Plt., Tri. 913 ; Cic., Sest. 120. S'est employé : 1^o comme le gr. ὅς pour introduire une comparaison et a pris le sens de *quāsi*, *sicut, uelut* ; cf. Cic., N. D. 2, 56, 140, *sensu in capite tamquam in arce mirifice conlocati sunt; nam oculi tamquam speculatorē altissimam locum obtinēt*. En corrélation avec *sicut, ita*, Cic., Fam. 13, 69, 1, *apud eum ego sic Ephesi fui... tamquam domi meae* ; Cat., M. 23, 84, *ex uita ita discedo tamquam ex hospitio*. — 2^o dans une comparaison hypothétique et, par suite, contraire à la vérité : *tamquam sī*, cf. Plt., As. 427, *tamquam si claudus sim, cum fusti est ambulandum*. Dès Caton, *tamquam* sī peut être réduit à *tamquam* (comme *uelut sī, perinde ac sī uelut, perinde ac*), de même qu'inversement *quāsi, nīsi* peuvent être renforcés en *quāsi sī, nīsi sī*, ou que *quāsi, nīsi* peuvent être suivis d'une comparaison dont le verbe n'est pas à un mode personnel. De *tamquam* *confectō bellō* on passe à *tamquam* *confectū bellū sit, esset*. Ainsi déjà dans Cic., Fam. 12, 9, 1 : *tamquam clausa sit Asia*. C'est l'emploi le plus fréquent de *tamquam* à l'époque impériale, où *tamquam* sī n'est pour ainsi dire plus utilisé.

3^o *tōt* adv. : autant (de). S'emploie uniquement avec des pluriels, avec des objets dont on envisage le nombre. A pour corrélatif *quot*. Ancien, usuel. Non roman.

Dérivés et composés : *tōtīdem* : juste autant de ; *tōtīs* (*tōtiēns*) : autant de fois ; *tōtūs* : aussi grand (que), corrélatif de *quotus* (Col., Manil.) ; *tōtīgūs* (*tōtiūgūs*), adjectif propre à Apulée « si varié, si divers ».

4^o *tūm* adv. : alors. Renforcé d'une particule épithé-

tique : *tūc*, de **tom-ce* comme *hunc* de **hom-ce*. Corrélatif de *quom, cum* ; de là l'emploi de *cum... tūm*, e. g. Plt., Tru. 704, *quom hoc iam uolup est, tum illuc nūmio magnae mellinæ mīthi* ; et, avec des substantifs, Cés., B. C. 3, 68, *fortuna quae plurimum potest cum in reliquis rebus, tum praecepit in bello, où cum... tūm ne diffère guère de non sōlūm... sed etiam*. On trouve aussi *tūm...* tōtō... tantō, ou pour marquer une succession de faits.

Souvent joint à un autre adverbe temporel qu'il renforce : *tūm cum, tum quāndo, iam tūm, etiam tūm (tūc)* ; *tūm dēmū, dēnīque; tum pīmū; tum deinde, deinde tūm; tum postēā; tum interīm; tum uērō; tum quīdem et nīt tūm quīdem* et *tūm maximē, etc.* Renforcé par *ex*- dans *extūc* (Vulg.). La valeur temporelle de *tūm* est dans bien des emplois tout à fait disparaue ; et *tūm*, dont l'usage dans la langue parlée est particulièrement fréquent (cf. le fr. *alors*), sert simplement de particule d'insistance (*tūm autem, tum praece- red*) et de renforcement, notamment dans les interrogations pressantes (*quid tūm?*).

Usité de tout temps. Conservé dans quelques parlers romans sous la forme *tūc*, M. L. 8983, et **intūc*, 4518.

C'est *is et*, pour l'indication du lieu, *ibī, ēd, inde* qui servent d'anaphoriques et de corrélatifs à *qui* et à *ubī, quō, unde*. Mais, pour les dérivés et les autres adverbes, le latin recourt au radical *t-* du démonstratif indo-européen servant à renvoyer à quelque chose de connu : gr. *τό*, got. *þata*, v. sl. *to*, skr. *tāt*, etc., démonstratif qui, en latin, est conservé dans le juxtaposé *is-tud*, etc. Deux au moins des types sont anciens : *tōt* (en face de *quāt*), cf. hom. *τόσος, τόσος* et véd. *tātī* « autant », et *tūm* (en face de *quom, cum*), cf. got. *pan* « alors », av. *tūm* « et alors », sans doute aussi v. sl. *to-(gda)*, *tūgda* « alors ». Il n'est pas exclu que véd. *tātī*, qui est rare, ait été fait d'après *kātī* ; av. *tūm* est un *ātātī* ; il n'est donc pas surprenant que, dans le groupe de *t-*, il n'y ait pas de correspondant à *quāndo*. Lat. *quām* a un correspondant : arm. *k'an* « que », tandis que *tām* n'en a pas, non plus que *nam*. Quant au type *quālis, tālis*, il ne se retrouve exactement qu'en brittonique : m. gall. *y saul* « autant de, tous ceux qui » ; on rapproche d'ordinaire gr. *τάλας* (ion.-att. *τάλας*), mais ce mot, qui appartient à un groupe exprimant proprement la notion d' « âge », concorde mal avec le sens du mot latin ; on pourrait être tenté de rapprocher m. ind. *tārisa-* si la forme sanskrita *tādṛca-* ne faisait hésiter devant cette comparaison (sur *tārisa-*, v. Jules Bloch, *Formation de la langue marathé*, p. 415, sous *sarsā*) ; sl. *tōt* (et *tōtō* « autant ») a un *o*, et non un *ā*, et ne concorde pas non plus pour le sens ; la formation en *-tī* tient en latin une grande place (v. M. Leumann, dans Stoltz-Leumann, *Lat. Gramm.*, p. 234 sqq.) ; le type en *-ātīs* de *aētālis* est particulièrement répandu. En somme, un ensemble de formations dont les éléments sont indo-européens, mais dont la plupart n'ont pas de correspondants nets dans d'autres langues.

tālītrum, (-trūs?), -ī n. (et *tālātrūs*, Gloss.) : pour la variation vocalique, cf. *alabrum* et *alibrum*) : chique-naude. Apparaît pour la première fois dans Suét.,

Tib. 68, 1 *sinistra manu agiliore ac ualidiore, articulis ita firmis ut... caput pueri uel etiam adolescentis talitro uolneraret*. Sans doute mot de la langue familiale ; fréquent dans les gloses, où il apparaît déformé de diverses façons, et glosé souvent *colafus in talo* par rapprochement avec *tālūs*. D'autres gloses l'expliquent par *χόνδυλος ποδὸς ἢ χειρός*, ce qui est peut-être le sens ancien. Alors ce serait un dérivé de *tālūs* « os de l'articulation » ; cf. *calx, calcō, calcitrō*.

tālla, -āe (f.?) : *folliculum cepae*, P. F. 493, 10 (Lucil.) ; *χρομέου λέπτον*, CGL II 195, 17. Peut-être doublé dialectal de *talea* (-lia).

talpa, -āe m. (Vg., G. 1, 183) et f. : taupe. Attesté depuis Varro. M. L. 8545.

Talpa était d'abord masculin ; mais, comme la forme du mot semblait contradictoire avec le genre, on a soit fait de *talpa* un féminin (e. g. Pline 30, 19), soit créé un *talpus* attesté par la glose *talpus : scero* (v. h. a. *scero* « taupe »), dans plusieurs manuscrits de la chronique de Frédégaire, et par les langues romanes, e. g. ital. *topo* « souris ». V. W. Schulze, KZ 40, 406, n. 3.

Dérivés : *talpinus* (Cassiod.) ; *talpinola* : *dracontea*, BSL, 32, p. 149-152.†

talpōna, -āe f. : sorte de vigne à raisin noir (Plin.). V. Bertoldi, *Linguistica storica*, 2^e éd., p. 173, n. Cf. *Talpōnius*? Mot d'aspect étrusque.

tālūs, -ī m. : 1^o osselet du paturon de certains animaux, qui servait à jouer aux osselets (cf. *tāzillus*) ; 2^o chez l'homme, astragale (= ἀστράγαλος), petit os qui se trouve sous le tibia au-dessus de l'*ōs calcis* (Celse 8, 1 et 7), puis, par extension, « cheville » et « talon ».

Dérivés : *tālāris* : *t. tunica* ; *tālāria, -īum* n. pl. : chevilles du pied ; *talonières* ; robe qui descend jusqu'aux talons, et *subtālārēs* (*calcei*), d'où v. h. a. *suftelāri*, v. angl. *suftelre* ; **subtelāre*, M. L. 8397, cf. *subtel* ; *tālāriūs* (*lūdūs*) : jeu, spectacle (joué par des acteurs en *tālāris*?).

Ancien (Plt.), usuel. On trouve dans les gloses un doublet *tālō, -ōnis*, CGL III 605, 18, auquel remontent les formes romaines. M. L. 8544.

A *tālūs* se rattache : *tālipēdō, -ās* (Gloss.) : *est uacilare pedibus, et quasi talis insisterē*, P. F. 493, 8, et F. 492, 22 ; *tāzillus* : *ἀστράγαλος*, petit dé.

Étymologie incertaine. On rapproche irl. *sdl*, gall. *sawd* et *talon* ; v. H. Pedersen, *V. Gr. d. k. Spr.*, I, 78, qui part de **stālā* pour les mots celtiques. *Tazillus* peut avoir été fait sur *tālūs* d'après *āla, māla/axilla, macilla*.

***talutium** (*talutatium* ? ; certains lisent *alutatium* ou *alutium*, d'après *alutia*) : mot espagnol, comme *segūtium*, cité par Pline, 33, 67 : *cum ita inuentum est (aurum) in summo caespite, talutium uocant si et aurosa tellus subest*. Cf. fr. *talus*? M. L. 8545 b ; B. W. s. u.

tām et tāntus : v. *tālis*.

tāma, -āe f. : *dicitur cum labore uiae sanguis in crura descendū et tumorem facit*. *Lucilius* (1195) : *inguēn ne*

existat, *papulae, tama, ne boa noxit* », F. 494, 30. Sans autre exemple. Cf. *tamarace* : δρυγες (Gl.)?

tamarix, -īcis (Col., Luc. ; *tamaricē*, Plin. ; *tamariscus*, Pall.) forme douteuse f. : tamaris. Sans doute mot étranger ; cf. peut-être *Tamarici*, peuple de l'Hispania Tarraconensis, sur le fleuve *Tamaris*. L'Itala et les gloses ont aussi *tamaricum* (*tiūm*), la Mulom. Chir. *tamarinda*. Certaines formes semblent des transcriptions du grec. M. L. 8548.

tamen : v. *tam* (sous *tālis*).

taminia (*īua*) : sorte de raisin sauvage (Cels., Plin., Col. ; cf. Fest. 492, 9). Cf. *tamnus*?

tāmīnō, -ās : v. *conāmīnō*.

tamnus, -īf. : tamier, taminier (Colum. ; Plin. 8, 112 ; 21, 86).

***tanacita**, -ae f. (*tanium* n.) : tanaisie. Mot tardif (Ps.-Ap.), d'origine inconnue, demeuré en italien et en français ; v. André, *Lex.*, s. u.

tandem : v. *tam* (sous *tālis*).

tangō, -īs, tetīgī, tāctūm, -ere (formes anciennes de subjonctif et d'optatif *tagam*, *tagū*, cf. *attīgam* ; *tazim* ; *tazat* conservé dans *duntazat*) : toucher (sens physique et moral, transitif et absolu) ; toucher à. S'emploie dans toute sorte d'acceptions : *t. portum* (*dē nāūi*) ; *t. chordās*, *t. uirginem*, etc. En poésie, employé parfois comme synonyme de *tingō*. Dans la langue familière, à le sens de l'argot « taper » (cf. *feriō*) : *t. senem trīgīntā minīs*. Ancien (Lex. Numae), usuel, classique. Conservé partiellement dans les langues romanes, avec des sens techniques. M. L. 8558 ; remplacé le plus souvent par un dérivé d'une onomatopée **tok* ; *t. toccare*, fr. *toucher*, etc.

Dérivés et composés : 1^o *tagāx* adj. (rare) : *t. manus*, avec sens péjoratif ; subst. *tagāx* : *furunculus a tangendo*, F. 492, 4.

tazim adv. : en touchant légèrement (cf. *sensim*), rare et archaïque.

tāctūs, -īs m. et **tāctō**, le premier plus usité (Cic.), le second appartenant surtout à la langue de Plaute ; *tāctor* (St. Aug.) ; *tāctilis* (Lucr.) (= ἀττρός) ; *intāctus*, -īs m. (id.) ; *intāctilis* = ἀττρός, ἀττρός (id.) ; cf. aussi M. L. 8519, **tāctāre* ; *tangibilis* (Lact., St. Jér.).

integer (de *in-* privatif et **tagos*, cf. ombr. *an tākres* « *integris* ») : intact, entier ; au sens moral « à qui l'on ne peut rien enlever ou reprocher, intégré », etc. Ancien, usuel. Panroman. M. L. 4479 ; B. W. *entier* ; et M. L. 4481, *integer* adv. Usité adverbialement dans *dē* (*ex*, *ab*) *integerō* en reprenant les choses entièrement, de nouveau », d'où *integerō*, -īs « rétablir dans son état primitif, renouveler, recommencer », M. L. 4480 ; *integrācō* (Tér.) ; *integrātō*, glosé ἀττράηης (Tert.), -or ; et *redintegerō* avec ses dérivés (classique, plus usuel en prose que *integerō*, qui est archaïque et poétique ; cf. *renouō* ; *integrātō* et *integrātūdō* f. (Dig.) ; *integerellus* ; **integrātō*, M. L. 4481 a ; *intāctus* : intact, M. L. 4477.

2^o De *tango* : *attīngō*, -īs, -īgī : toucher à (transitif et absolu), M. L. 768 (*attīnō* et *attāngō*) ; d'où *attāctus*, -īs m. ; *attīguus* (époque impériale, d'après *contīguus*) ; *contīngō* : toucher (transitif et absolu) ; toucher à

(avec le datif), sens conservé dans *contīguus* ; d'où « arriver à » (= οὐρβατω). Employé impersonnellement : *contīngō* « il arrive que », suivi de l'infinitif absolu dans *contīngēns*, qui en logique traduit τὸ ἐθεχόμενον, et dans *contīguus* : qui touche à, contiguous. De là *contāgēs*, -īs f. (Lucr.) : toucher, contact ; *contāgīō* f. (et *contāgīum* n.), moins correct, usuel dans la poésie dactylique) ; *contāctus*, -īs m. : toucher, contact, et « contagion, contamination » ; *contāgīosus*. *Contīngō* est conservé dans les langues hispaniques. M. L. 2184.

obtingō : arriver à, échoir. Le verbe n'est plus guère employé qu'avec le datif (*alīcū obtingere*) dans le sens de *euēnire* ; cf. *contīngere*. Toutefois, Nonius cite un exemple de Plt., Ci. 382, *is mustulētus uentus naris obtingū* (sic Non. 415, 16 ; mais, p. 63, 28, les manuscrits ont *adtingū*), où le verbe signifie « toucher, atteindre ». Tombe en désuétude sous l'Empire ; si on le trouve dans Quintilien, c'est à l'imitation de Cicéron. Ni supin ni formes nominales.

per tingō : aller, toucher, atteindre (rare, non classique).

Confondu parfois à basse époque avec *tingō* ; cf. W. Heraeus, Kl. Schr. 125.

V. aussi *contāmīnō*, *ductātāzat* et *tāxō*.

Pour la forme, on rapproche le participe hom. τέταγός « ayant pris », qui subsiste dans une formule. La concordance de *tētīgī* avec τέταγός est fortuite ; le perfectum à redoublement est la forme attendue là où il n'y a pas d'ancienne alternance vocalique : cf. *ceccī*, *cecidī*, *cecidī*, *momordī*, etc. Les formes d'autres parlers italiens qu'on cite (en volsque et en marrucin) sont obscures et n'éclairent pas les formes latines. Le sens engagerait à rapprocher le groupe germanique de *got. tekān* « toucher » ; mais le *t* germanique, supposant un ancien *d*, ne concorde pas avec le *t* latin. Si les deux groupes sont apparentés — la consonne initiale étant inexplicable — on supposera un ancien thème du type athématique : **tēg-*, **tēg-* ; l'indo-européen n'admet pas de racines commençant et finissant par une sonore simple ; le **tēg-* sur lequel reposent les formes germaniques est donc secondaire. Le type des présents à suffixe nasal a pris de l'extension en latin ; *tangō* peut donc ne pas dater de l'indo-européen.

tangomenās faciāmūs : expression qu'on lit dans Plétr., Sat. 34, 7, 73, 6, au sens de « buvons à tire-larigot ». De τέγγοντας, accusatif pluriel féminin du participe moyen de τέγγω « mouiller » (Heraeus) ?

***tāntalus**, -īl m. ? : autre nom de *lardea* « héron », donné par Isid., Or. 12, 7, 21, et par les gloses. Sans doute, le nom propre appliqué à l'oiseau pêcheur (cf. Gaius, Lūcius). V. Sofer, 14, 169.

tāntus : v. *tam* (sous *tālis*).

tapētē, -īs n. (et *tappētē*, Plt. ; *tapētūm* ; *tapētā* ? f., Enn., Inc. 38 ; cf. *lebēta*) : adaptations latines du gr. τάπητης, -tōc « tapis » que les poètes de l'époque impériale transcrivent par *tapēs*, *tapētis*, etc., substituant la forme savante à l'emprunt populaire. *Tapētē* est tiré du pluriel *tapētia* = gr. τάπητα. Les formes romaines re-

montent à *tapētūm* et à **tapītūm*, M. L. 8563 ; B. W. s. u. ; l'anglo-saxon *tēppet* à *tapētūm*.

tappula : -īm legem coniūalem ficto nomine conscriptis iocoſo carmine Valerius Valentinus, cuius meminit Lucius hoc modo (1307) : *Tappulam rident legem, conterunt Opini* ?, Fest. 496, 30. Cf. *Tappulus*, *Tappō*, surnoms romains peut-être d'origine étrusque ; cf. *Taupunias* ?

tarandrus, -īl m. : renne (Plin., Sol.). Du gr. τάρανδος ou τάρανδος, mot scythe. Cité par Aristote, etc.

taratantara : onomatopée employée par Ennius pour imiter le bruit de la trompette.

tarāx, -ācīs m. : tétras, coq de bruyère ; cf. Nemes., fr. Aucup. 1, *Et tetracēm Romae quem nunc uocitare taracēm* | cooperunt. Tardif, sans doute emprunté, comme *tetraz* ; *tetraō* (Plin.).

tardus, -īs, -īm : lent (opposé à *uelox*, Cic., Inu. 1, 24, 35, *tardē*, *tarditās* à *celeriter*, -ītūs), se dit du physique et du moral, comme gr. βράδος ; tardif (sens dérivé et postérieur, le mot propre étant *sērus*, mais qui a dû se développer dans la langue parlée, comme le prouvent les formes romaines issues de *tardus*, *tardē* et de **tardīus* (ce dernier panroman). M. L. 8573, 8576, 8577. Ancien (Naev.), usuel, classique.

Dérivés et composés : *tarditās* (usuel et classique) ; *tarditēs*, *tarditūdō*, *tardor* (= βράδος), tous trois rares et archaïques ; *tardiusculus* (Plt., Tér.) ; *tardō*, -īs : ralentir, retarder (panroman, sauf roumain), M. L. 8572 (et 8574, **tardīare* ; 8575, **tardīcāre*), d'où *tarditō*, *tardiblīs* (tardifs et rares) ; *tardēsō*, -īs (Lucr., Tib.) ; *retardō* (usuel et classique, fréquent dans Cic.), *retardatō*, qui se substituent à *moror* (et *remor*), mora.

tardi-cors, -īmulus, -īnulus, -īgradus, -īlinguis, -īloquus, -īpēs, etc., tous poétiques et sans doute créés sur des modèles grecs du type βράδοπος (Eupir.).

Adjectif à vocalisme radical *a*, sans étymologie, mais dont la structure rappelle celle du gr. βράδος.

tarentīna (*nūx*) : épithète désignant une espèce de noix ; cf. Pline, H. N. 15, 90. Forme qui semble préférable à *terentīna* que Macrobe, Sat. 3, 18, 3, explique d'après Favorinus, *a tereno, quod est Sabinorum lingua molē*. — De *Tarentum* ou *Terentum*. V. André, *Lex.*, sous *nūx*.

tarēmēs, -ītis (*termes*, Isid., Serv., Gloss. ; *tarmus*, Gloss.) m. : *genus uermiculi carnem exedens*, P. F. 495, 1. Attesté depuis Plaute ; la forme *termes* est influencée par *terō*. Les formes romaines remontent à *tarēmēs*, M. L. 8586. V. *termes*.

tarēpētā (ou plutôt *tarēpētā*), -īe m. : banquier. Emprunt au gr. τάρετης, της avec même métathèse que dans *corcodillus* ; les manuscrits de Plaute ont la gr. ταρεπētā, mais *tarēpētā* est réclamé par le mètre. Mot plautinien.

tarūm, -īn m. : bois d'aloès (Plin. 12, 98). Mot étranger, africain ?

tasēconium, -īn m. : sorte de terre blanche à l'usage des potiers (Plin. 33, 69). Mot ibérique (Bertoldi, BSL 32, 100) ?

tata, *tatae* : onomatopées marquant l'étonnement ; cf. *attā*, *babae*, etc.

tata, -īe m. : papa. Mot enfantin, cité par Varr. ap. Non. 81, 3, et attesté épigraphiquement, ainsi que *tata*, CIL VI 25636 ; cf. *mamma*, *pappa*. M. L. 8596. Noms propres : *Tatta*, *Tata*, et sans doute *Tatius* ?

V. attā. Cf. gr. τάτα, corn. *tat* (avec ancien *t* géminé), v. *W. Heraeus*, Kl. Schr., p. 163 sqq.

Taurī lūdī : v. le suivant.

taurus, -īl m. : taureau. Nom d'une constellation du zodiaque. S'applique à des animaux ou à des objets qui rappellent par leur cri, leur aspect, etc., le taureau : butor (oiseau ; Plin. 10, 116) ; frelon (scarabée ; Plin. 30, 39) ; racine d'arbre (Quint. 8, 2, 13). Désigne aussi le périné (ou plus exactement les testicules ?) dans une victime ; cf. F. 372, 31, atque harum hostiarum inuiolati sunt tauri que pars scilicet caeditur in castratione ; et Diom., GLK I 450, 8 ; et en grec l'emploi de ταῦρος (Poll. 2, 173). De *taurus* a été créé un féminin *taura* dans la langue rustique (Varr., Col.) ; cf. P. F. 481, 1, *taurus uaccas steriles... quod non magis pariant quam tauri*. Ancien (Enn.), usuel. Panroman. M. L. 8602.

Dérivés et composés : *taureus*, *taurīnus*, *taurīna* : espèce de chaussure, cf. Édit de Dioclétien, c. 9, *taurīna muliebres bisoles, monosoles* ; c. 10, *taurīna inauratae, lanatae* (CIL III, p. 833), Pelagonius, cf. 437, p. 118, 30, éd. Ihm : *cortes uetustae taurīnae* ; *taurūlūs*, *taurīrus* « toréador » (Inscr.) ; *tauri-fer*, -īformis, -īgenus, etc., tous poétiques et faits sur des types grecs ; cf. ταυρόμορφος, Eur. ; ταυρογένης, Orph. — Cf. aussi *suouetaurīlia*, *sōl(l)itaurīlia*.

taurobolium : sacrifice du taureau, transcription du gr. ταυροβόλιον, d'où sont dérivés *taurobōlios*, -īlūtūs, -īlūs (tardifs) ; *taurocenta* : toréador (de *ταυροχέντης ?).

A *taurus* les Latins rattachaient *Taurī lūdī* (cf. Fest. 478, 22 ; P. F. 479, 8 L), mais sans doute ce n'est là qu'une étymologie populaire. L'institution est étrusque et ces jeux, donnés en l'honneur des dieux infernaux, doivent se rattacher à l'étr. θαύρα « tombe » (Cortsen).

Les noms indo-européens d'animaux domestiques ne spécient pas le sexe ; comme *ousis*, lat. *bōs* est masculin si l'on ne pense pas au sexe, féminin si l'on pense à la « vache ». Le mâle n'avait pas de nom dans le vocabulaire noble de l'indo-européen (v. *uerrēs*, *ariēs*). Le vocalisme radical a montre que *taurus* appartient au vocabulaire technique, de caractère populaire ; le mot se retrouve dans osq. ταύρος, gr. ταῦρος. Le même mot désigne un animal sauvage dans v. sl. *turū*, lit. *taurūs* « aurochs », v. pr. *taurīs* « bison ». La forme diverge dans gaul. *tarōs*, irl. *tarb* « taureau » (avec la même altération qu'offre lat. *parūs* en face de gr. ταῦρος) et dans got. *stūr* « taureau » (sans doute sous l'influence d'une étymologie populaire) ; cf. av. *staora-* « gros bétail »). Le mot a l'instabilité d'un terme populaire.

***tautānus**, -īl m. : mot glosé *clāua*, *cateia* par Isid., Or. 18, 7, 7, qui l'attribue aux Gaulois (cf. *Teutonūs*), et aux Ibères. V. Sofer, p. 46, 171.

tax : v. *tuxiax*.

taxa, -ae f. : sorte de fragon (Plin. 15, 130). Cf. sans doute *taxis*.

taxea, -ae f. : lard. Mot gaulois d'après Isid., Or. 20, 2, 24, qui cite un exemple d'Afranius, R³ 284.¹

taxillus : v. *talus*.

taxim : v. *tango*.

taxō, -ās, -āre : 1^o fréquentatif-intensif de *tango*; cf. Gell. 2, 6, 5 : *taxare pressius crebriusque est quam tangere, unde procul dubio id inclinatum est*; « faire allusion à »; toucher fortement, attaquer »; cf. Suét., Aug. 4, 2 : *Cassius... Parmensis quadam epistula... sic taxat Augustum : materna tibi farina, etc.*; id., Dom. 10, 6 : *occidit et Heluidum filium, quasi scaenico exedio sub persona Paridis et Oenones diuortium suum cum uxore taxasset*. De là *taxatōrēs*, nom donné à certains auteurs, *quod alter alterum maledictis tangit*, F. 490, 12, et *retaxo*, Suét., Vesp. 13, 2.

2^o Emprunt au gr. *τάξω* (peut-être formé sur l'aoriste *τάκτα*; cf. *campsō*, etc.) : taxer, évaluer, estimer. Le verbe n'est pas attesté avant Pline et Sénèque, mais *taxatiō* est dans un fragment de Cicéron, Or. pro Tull. 7. Autres dérivés : *tacatōr* « *aestimātor* »; *taxatīnula* (Gloss.). M. L. 8603, *taxa*; britt. *toos*; cf. J. Loth, s. u.

On peut même se demander si le rapport avec *tango*, imaginé par les Latins, n'est pas fictif et si le premier sens ne peut pas se tirer du second. Dans ce cas, il n'y aurait qu'un seul verbe, tiré du grec, « évaluer, estimer », puis « taxer, censurer », et, dans ce sens, rapproché faussement de *tango*, d'après *uxare*, que l'étymologie populaire rattachait à *uehō* (v. ce mot). Il n'y a pas lieu, pour ce verbe tardif, d'évoquer *dumtaxat*.

taxō, -ōnis (*taxus, tasiō*) m. : blaireau (v. fr. *taisson*). Attesté seulement dans les gloses ; latinisation d'une forme germanique ; cf. v. h. a. *dahs*, all. *Dachs*. Dérivé : *taxōnūs* dans *Marcellus Empiricus*. Le mot latin est *mēlēs*. M. L. 8606 ; B. W. *tanière*. Cf. *melō*, *misiō*.

taxus, -ī f. : if. M. L. 8607 ; cf. dans les gloses : *taxus arbor quam iuglus iuum uocat*.

Dérivés : *taxeūs* et *taxicūs*, rapproché de *toxicus*, l'if passant pour vénérable (d'où l'étymologie qui rapproche *taxus* de *τόξον*).

Sans correspondant clair. Cf. *fraxinus*.

-te : particule de renforcement, jointe à *tū*, *tē*. Cf. -pte. Sans étymologie certaine.

tebāe, -ārum, (quantité de l'e inconnue, sans doute longue) f. pl. : *nam lingua prisa et in Graecia Aeolis Boeoti sine afflata uocant collis t[he]bāeas et in Sabinis, quo e Graecia uenerunt Pelasgi, etiam nunc ita dicunt, cuius uestigium in agro Sabino uia Salaria non longe Re<a>te miliarius clivis cum appellatur t[he]bāeas*, Varr., R. R. 3, 1, 6. Non autrement attesté ; cf. peut-être *tifāta*. Mot « méditerranéen ». Cf. *tābā*, *τῆρος* « rocher » (asianique?).¹

teccō, -ōnis m. (?) : tacon, nom du jeune saumon chez Anthimus, De obseru. cib. 45 : *tecones dicuntur esse filii esocum*. Mot d'origine gauloise ; cf. A. Thomas,

Romania, 35, 194, et Schuchardt, Z. f. rom. Philol. 30, 732 ; Zannick, Fest. Dornseiff, 375. M. L. 8608.

tec(h)ina, -ae f. : fourberie. Emprunt oral ancien au gr. *τέχνη*, attesté seulement chez les comiques. Cf. *mina*, *Proserpina*. Composé : *contechnor*, -āris (Plt., Ps. 1096).

***tegellāria**, -ae (tu-, ton-) f. : *malefica, quod supra te-gulas sacrificet*. Mot de glossaire, non attesté dans les textes et non expliqué. Cf. Thes. Gloss. s. u.

tegestre : v. *segestre*.

tegō, -is, tēxi, tēctum, -ere : couvrir, recouvrir, d'où garantir, protéger. Ancien (Enn.) et usuel, mais non représenté dans les langues romanes, sauf dans un dialecte italien. M. L. 8615.

NOMBREUSES FORMATIONS EN *tēgē*, *tēg-*, *tog-*, *tēct-* :

1^o *teges*, -etis f. : natte ; *tegetarius* : φερόντος (Gloss.), *tegeticula* (Varr.) et *tegiculum* (?) ; cf. aussi **tegelle*, M. L. 8616 ; *tegile*, -is n. : ce qui couvre, vêtement (Apul.) ; *tegumen* (*tegimen*, *tegmen*) n., poétique et postclassique, remplacé dans la prose classique par *tegumentum* : couverture, abri ; et *integumentum*. Les formes romaines remontent à *tegmen*, M. L. 8617.

2^o *tēgula* : tuile ; M. L. 8618 ; B. W. s. u. ; celtique : britt. *teol* ; germanique : v. h. a. *ziagal* (finn. *tilli*) ; d'où *tēgulicūs* (Inscr.) et *tēgulātūs*, cf. CGL III 191, 15 : *tēgulāta*, *xepawutā*, conservé dans les langues romanes au sens de « toit », M. L. 8619 ; *tēgūm* : toit (Plin.), avec un diminutif *tēgillum*, *cuculliunculum ex scipo factum*, P. F. 503, 1, attesté dans Plt., Rud. 576, et Varr. ap. Non. 179, 1. Certaines formes romaines supposent aussi **tēgella*, M. L. 8614 ; le v. angl. *tigela*, **tegilla*.

3^o *tēga* : couverture, cf. Non. 406, 21 : *diciunt et tec-tum*, avec un exemple de Titinius (43) : ... si rus cum scorte constituit ire, claus illico | abstrudi iubeo, rusticæ togai ne sit copia ; puis « vêtement », d'abord d'homme ou de femme indifféremment, cf. Varr. ap. Non. 541, 1 ; spécialisé ensuite dans le sens de « *toga* », vêtement du citoyen romain, symbole du civisme et de la nationalité romaine (par opposition à *pallium*, qui caractérise les Grecs ; de là l'opposition de *togātūs* à *palliatūs*, à *pālūdātūs*), et aussi vêtement de hautes classes (de là l'opposition de *togātūs* à *tūnicātūs* ; *tūnica* est un mot emprunté). Conservé dans quelques dialectes italiens ; M. L. 8765.

DÉRIVÉS : *togula*; *togātūs*; *togātūlūs* (Mart.); *togātūrīs* « acteur de *fābula togātā* » (Suet.).

4^o *tēctūs* : couvert ; de là « impénétrable, secret » ; et *tēctō* adv. ; *tēctō* (Cael. Aurel., St Aug. ; refait sur *pro-tēctō*?) ; *tēctum* : toit. Panroman, sauf roumain. M. L. 8609. De là « plafond » et, par extension, « abri, maison » ; dérivés : *tēctūm* (St Jér.); *tēctūlūm* (bas latin) ; *tēctor* : couvreur, terme technique attesté depuis Varron et Cicéron ; *tēctōris*, substantif dans *tēctōrūm* n. (scil. *opus*) : revêtement d'un mur, badigeon, couche, enduit ; crêpi ; blanc, fard, etc. ; *tēctūra* : revêtement, couverture (Pall.) ; conservé dans fr. *toiture*, M. L. 8610.

A *tēgō* appartiennent un grand nombre de composés dans lesquels le préfixe ne fait que préciser l'idée verbale : *circum-*, *con-* (et *supercon-*), *dē-* (« découvrir »), *in-*, *ob-*, *per-* (archaïque), *prae-*, *prō-* (très fréquent ;

avec de nombreux dérivés), *re-* (« découvrir », cf. *rese-*, *reclūdere*, et « couvrir de nouveau »), *sub-*, *super-*, *tegō*. Les composés ne sont pas plus représentés que le simple dans les langues romanes.

Pour *tugurium*, v. ce mot.

LES ALTERNANCES VOCALIQUES DE *tegō*, *toga*, *tēgula* suffiraient à marquer l'origine indo-européenne du groupe. Mais le présent *tegō*, malgré gr. *τέγυον* « je couvre », représente sans doute un ancien présent athématique, car on ne le retrouve pas ailleurs. L'irl. *tuigíther* « il couvre » et le germanique (v. isl. *pēkia* « couvrir ») continuent le causatif ; le sanskrit a *shagayati*, avec un *g* qui ne peut être ancien. Le lituanien a un présent *stāgiu* « je couvre » remplaçant un présent athématique. La voyelle longue de *tēgula*, *tēgulum*, qui trouve un analogue dans *rēgula*, en face de *re-gō*, et peut-être dans *stēula* (v. *secō*), rappelle le degré long qui s'observe aussi dans v. pruss. *steige* (Voc.) « Schurer », à côté de *stōgis* et lit. *stōgas* (même sens). L'o de *toga*, qui est en latin une forme exceptionnelle, alors que les substantifs de cette forme sont courants en grec, rappelle v. isl. *pak* « toit », etc., tandis que gr. *τέγυν* *τέγυν* tient la place d'un ancien nom radical. Le thème en *-es- attesté par gr. *τέγυος*, *τέγυος* et irl. *teg* ne se retrouve pas en latin. Ombr. *tētōm-e* « ad tēctum »? V. *tignum*.

tēgula : v. *tegō*.

tēgūs, -oris n. : doublet de *tergus* dans Varr., L. L. V 110 : *tergūs suis, ab eo quod tegitur*, et Plt., Capt. 902 et 915, qui l'applique aussi à l'échine du cochon. Se retrouve dans Fronton et dans les gloses. La dissimilation a dû se produire dans les cas obliques : *tergoris* > *tergoris*, favorisée par le rapprochement avec *tegō* qu'inlique Varron.

tēla : v. *texō*.

tēllāna (*ficūs*) f. : figue noire à longue tige (Cat., Plin.). Le rapprochement avec *tēlūm* n'est sans doute qu'une étymologie populaire ; semble provenir d'un nom propre (cf. *Rōmānūs*, etc.). V. André, sous *ficūs*.

tēllūm, -ōris f. : terre. Synonyme poétique de *terra*. Personnifiée et divinisée et unie à Jupiter ; cf. Varr., R. R. 1, 1, 5 : *Tellus, terra mater*. A *Tellūs* correspond *Tellūmō*, -ōnis m. (et *Tellūrūs*, Mart. Cap. 1, 49) ; cf. Varr. ap. Aug., Ciu. Dei 7, 23 fin : *unam eandemque terram habere geminam uim, et masculinam quod semina producat, et femininam, quod recipiat atque enutriat. Inde a uī femininā dictam esse Tellūrem, a masculinā Tellūmēnēm*. Le nom est peut-être un ancien neutre, comme *Venus*, *eris*, mais l'u ne s'explique pas, et c'est le seul exemple de cette flexion en latin (l'u de *rūs* est ambigu et peut résulter d'une contraction). Celtique : irl. *tellur*.

DÉRIVÉ TARDIF : *tēllūster*, -tris (Mart. Cap.), formé sur *terrestris*, comme *palūster* sur *patūs* ; composé : *meditūllūm* : milieu (avec l'o intérieur du second terme de composé passé ici à u ; cf. *ter-ā* : *extorris*), sur lequel a été refait l'adjectif tardif *meditūllūs*.

On pense à skr. *talām* « plaine », v. angl. *pel* « planche, bordage » (v. *titulus*), c'est-à-dire i.e. **telō* avec le vocalisme e, normal dans un neutre de ce type. Le slave a, avec vocalisme zéro (comme dans lat. *iugum*), allo « sol » ; cf. gall. *tal* « front » (pour le sens, cf. v. h. a.

stirna ; v. sous *sternō*). La racine est dissyllabique, comme on le voit par skr. *talām* « sol » et irl. *talām* (génitif *talman*), féminin « terre », et ceci suppose un rapprochement avec v. sl. *steljō*, *stlāti* « étendre » et lat. *lātūs* « large ». Cf. encore lit. *telēs* « fond de la barque » et v. pruss. *talus* « sol (d'une maison) ». Mais la formation de lat. *telēs* n'est pas expliquée par là ; et si l'on n'avait pas la forme à vocalisme archaïque (du type de *extorris*), *meditūllūm*, où ne se trouve pas le -ū- énigmatique de *tellūs*, on hésiterait à affirmer le rapprochement. Il subsiste une obscurité. Le masculin *tēlūmō* a été rapproché par M. Bréal du type étrusque de *lucumō*. Un mot italien à l'origine aurait-il été emprunté par l'étrusque, puis, après modification, emprunté par le latin ? Le fait qu'on est amené à tenter de pareilles hypothèses indique la difficulté du problème.

telō, -ōnis m. : *em hortulanū uocant lignum longum quo hauriunt aquas. Et dictus telon a longitudine* : *τέλον* enim Graece dicitur quidquid longum est, Isid., Or. 20, 15, 3. Peut-être déformation du gr. *χήλων*, sous l'influence de *tēlūm*. Semble sans rapport avec son synonyme *tolēnnō*.

telōneum à v. *tolōneum*.

tēlūm, -ī n. : trait, arme de jet ; puis toute espèce d'arme offensive (épée, poignard, etc.). S'oppose à *arma*. Ancien (Lex XII Tab., Enn.), usuel. Peu représenté dans les langues romanes. M. L. 8624. Composé : *tēliger*, Sén., Herc. Oct. 543.

ÉTYMOLOGIE INCERTA, comme pour beaucoup de noms d'armes. L'explication par *τηλοῦ*, *τηλόθεν* (Fest. 502, 2 ; Dig. 50, 16, 233) est sans valeur.

temere ADV. : « à l'aveuglette », par suite « inconsidérément, au hasard, à la légère, sans réflexion » ; souvent joint à *forte* dans le couple *asyndétique forte temere*. Usité dans la locution *nōn temere est quod* « ce n'est pas un hasard que » ; *nōn temere* a aussi le sens de « *nōn facile* », e. g. Plt., Ba. 85, *rapidus fluius est hic, non hac temere transiri potest*. *Temere* est proprement l'ablatif instrumental d'un substantif **temerūs*, *-eris* « obscurité », cf. *tēnebrae* ; mais il a été uniquement employé comme adverbe et traité comme tel ; de là le doublet *temerītē* (ENN., Acc.). Ancien, usuel.

DÉRIVÉS : *temerītē* : 1^o hasard ; 2^o irréflexion, légère d'esprit (opposé à *prudentia* par Cic., Cat. M. 6, 29) ; *temerītōdū* (Pac.) ; *temerītēs* : 1^o qui est dû au hasard, *nōn temerārīum est* « ce n'est pas un hasard (que...) » ; 2^o qui agit au hasard, irréfléchi. V. *tēnebrae*.

temerō, -ās, -āre : *temerare uiolare sacra et contamnare, dictum uidelicet a temeritate*, P. F. 501, 4. Terme surtout poétique, non attesté avant l'époque impériale ; appartient au vocabulaire religieux. Le sens premier a dû être « traiter (parler, s'approcher) inconsidérément des choses sacrées ».

DÉRIVÉS ET COMPOSÉS TARDIFS : *temerātō*, -tor et *intemētās*, -bilis, -andus.

tēmētūm, -ī n. : *uinum, unde temulentia et temulentus*, P. F. 501, 6. Ancien (Plt.), appartient à la langue familière. Non roman. S'y rattache *abstēmīus*, *ētōvōc*, archaïque et postclassique. *Abstēmīus*, *temulentus* (de

*tēmolētos, cf. uinolentus) semblent supposer un substantif *tēmus, *tēnum qui a dû désigner une boisson enivrante et stupéfiante, ou plutôt une plante dont on tirait une liqueur fermentée; tēmētum rappelle, pour la forme, dūmētum et aurait désigné d'abord un « lieu planté de *tēmus ». Mais tēmētum peut se rattacher aussi bien à un verbe *tēmēō comme uegētus à uegeō, etc. V. M. L. 8635 a, *temulus, *temellus.

Le rapprochement, souvent fait, avec skr. tāmyati « il est étourdi, abasourdi » est arbitraire.

temnō, -is, -tempſ, -tempſtum (dans *contempſi*, *contemptum*), -ere : mépriser. Rare et poétique (Lucr., Vg., Hor., Ov., Tac.); remplacé dans la prose par le composé d'aspect déterminé, très employé et attesté depuis Plaute, *contemnō* (= *καταπονέω*), qui a fourni les dérivés *contemptus*, -ūs; *contemptor*, -iō, -tim, -tibilis (Ital.) et *incontempsibilis* (Tert.). Non roman.

Le rapprochement avec tēmuō « je coupe », indiqué par les Latins (cf. Schol. Ter. Andr. 492 : *temor autem Graecum est*, i. e. *caedor et reiōr*), est sans valeur. On a comparé aussi ὅτεμω « je foule aux pieds ». On partait d'un sens concret; cf. dans Cic., *pro Planc.*, 12 : *quod iam contritum et contemptum uidetur*, où l'union de *contritum* à *contemptum* le suggère. Cf. le sens concret de *spērō*. Tout ceci très incertain.

Aucun rapprochement sûr.

tēmō, -ōnis m. : timon ou flèche d'un véhicule; par métonymie (partie pour le tout), le chariot et, en particulier, « le chariot de la Grande Ourse »; cf. Enn. ap. Varr., L. L. 7, 73. Ancien, technique. Panroman, sauf roumain. Les formes romaines remontent à *timō*. M. L. 8625; B. W. s. u.

Le mot ne se retrouve pas ailleurs. Mais le germanique a. v. *bisl* « timon », etc., qui s'explique bien par *tenk-sla, et le vieux prussien *taensis* (même sens). Le tout se rattache au groupe de *ten- « tendre » avec un élargissement guttural qui se retrouve, notamment, dans le mot iranien à ancien th- initial, dans des types affectifs et techniques, *av. θanayēti* « il tire (la voiture) »; le slave a *tegniti* « tirer »; cf., pour le sens, gr. *θεμός*. Ce terme technique du vocabulaire de la carrosserie peut provenir du gaulois, comme *carpentum*, etc.

temō, -ōnis m. : impôt payé par les recruteurs (Cod. Theod.), taxe de remplacement; d'où *temōnārius*. Mot du Bas-Empire, sans doute d'origine étrangère.

temperō, -ās, -āui, -ātūm, -ārē (tempor, Lact., d'après *mōderor*) : transitif et absolu : 1^o transitif, correspond au gr. *καράννυμι* « mélanger, mélér », en particulier « mélér de l'eau au vin ou à un liquide pour l'adoucir, couper »; i. *uīnum, pōcula* (cf. gr. *χ. olvōv, vērap, xpat̄n̄pa*), i. *acētūm melle*; de là « tremper » un métal, i. *ferrum*; « mélér, combiner, allier » (souvent joint à *miscere*) et « modérer, adoucir, tempérer » (cf. gr. *δρα μάτιστα καραπάνω*, Hdt. 3, 106, à quoi correspond, par exemple : *regiones caeli neque aestuosaē neque frigidæ sed temperatae*, Vitr. 1, 4) : *Elesiarum flatu nimii temperantur calores*, Cic., N. D. 2, 19, 49; *températus* : tempéré, modéré (d'où *intempératus*); joint à *mōderitus*, Cic., Fam. 12, 27, opposé à *mērācūs*, id., Rep. 1, 43, 96 : *non modice tempēratam, sed nimis mērācam libertatē sūtiens haurire*. A ce sens remontent les

formes romaines du type *tremper*. M. L. 8627; B. W. s. u. Celtique : britt. *tymheru*; armor. *tems*, *tempsi* (v. J. Loth, s. u.).

2^o absolu : « se modérer », d'où « s'abstenir » (déjà pénétré). *Temperō* est également construit avec le datif, *temp̄ lingue, t. sibi, animis*; l'ablatif : i. *ā lacrimis*; l'impersonnel : *tempēratūm est* (T.-L.). On trouve même à basse époque, sans doute d'après *sē abstinēre, sē temp̄rēre* (St Aug., Greg. M.).

Dérivés et composés : *tempēriēs*, -ei « mélange, alliage » (poétique et postclassique, auquel répond dans les langues romanes un n. **tempērium*, v. fr. *tempier*, M. L. 8628, britt. *tymmer* [savant]), et son contraire *intempēriēs* « mauvais temps », attesté depuis Plaute, et au pluriel *intempēriæ* « délires » (Caton, Plt.); *tempēratiō* (classique, spécialement fréquent dans Cic., qui le joint à *moderatiō*, Diu. 2, 45, 94); pour le sens, *cum ea congruunt inter se, e quibus constamus, sanitas sic animi dicitur, cum eius iudicia opinioneque concordant, eaque animi est uirtus, quam alii ipsam temperantiam dicunt esse, alii obtemperantem sapientiae praecepit*: « juste mélange, équilibre » *καραπάνω* et « température », *cæli températiō*, Cic., Diu. 2, 45, 94; *tempērātor* (joint à *moderātor* par Cic.); *tempēratiūs* (Cael. Aur.); *tempērāculum* (Apul.); *tempērātūm*: tempérament, combinaison, et « modération ». D'abord de sens concret; cf. Cic., Leg. 3, 10, 24, *intēnūtūm est tempērātūm quo tēnūores cum principib⁹ aequari se putarē*; puis, à l'époque impériale, employé pour *tempēratiō*.

De *tempērāns* : *tempērāter, tempērātia*; cf. Cic., Tusc. 3, 8, 16, *tempērāns, quem Graeci καραπάνων appellant, eaque uirtutem καραπάνων vocant quam sole equidem tum tempērātiam, tum moderationem appellare, nonnumquam etiam modestiam; et distemperātia, termē de la langue médicale traduisant gr. *δυσκαρα*; *intempērāns*, -rāter, -rātia.*

De *tempērātūs* : *tempērātūs et intempērātūs*, -ē.

De *tempērō* : *adtempērō* : adapter, ajuster (époque impériale), M. L. 762; *adtempērātē* (Tér.) « à propos »; *adiempēriēs* (cod. Theod.).

contempērō (rare, époque impériale à partir d'Apul., Vég.) « tempérer par un mélange », d'après *καραπάνων*; *extempērō*, conservé en roumain, M. L. 3082; *obtempērō* (seul usuel et classique, attesté depuis Plt.): proprement « se modérer devant quelqu'un »; pour le sens du préfixe, cf. *obœdiō*, *obsequi*; par suite « se conformer à, obéir à »; *obtempērānter, -rātō* (Cic.), -rātor (St Aug.).

Rattaché souvent à *tempus*, comme *generāre* à *genus*, mais le rapport de sens est obscur, à moins d'admettre que *tempus* signifie « couper, division (du temps) », ce qui cadre bien avec les emplois du mot, et que *tempērō* présente la même image que le fr. « couper le vin »? Sur le développement sémantique, v. Benveniste, Mél. Ernout, p. 11 sqq.

tempēstis : v. *tempus*.

tempēlum, -i n. : 1^o terme de la langue augurale

l'espace carré délimité par l'augure dans le ciel, et sur la terre, à l'intérieur duquel il recueille et interprète les présages; cf. Varr., L. L. 7, 6 : « *tempēlum* *tribus modis dicitū* : *ab natura, ab auspicio, a similitudine; ab natura in caelo, ab auspicio in terra, a similitudine sub terra ... eius templi* (scil. *cæli*) *partes quatuor dicuntur, sinistra ab oriente, dextera ab occasu, antica ad meridiem, postica ad septemtrionem. In terris dictum templum locus augurii aut auspicii causa quibusdam concepitis verbis finitus...* V. les références de Goetz-Schoell, ad loc. Désigne par extension le « ciel » tout entier, *tempēlū*, cf. *τέμενος αθέρος, t. cælestia*, les régions infernales, les plaines de la mer, etc. A ce premier sens se rattachent sans doute : 1^o l'adverbe *extempēlō*, proprement (immédiatement) au sortir du *templum*; c'est-à-dire « sur le-champ, aussitôt » (synonymes *ē uestigō*, *īliō*, *ex tempore*); adverbe archaïque (Plt., Enn., Varr.); un exemple dans Cic., *Pro Rosc. Com.* 3, 8; ni dans Cés., ni dans Quint.) ; forme *extempēlō* dans Plt., Au. 93; Cl. 96, 572; Ba. 968; Mi. 461; Poe. 183.

2^o le verbe *contempēlō* (*contemplor*), -āre, dont la dérivation a déjà été indiquée par Varr., L. L. 7, 9, et, à sa suite, par Fest., P. F. 34, 9 : *contemplari dictum est a templo*, i. e. *loqui ab omni parte aspici, uel ex quo omnis pars uideri potest, quem antiqui templum nominabant*. Cf., pour le développement de sens, *considērō*. La forme active et la forme déponente apparaissent simultanément dès Plaute; mais la langue classique préfère le déponent. Il est possible que *contemplor* soit formé d'après *consipior*, *contueor*. Britt. : *cynhemlu*.

Dérivés : *contemplatiō*, -tor, tous deux classiques; -trix (Cels., Apul.); *contemplātūs*, -ūs (Ov., Macr.); *contemplatiūs*, adjectif de la langue philosophique traduisant le gr. *θεωρητός* (Sén.); *contemplatiōbili* (Amm.); *contemplatiōrius*, *στοχαστικός* (Gloss.). Une forme roumaine suppose aussi **intemplārē*, M. L. 4482 a.

3^o *Templū* a, par extension, désigné un endroit consacré aux dieux, et spécialement le « temple »; cf. Varr., L. L. 7, 10, *sed hoc ut putarent aedēm sacram esse templū <eo uidetur> esse factum quod in urbe Roma pleraque aedes sacrae sunt templā, eadem sancta...*, M. L. 8630. Celtique : irl. *tempul*, britt. *temp̄l*.

3^o D'après Festus, *tempēlum* désigne aussi « *tignum quod in aedificio transuersum ponitur* », P. F. 505, 1; cf. Vitr. 4, 2 et 7; Lucr. 2, 28; sens représenté dans les langues romaines. Ce sens peut provenir des lignes transversales tracées par l'augure dans le *tempēlum* ou de la figure tracée par les poutres qui s'entre-croisent et déterminent une sorte de *tempēlum*.

Dérivés rares et tardifs : *tempēlātūs* (Tert. ; cf. *uīcātūs*); *tempēlāris* (-ēs *finēs*, terme d'arpentage); *tempēlātiō* (St Aug.); *tempēlāfēr* = *καραπάνος* (Ignat.).

Le sens de « espace défini » permet un rapprochement approximatif avec gr. *τέμενος* « enclos divin », c'est-à-dire avec la racine de gr. *τέμνω* « je coupe ». Le *p* représente l'explosion de *m* devant *t*, comme dans *exemplum*; cf. les graphies telles que *dampnum* et *tempētō* (v. ce mot). Sur *tempēlum*, v. St. Weinstock, Mitt. d. deutsch. archäol. Instit., Rom. Abt., 47 (1932), p. 95-121.

tempētō, -ās, -āui, -ātūm, -ārē : toucher, tâter; faire

l'essai ou l'épreuve de; essayer de; attaquer (dans ce sens a peut-être absorbé *teniō*, fréquentatif intensif de *tendō*, q. u.), agiter, inquiéter. *Tempētō* est la graphie la plus ancienne et la mieux attestée par les bons manuscrits; *teniō* représente sans doute une prononciation populaire (cf. *lanterna*, en face de *λαμπτήρ*; *Pontinus* et *Pomplitus*, *pedētēnum* et *pedētēpētēnum*); les gloses distinguent *tempētō*, *πειράζω* (fréquent), de *teniō*, *συνέχω* et *τελω* (-μα), dont il y a trois exemples en tout. La confusion qui s'est produite entre les deux verbes, *tempētō* et *teniō*, rend le plus souvent impossible le départ de ce qui appartient proprement à l'un ou à l'autre. Pour le développement du *p* dans *tempētō*, cf. *sūmp̄tūs*, *sūmp̄tūs* (v. Niedermann, *Phon. hist. du latin*, 3^o éd., p. 152 sqq.). Ancien (Plt.), usuel. Panroman, sauf roumain, M. L. 8633; B. W. *tenter*.

Dérivés et composés : *tempēlāmēn* (Ov.), -mentum (poétique, prose impériale); *tempētātō* (Cic.); dans la langue de l'Église, traduit *πειρασμός* « tentation »; *tempētātō* (Hor.); dans la langue de l'Église, le « tentateur », c'est-à-dire le diable (celui qui entraîne au péché); *attempētō* et *attempētātō*; *pertempētō* (classique), *prætempētō* (poétique, prose impériale) et *prætempētātō*; *attempētūs*, *attempētūs* (époque impériale, à partir d'OV.); *intempētātō* (calque du grec, non attesté avant Hor. et Virg.); *intempētābili* : *ἀτέλεστος* (Gloss.).

Fréquentatif. Aucun rapprochement sûr; v. *tendō*, in fine.

I. *tempus*, -oris n. (usité surtout au pluriel *tempora*): temps(s). Attesté depuis Virgile. Les représentants romans présentent diverses altérations. M. L. 8635.

Dérivé : *temporātis* (Vég.).

Le rapprochement avec lit. *tempiū* « je tends » est possible, mais ne se laisse guère préciser pour le sens (cf. le groupe de *tenēt*, *tendō*).

Comparant le gr. *κρόταρος*, qui appartient à une racine signifiant « battre », M. Benveniste, Mél. Vendryes, p. 56, a proposé de rattacher *tempus* à la racine *(s)tempē(h)- « heurter, écraser en frappant »; cf., entre autres, skr. aor. *astambhīt*, gr. *στέμψω*, *στέμψος*, v. sl. *tepe*, etc. Le rapprochement est séduisant. On a supposé aussi que ce *tempus* était le même mot que *tempus II*, spécialisé dans le sens de « temps du battement (des artères) ».

II. *tempus*, -oris n. (une ancienne flexion *tempus*, *tempēris est attestée par l'ancien locatif adverbial *tempēri* « à temps », remplacé par *temporū* ou *tempore*; de nombreux dérivés ont le vocalisme *e*, cf. plus bas) : temps, considéré surtout en tant que fraction de la durée (différent de *āeūs*, *āeūm*, qui indique plutôt le temps dans sa continuité); cf. Varr., L. L. 5, 12 et 6, 2, qui, du reste, reproduit un enseignement grec (v. Goetz-Schoell, ad loc.), et Cic., Inu. 1, 36, 39 : *tempus est... pars quadam aeternitatis cum aliquo annui, menstrui, diurni nocturni spatii certa significatio*; de là vient qu'on emploie *tempora* « portions de temps, époques » au pluriel, et non *āeūs*, *āeūm*: de là aussi les expressions comme *tempus diei* (Tér.) « moment du jour », *annī tempora* « époques de l'année, saisons » (Lucr.); *prīnum tempus* « printemps » (attesté dès l'époque d'Aug., CIL VI 33316; cf. W. Schulze, KZ 47, 185),

hibernum anni, Cic., Rep. 1, 12, 18 ; « moment, époque », en particulier « moment favorable, occasion » (= *xatopōc*), et *tempore* « circonstances », où s'entrevoit encore le rapport avec *temperō*, *temperies* « mélange de l'air ». Dans la langue de la poésie et de la rhétorique, « temps métrique, mesure » ; en grammaire, « temps d'un verbe », d'après le gr. *χρόνος*. *Tempus*, étant de genre inanimé, n'est ni personnifié, ni divinisé ; c'est *Saturnus* qui est devenu le dieu du temps, du reste sans doute secondairement.

Nombreuses locutions adverbiales : *temporē* « à temps, tôt » (cf. plus haut ; d'où un comparatif *temporius*, *Perigr. Aeth.*) ; *ad tempus* ; *ante tempus* ; *ex tempore* « d'après le moment et « sur-le-champ » (cf. *extemplo*, *ē uestigio*), dont la langue de la rhétorique a tiré à l'époque impériale *extemporalis* « improvisé », *extemporalitas* (Suet., tandis que Quint. 10, 7, 1 a encore la périphrase *facultas ex tempore dicendi*, *extemporaliter* (Sid. Apoll.) ; *in tempus*, *per tempus*, *pro tempore*. Ancien (Plt., Enn.), usuel. Panroman. Il y a aussi quelques représentants de *tempore*. M. L. 8634. Celtique : v. irl. *trimsi* « tempora » ; britt. *tymp*, *tymmor* « saison ».

Dérivés et composés :

1^o *tempestus*, -a, -um adj. (archaïque, conservé par P. F. 499, 6, *tempesta*, *tempestiu*) et *intempestus* dans *nox intempesta* « quo tempore nil agitur », Varr., L. L. 6, 7 et 7, 72 ; remplacé à l'époque classique par *tempestivus* (fréquent) « qui vient à temps, opportun », gl. *δοκιατος*, *θησιαπος*, *θρατος*, et *intempestivus*, d'où *tempestivus*, -uiās et *intempestivus*, -uiās. De l'adjectif *tempestus* dérivent les abstraits : **tempesta*, non conservé dans les textes, mais attesté par les langues romanes (cf. *senecta*) ; *tempestus*, par Varr., L. L. 7, 51 : *libri augurum pro tempestate tempestutem dicunt supremum augurii tempus*, disparu à l'époque historique et remplacé par *tempestas* (cf. *iuuentas* et *iuuentus*, dérivés aussi d'un adjectif *iuuentus*, d'où provient également *iuuentu*), synonyme de *tempus*, cf. F. 498, 32 : *tempestate pro tempore frequenter dixerunt antiqui* ; sens fréquent à l'époque ancienne, et aussi dans Cicéron et chez les historiens, mais seulement dans l'expression *cā* (quā, etc.) *tempestate*. Dès Ennius apparaît le sens de « temps » état de l'atmosphère, e. g. *tum tonuit laeum bene tempestate serena*, Enn., A. 527, cf. 457 ; et, par euphémisme, spécialement de « mauvais temps, tempête » (t. *turbida*, *saeua* dans Plaute, puis simplement *tempestas*, déjà dans Plt., Mo. 108 : *tempestas uenit, i confingit tegulas imbricesque* ; pour la restriction de sens, cf. *alētūdō*), M. L. 8629 (conservé à côté de *tempesta*) ; B. W. *tempesta*. Celtique : irl. *tempestech*, britt. *tymnest*.

2^o *temperō*, *temperies* (v. ce mot).

3^o Dérivés récents en *tempor-* :

temporalis : terme technique, attesté depuis Varro, t. *uerbum*, L. L. 9, 108, « temporel » et « temporaire », M. L. 8634 ; *temporaliter* ; *temporalitas* ; *contemporalis* (langue de l'Église ; = *οὐγχρονος*) ; *extemporalis* (v. plus haut) ; *intemporalis*, -iās, -iāter (= *διχρονος*) ; **temporāre*, M. L. 8631 a.

temporāneus (Ital., Vulg. ; = *πρόσχαιρος*) et *temporāneus* (Gell., peut-être antérieur à *temporāneus* ; cf. *momenāneus*) ; *temporārius* (Corn. Nep. et époque

impériale, sans doute de la langue familière ; cf. Sén., Ep. 9, 9, *amicitiae quas temporarias populus adpedit* ; *temporātū* (Tert. ; = *χρονικῶς*).

Les gloses ont aussi *temporius*, *πρόσχαιρος*, où il faut peut-être lire *temporius*, qui est supposé par certaines formes romaines. M. L. 8632.

Aucun rapprochement sûr. V. sous *tendō* et cf. *temporē*.

temulentus : v. *tēmētūm*.

tendō, -is, *tetendō* (*tendidi*, *tardif*), *tentum* et *tēnsum*, -ere : « tendre » et « tendre à », transitif et absolu : *tēcum*, etc. De *tendere* *pellēs* on est arrivé à dire uniquement *tendere* « dresser la tente » (e. g. Cés., B. G. 6, 37, 2 ; de la *tētōrium*, *tētōriolum*, Hirt., Auct. B. Afr., et **tēndā* « tente » dans les langues romaines, M. L. 8639 ; B. W. s. u.). Dans la langue militaire, *tendō* s'emploie dans le sens de « faire effort », e. g. Sall., Ca. 60, 5 : *Petreius ubi uidet Catilinam, contra ac ratus erat, magna ui tendere* ; Vg., Ae. 12, 553 : *pro se quisque uiri summa nituntur opum ui* ; *| nec mora nec requies* ; *uasto certamine tendunt*. De même, la langue poétique emploie *tendō* avec l'infinitif (la prose usant du composé *con-tendō*, Cic., Gés.), e. g. Vg., Ae. 2, 220, *ille simul manibus tendit diuillere nodos*, sens où *tendō* rejoint *tempō*, cf. e. g. Hirt., B. G. 8, 40, 1, *qua prohibere hostem templare coepit*, ce qui explique les confusions entre *tempō* et **tēnō*. Il est possible que, dans bien des cas où l'on a des formes de *tempō*, ce soit à l'intensif de *tendō* que songe l'écrivain. Ancien, usuel. Panroman. M. L. 8640. Celtique : irl. *tennain*, britt. *tynnu*.

Dérivés et composés : 1^o en *tend-* : *tendicula* : a) parche à étendre le linge ; b) sorte de piège, lacet, filet (joint à *aucupium*), M. L. 8641 ; les langues romaines supposent aussi **tēndō*, -ōnis, M. L. 8642, et *tenda* (v. plus haut) ; 2^o en *tēn-* : *tenta* n. pl. « membrum erectum » (Priap.) ; *tēnīgō* (satiriques) « piaxisme », cf. *prūrigō*, et le renvoi à *Philologica I* ; *tēnīdā* « *τένεις* » (Gloss. ; les composés *contentio*, *intenitio* sont, au contraire, fréquents) ; conservé en ancien f. *tēncon*, prov. *tēnso*, avec le sens de « combat » ; cf. M. L. 8653, d'où **tēnītāre*, M. L. 8652 ; *tēnīpēlūm* : *genus calciamenti ferratum quo pellēs extenduntur*, P. F. 501, 9 ; et aussi : *medicamentum quo rugae extenduntur*, cf. F. 500, 28 sqq. (rare, Afran., Titin.) ; *tēnūrā* dans *praetēnūrā* (Amm.) ; *tēnōr* (bas latin) m. : celui qui tend ; celui qui attelle les chevaux, palefrenier ; 3^o en *tēn-* : *tēnīs*, -a, -um, conservé dans les langues romaines avec des sens dérivés et notamment sous la forme *tē(n)sā* > *toise*, M. L. 8651 ; et a fourni un dénominalis **tēnīsāre*, M. L. 8649, d'où **intēnīsāre*, M. L. 4485, et **tēnīsāre*, M. L. 8649 a ; *tēnīsō* (rare, époque impériale, sans doute créé par la langue médiévale pour traduire *τένεις*) ; *tēnīsūrā* (Hg., Vég.) ; **tēnīsīca*, **tēnīsīcula*, M. L. 8649 b, c.

Composés : *attēndō* : tendre vers, se dit surtout de l'esprit, a. *animū* du *animō* (qu'il n'est pas nécessaire d'exprimer) = gr. *προσέχω* « faire attention à », d'où *attēnūs*, *attēnūtī* (= *προσέχη* ; non attesté avant Cic.). Conservé dans les langues romaines, souvent avec le sens de « attendre » (cf. pour le développement de sens, *expectare*), ainsi que *attēnūs*. M. L. 763, 764.

contēndō (= *ουτείνω*) : « (se) tendre de toutes ses forces. Transitif et absolu, sens physique et moral ; cf. *unum esse illud tempus quo maxime contēndi conueniat*, Cés., B. G. 7, 85, 2, avec un complément subjectif ou objectif : c. *uirēs* et c. *honōrēs* ; suivi de *ut* ou d'un infinitif complément ; avec *cum* : c. *cum aliquō* (non avant Cic.). De là : *contēnē* (*contentus* n'est pas employé, pour éviter des confusions avec *contentus*, de *contineō*) ; *contēnīo* : tension (de la voix = *ουτείνω*) ; effort, lutte, M. L. 2181 ; quelquefois « comparaison » ; en grammaire = *δινέσθεις* ; *contentīsūs* (non attesté avant Plin.). Celtique : britt. *cynnen* « contēndō », irl. *coinnīn* « contēnīo ».

intēndō (existe en ombr. ent. entu, *endēndu* ; antēntu, andēndu) : tendre vers (sens physique et moral), [s]tendre ; se diriger vers ; avoir l'intention ou la prétention de ; intenter ; *intēntus* « tendu vers » et « attentif » ; *intēntē*, *intēntīo* (*intēnsō*, Sén.), d'où irl. *intīn* ; *intēntīus* (= *ἐντεντούς*, Prisc.) ; *intēntīsūs* (bas latin, d'après *contentīsūs*), M. L. 4483 ; *intēnsāre*, M. L. 4485 ; B. W. sous *entendre*.

ostēndō, *portēndō* (v. ces mots). Outre *entēntu*, *antēntu*, l'ombr. a les impératifs *uantēntu*, *pertēntu*, *sustēntu* qui correspondent aux formes latines. Parenté ou emprunt?

dē, dis- (*δια-τείνω*), *extēndō*, M. L. 3083, britt. *dis-tēnn*, *estyn*, *ob-* (à côté de *ostēndō*, dont le rapport avec *ostēndō* n'était sémantiquement plus sensible), *prae-*, *pro-*, *sub-**tēndō*, dans lesquels le préfixe ne fait que préciser le sens du verbe. A ces verbes correspondent souvent les dérivés ordinaires en -*tor*, -*tiō*, -*tus* (-*sor*, -*sōt*), e. g. *extēnsō*, M. L. 3083 b, et **extē(n)sāre*, M. L. 3083 a, -*sor*, -*sīus* ; *extēntō*, *extēntus*, -īs, etc.

Il y a aussi des formes d'itératif-intensif : *extēntō* (attesté depuis Plt.), M. L. 3084 ; *intēntō* (*ostēntō*). *Attēntō*, *prētēntō*, *retēntō*, qu'on rattache quelquefois à *tēndō*, doivent se lire *atēntō*, *peratēntō*, *practēntō*, *retēntō*. V. *tempō*.

La racine **ten-* fournissait en indo-européen un aristote radical thématique (véd. *diān*, *diāta* « il a tendu ») et un parfait (véd. *tatādā*, *tatātē*) ; le latin a gardé le parfait *tētīnī* (v. sous *tēnētō*). Le présent a été obtenu de diverses manières, ainsi par un élargissement *-eu- : véd. *tāndī*, *tānūtē*, *hom. τένεται*, ou par le suffixe *-ye/o- : gr. *τείνω*. En face du causatif skr. *tānayati*, le germanique a une formation parallèle : *got. -panjan* « étendre ». Le latin a recouru à deux types : l'un à suffixe *-de/o- pour l'aspect déterminé, c'est *tēndō* ; l'autre en *-ē, pour indiquer le procès qui se poursuit, c'est *tēnētō*. A chacun des deux, il a fallu constituer une conjugaison. L'adjectif en *-to- hérité de l'indo-européen était *tēntus* (skr. *tatā*, gr. *τένεις*) qui a été attribué à *tēnētō* ; *tēndō* en a reçu un nouveau, fait sur le présent, comme *pulsus* en face de *pellō* (de **peldō*), etc. ; mais *tēntus* paraît avoir servi aussi à *tēndō*, et c'est ainsi que s'explique le fréquentatif *tēnētē*. Le perfectum *tētēndī* a été fait secondeirement, comme *tēnētū* sur *tēnētō*. La forme *tēnētū* a dû se produire dans les cas où il y a pré-verbale et où le perfectum *tētēndī*, perdant son redoublement, était peu clair. Il en est résulté la généralisation de *tēnētū*.

Pour les formes nominales autonomes, v. *tēnēs*, *tēnētē* et *prōtēlūm*.

La racine admettait souvent des élargissements, notamment *temp-* dans lit. *tempiū* « je tends », qui joue le même rôle que gr. *τείνω* ; et le radical *temp-* qui figure dans des mots latins pourraient en être rapprochés ; simple possibilité. Le slave a *tegnati* « tirer » ; et ceci rappelle le radical qui figure dans lat. *tēmō* (v. ce mot).

tēnebrae, -ārum f. pl. (pas de singulier, comme le correspondant skr. *tāmīsrah*, sauf à partir d'Apulée) : obscurité, ténèbres. Ancien (Enn., Plt.), usuel. M. L. 8643.

Dérivés : *tēnebrōsūs* (époque impériale) ; *tēnebricus* (archaïque, mais conservé en vieux français, M. L. 8644, et les langues romaines attestent en outre **tēnebricus*, M. L. 4484 ; fait sur *opācū*?), remplacé à l'époque classique par *tēnebrōsūs* (Cic.), d'où *tēnebrōsūtā* (Cael. Aur.) ; *tēnēbrō*, -ās (rare et tardif) ; *tēnēbrēsō*, *tēnebrīcō* (id.) ; *tēnēbrō*, -ōnis m. (Afran., Varr.) ; *tēnēbrāriūs* (Vop.) ; *tēnēbrātīo* (Cael. Aur.) ; *contēnēbrō*, -brēsō (-brāsō), *obtēnēbrēsō*, rares et tardifs ; *tēnēbellās* (Claud. Mamer.).

Un mot correspondant à skr. *tāmāh* « ténèbres » (gén. *tāmasah*) est conservé dans l'adverbe *temere* (v. ce mot). Mais la racine était dissyllabique : lit. *tēmīta* « l'obscurité vient ». Là où le suffixe *-es est au degré zéro, on a donc le -a, d'où véd. *tāmīrah* (pluriel) « nuit sombre » et l'adjectif *timīrah* « sombre ». La formation à sifflante se retrouve dans lette *tēmīsa*, *tēmīsa* « obscurité », lit. *tāmāsī* (même sens) et v. h. a. *dīstār* « sombre ». Lat. *tēnebrēa* repose sur **temē-sā-rā* ; le passage de -m- à -n- fait difficulté ; car il suppose l'intervention d'une forme où la voyelle de syllabe intérieure était syncopée, à moins qu'on n'admette une dissimilation, tout hypothétique, de m en n par la labiale *f, d'où est sorti b ; on ne peut restituer le détail des faits. — Cf., de plus, v. irl. *temel* « ténèbres », m. bret. *teffal* « sombre » et v. h. a. *demar* « demi-jour (de l'aube ou du crépuscule) ».

tēnētō, -ēs, *tēnētū* (ancien *tētēnī*, Pac., Acc.), *tēnētūm*, -ērē : tenir. Même racine **ten-* que dans *tēndō*. A ce dernier a été réservé le sens de « tendre », tandis que *tēnētō*, qui s'emploie, comme *tēndō*, avec valeur transitive ou absolue, était spécialisé dans le sens de « tenir » (avec l'idée de continuité) et, au sens absolu, « durer, persister » ou « se maintenir dans une position » (langue militaire), « se maintenir dans une direction, cingler vers » (langue nautique). Cette distinction établie entre *tēndō* et *tēnētō* se retrouve dans ombr. *tenītu* « tenētō », en face de *entēntu* « intenditō ». La parenté de *tēndō* et *tēnētō* apparaît dans la glose de Festus, 214, 12 : « *obstīnet* » *dīcebāt antiquī quod nūc « ostēndit* », *ut in uete-ribus carminib* (trag. inc. 25) : *Sed iam de (se ms.) caelo cedens Aurora obstīnet suum patrem*. Du sens de « tenir » dérivent les sens de « posséder, occuper », « tenir immobile, arrêter, maintenir » et « tenir dans son esprit », d'où « se souvenir » (*memoriā tenēre*) ou « comprendre, savoir » (*mente tenēre*). Cf. *percipiō*, *comprehēndō*. La valeur absolue et le rapport sémantique avec *tēndō* sont bien conservés dans certains composés ; cf. *attīnēre* « s'étendre jusqu'à, tenir à, toucher », *pertīnēre*. Usité de tout temps. Panroman. M. L. 8646, *tenēre* et **tenēre* ; B. W. s. u.

Formes nominales, dérivés et composés : *tenāx* : tenace ; *tenācēs* m. pl. « liens, attaches ; queue d'un fruit »

(Pall.), M. L. 8638 ; *tenacia* (Enn.), remplacé par *tenacitas* (Cic.) ; *tenaciter* ; *tenaculum* : tenaille (Ter. Maur.), M. L. 8637 ; B. W. s. u. Composé : *pertinax* ; cf. Plt., Cap. 489 : *tenazne pater est eius* ? — *immo pertinax*, d'où *pertinacia*, *pertinaciter*.

tener, -ōris m. : tenue, continuité ; dans la langue de la rhétorique, « accent tonique » (revenant à intervalles réguliers ; une influence de *tōvōs* est ici vraisemblable) ; dans la langue juridique, « disposition essentielle, teneur, sens ». M. L. 8648. Cf. *tenus*.

tenilis, tenibilis : qui tenéri potest » (Gloss.).

arci-tenēs : adjectif poétique traduit du gr. *τοξόφορος*.

tenus, -ūs m. (Cael. Aurel., Chr. 5, 1, 2). En dehors de ce mot, unique (et du reste contesté : l'édition de I. E. Drabkin lit *flor retentus* au lieu de *floris tentus*), il n'y a pas de dérivés verbaux en *tent-*, sans doute pour éviter des confusions avec les formes dérivées de *tendō*.

Nombreux composés, dont beaucoup ont le sens transitif et absolu : *abstineō* (= *ἀπέχω* et *ἀπέχομαι*) : [se] tenir à l'écart, s'abstenir ; *abstēns*, -tia, avec tous les sens religieux et moraux que les mots ont pu prendre ; et, dans la langue médicale, le sens de *retenitiō*. Irl. (savant) *abstanit*.

attineō : toucher à, concerner (*quod ad me, quod me attinet*) ; tenir, retenir ; M. L. 707 (atte-).

contineō : contenir. Emploi absolu dans *contēns* : qui se tient, qui se content ou « qui se retient, continent » et « qui tient à » ; *continentia* : continence ; et « content, contenance » (latin impérial) ; *continuus* : continu, M. L. 2185 ; *continuō*, -ās : continuer (transitif et absolu) ; *continuitatiō* : *partium inter se non intermissarum coniunctiō* ; *unitas est sine commissura continuatio* (Sén., Nat. Q. 2, 2, 2) ; *continuitas* (Varr.).

De *contineō*, l'adjectif verbal *contentus* a d'abord signifié « qui se content », e. g. Plt., Poe. 461, *contentiores mage erunt, atque auidi minus* ; d'où, avec un complément à l'ablatif instrumental, « qui se contente de, content de » ; Plt., Merc. 824, *uxor contenta est, quae bona est, uno uiro*, M. L. 2182 ; *contentē*, très rare, évité à cause de l'homonymie de *contentē* de *contendō* ; remplacé par *continerē*.

dētineō : détenir ; *distineō* : tenir écarté ; *ob-tineō* (op-) : tenir, occuper, être en possession de ; maintenir ; gagner (une cause), d'où « prouver, démontrer » ; absolument « être consacré, prévaloir » ; impersonnel « il est passé en usage » ; *pertineō* : sens absolu « s'étendre jusqu'à » ; « tendre à, viser » ; au sens moral « toucher, concerner » ; *quod ad me pertinet* ; de là *pertinenter* ; et *appertineō*, -ēs, terme de la langue des arpenteurs, avec le sens de « appartenir », demeuré dans les langues romanes (**appartenēre*, avec influence de *par*), M. L. 545 ; *retineō* : retenir, M. L. 7263, d'où *retentō*, -tor, -tus, -ūs m. ; *retinaculum* : ce qui sert à retenir ; au pluriel « rēnes », M. L. 7262, et 7261, **retina* (d'après *habēna?*) ; *sustineō* : soutenir, M. L. 8490 ; *sustentia* (langue de l'Église) ; *trāinstineō* (Plt., Mi. 468).

Itérat-intensif en -teniō dans : *dētēnō* « détenir » (tardif) ; *retentō* « retenir fortement » et « essayer de retenir » ; *sustentō* « soutenir », d'où *sustentatiō*, -tus, -taculum (époque impériale, rare), -tābilis, -tor ; *sustentātrix* : celle qui nourrit (tardif).

V. *tendō*.

tener, -a, -um : tendre (sens physique et moral, souvent joint à *mollis*). Se dit souvent du jeune âge ; de là *ā tenerō*, in *teneris* « dès, dans l'âge tendre », et *teneri*, -ōrum m. pl. (époque impériale). Ancien, usuel ; panroman. M. L. 8645. Celte : britt. *tyner*.

Dérivés : *tenellus, tenellulus*, diminutifs affectifs ; *tenerē* (époque impériale) et *teneriter* (cité par Chiris) ; *teneritās* (joint à *mollitēs*, Cic., Fin. 5, 21, 58) ; *teneritūdō*, tous deux rares ; **teneritā*, supposé par les langues romanes, M. L. 8647 ; *tenerōsiās* (Ven. Fort.) ; *tenerāscō* (Lucr.) et *tenerēscō*, -is (époque impériale).

On rapproche, en général, **ten-* de *teneō*, *tendō*, *tenus* ; aucune autre langue n'a une forme correspondante. Sans rapport avec *τέρην*, sabin **terenus* « *mollis* » (v. Vetter, Hdb., p. 376).

Tenitās : *credebantur esse sortium deae, dictae quod tenendi haberent potestatem*, P. F. 505, 17. Étymologie populaire ? Mot d'origine étrusque, selon certains, mais sans preuve.

tenor : v. *teneō*.

tēnsa, -ae f. : -m ait *uocari Sinnius Capito uelutinum quo exuiae deorum ludicris circensibus in circum ad puluinar uehuntur. Fuit ex ebore, ut apud Titinum in Barbato (13 a), et ex argento, F. 500, 2*. Peut-être à rapprocher de *tendō* et ainsi nommé à cause de la tente qui le couvrait ?

tentō : v. *temptō* et *tendō*.

tenuis, -ē (souvent avec *u* consonne, ce qui se traduit par la scansion *tēnūs*, *tēnūtā* dans la poésie dactylique, d'où les groupes *tēnūs*, *tēnūtā* étaient exclus) : mince, tenu ; d'où « subtil, délicat » (sens physique et moral), « maigre » (sens propre et dérivé : *tenuis cibis, mēnsa* ; *tenuis opēs*), par suite « pauvre, sans importance » (joint à *leuis, inānis, iētūnus*) ; « d'humble condition ». Ancien (Cat.), usuel. Conservé en v. fr. *tenue*. M. L. 8655.

Dérivés et composés : *tenuitās* (classique, Cic.) ; *tenuiter* ; *tenuiculus* (Cic., Fam. 9, 19, 1) ; *tenuitāris* : qui travaille en tissus fins (t. *uestitāris*, Inscr., époque impériale) ; *tenuō*, -ās (poétique, époque impériale, conservé en roumain, M. L. 8654) ; *tenuābilis* ; *tenuātiō* (Cael. Aurel.) ; *tenuātūm* (Apic.) ; *tenuēscēs* (Censor.) ; *attenuō* (composé d'aspect déterminé, préféré par la langue classique, Cic., Cés., au simple *tenuō* : amincir, amaigrir, affaiblir, diminuer ; dans la langue de la rhétorique, « atténuer ») ; *attenuātūm genus = lōxvōv γένος* ; d'où *attenuātiō* (Auct. ad. Her.) ; *inattenuātūs* = *ἀντετορος* (Ov.) ; *extenuō* (classique), conservé en logoudorien, M. L. 3085 ; *extenuātiō*, qui en rhétorique traduit *μετωπος* ou *βάστρων* ; *extenuātōris* (Theod. Prisc.) ; *subtenuis* (Varr.).

De la racine étudiée sous *tendō*. L'u est un élargissement conservé dans les présents véd. *tanūtī*, *tanūt* et horn. *τάνυται*. Cf. skr. *tanūh* « mince, fin », v. sl. *tinū-kū* « mince, fin », v. isl. *þunr* (même sens) ; le vocalisme de *tenus* se retrouve dans lit. *tēnas*, lett. *tēws* « mince », l'adjectif ayant passé au type thématique en letto-lituaniens ; au contraire, irl. *tana*, corn. *tanow* « mince », à la vocalisme radical zéro, comme hom. *τάναος* « al-

long, long » ; cf. got. *filu* « beaucoup » et irl. *il*, avec vocalisme *e*, en face de skr. *purūh* « abondant », avec degré vocalique zéro, et gr. *τολός*, avec degré o. L'i de *tenus* est le même que celui de *suāuis*.

I. *tenus*, -oris n. : lacet tendu. Mot technique ; cf. Non. 6, 12 : *tenus et laqueus : dictus a tendicula*. Plautus *Bacchidibus* (793) : *nunc ab transenna turdus lumbricum petit. Pendebit hodie pulcre : ita intendi tenus*. Cf. aussi Serv., in Ae. 6, 62 : *tenus est proprie extrema pars arcus*. Ne semble pas attesté en dehors de ces exemples.

Pour le sens de *tenus* « lacet tendu », cf. skr. *tdntu* « fil » et gall. tant, irl. tēt « corde ».

De la racine étudiée sous *tendō*. Un thème **tenes-* est peu attesté par ailleurs ; véd. *tānas* est un *ātāx* ; le grec a des adjectifs *ἀτενής* « fortement tendu », *ελατενής* « qui s'allonge en spirale » ; et un thème en *o-*, *tevōc*, le gr. **τένω* n. n'est pas attesté. — Le latin a aussi la forme masculine *tenor*.

II. *tenus* prép. : jusqu'à, avec la nuance « pas plus loin que » (construit avec l'ablatif, *pube tenus*, Vg. Ae. 3, 427, et aussi avec le génitif, *nutricum t.*, Catul. 64, 18 ; *curru tenus*, Vg., G. 3, 53, comme gr. *μέτρον* ; cf. fini, s. u. *finis* ; la construction avec l'accusatif est rare et analogique de *usque*) ; v. Wackernagel, *Verles*, II, 163. Ne semble pas attesté avant Claudio Quadrigarius, ni après Apulée et Ammien, qui, du reste, l'emploient dans le sens dérivé de « d'après » : *faciē, speciē tenus*. *Tenus* est souvent considéré comme le nominatif-accusatif employé avec valeur prépositionnelle de *tenus*, -oris. On a pensé aussi à un ancien adjectif **tenus*, -a, -um qui s'étend jusqu'à », utilisé comme préposition, cf. *uersus, aduersus*, etc. ; v. *prōtinus* (et les adjectifs du type *crātinus?*). *Tenus*, qui est postposé au mot qu'il détermine, a formé une série d'adverbes du type : *ā-tenus, hāc-tenus, aliquā, quādām-tenus* « jusque-là, jusqu'ici », etc. ; *quā-tenus* (v. ce mot). — On doit songer à un ancien **tenos*, du type de lat. *secus* (quecher), irl. *sech* « au delà de, en outre », gall. *hep* « sans » ; **tenos* serait à **ien-* ce que **sek-* paraît être à **sek-*. V. P. Lejay, Mél. Boissier, p. 349.

tepēd, -ēs, -ēre : être chaud. Sens ancien ; cf. Cat., Agr. 69, 2, *ubi (dolium) temperate tepebit* ; de même, *tepēs* signifie s'échauffer, e. g. Cic., N. D. 2, 10, 26, *maria agitata uentis ita tepeunt ut, etc.*, et *tepefaciō* « échauffer », Cic., N. D. 2, 15, 40, *is eius (solis) tactus et non ut tepefaciat solum, sed etiam saepe comburat*. Mais, dans ce sens, *tepēd* s'est trouvé en concurrence avec d'autres verbes, notamment avec *caleō*, et a tendu à prendre la nuance de « être modérément chaud, être tiède », ce qui est l'acception usuelle (au sens physique ou moral). *Tepebit* est arrivé ainsi à s'opposer à *caleō* (cf. Hor., C. 1, 4, 20) et à désigner la tièdeur (dans un sens voisin de *frigēd*), et *tepēs* peut avoir la double valeur de « tièdre » en passant du froid au chaud, e. g. Vg., Ae. 9, 70, *fīco ferrum in pulmone tepebit*, où en passant du chaud au froid, Luc. 4, 284, *paulatim fugū ira ferox mētesque tepeunt* ; cf., de même, l'emploi de *tepidus* dans Ov., R. Am. 629, *tepidam recalescere mentem*. Ancien, technique ou poétique ; non roman.

Formes nominales, dérivés et composés : *tepor*, M. L. 8658, d'où à basse époque *teporūs* ; et, dans Plin, *teporātus* ; *tepidus*, M. L. 8657 (panroman, sauf rou-

main), et **tepidulus*, 8656 a, d'où *tepidō*, -ās (Plin.) ; *tepidāriūs* « concernant l'eau tiède du bassin », -*cella-*-*um ahēnum* ; subst. *tepidārium* n. ; *tepēsō*, -is ; *tepēfa-*-*cīō* et *tepēfī* ; *intepē*, *prætepe*, *intepēsō* (tous trois d'époque impériale). Cf. aussi peut-être *tepula* (*aqua*), épithète d'une eau qu'un aqueduc amenaient au Capitole.

La racine **tep-* indiquait en indo-européen la « chaleur » : v. sl. *teplū* « chaud », *teplostī* « chaleur » ; irl. *te* « chaud » (pluriel *teit*), *tess* « chaleur », gall. *tes*. En sanskrit, *tdpati* « il brûle » indique une chaleur intense allant jusqu'à l'incandescence, ou susceptible de causer une forte douleur. Dans l'Avesta, *tafsaiti* « il s'échauffe » est dit d'un échauffement qui va jusqu'à la brûlure. Skr. *tdpah* signifie « chaleur » et « ascétisme » ; véd. *tdpah* « brûlant » est une épithète du feu ; av. *tafnūs* signifie « flèvre », etc. Le sens de « s'échauffer » est donc ancien dans lat. *tepeō* « je suis échauffé » et *tepēsō* « je m'échauffe », mais il a servi à indiquer un simple réchauffement, et le groupe est parvenu ainsi à indiquer ordinairement la « tièdeur », par opposition au groupe de *caleō*, qui a indiqué la « chaleur » (cf. aussi le groupe de *formus, furnus*) ; en letto-lituaniens, le correspondant du groupe de lat. *caleō*, à savoir lit. *stili* « s'échauffer », etc., a seul survécu, et le groupe de **tep-* a disparu. — Si le latin ne connaît comme formes verbales que *tepeō*, *tepēsō*, c'est sans doute que le type thématique de skr. *tdpati* n'est pas ancien : l'Avesta n'a rien de pareil, ni aucune autre langue ; plusieurs indices donnent lieu de croire que **tep-* fournissait des thèmes du type athénien. Il y a un causatif skr. *tdpdyati* « il échauffe », av. *tdpateiti*, et en slave des représentants de *topiti* « échauffer ». — Lat. *tepor*, formé comme *calor*, est un ancien thème en *-es- ; cf. skr. *tdpah*. — On explique par *-psr- le -fr- de ombr. *tefrū-to* « ex rogō », *tefra* « carnés quae cremantur », osq. *tefūrūm* « offrande à brûler » ; si le rapprochement est correct, il y aurait ici, conservé en italien, le sens de « brûler ». On pourrait penser à une forme **teph-* de la racine, à côté de **tep-*, cf. peut-être gr. *τέφα* ; pour f-, cf. lat. *fallō*.

ter : v. *trēs*.

terentīnae nūces : v. *tarentīna*.

terebrā : v. *terō*.

teres, -etis adj. : *in longitudine rotundatum, quales asseres natura ministrat*, F. 498, 15 ; arrondi (sens propre et figuré), bien tourné ; et « poli, lisse, élégant ». Classique, mais assez rare. Pas de dérivés. Non roman.

Doit appartenir au groupe de *terō* ; cf. *κυκλοτερής* Même formation que *hebes*, -etis.

tergo, -ēs (et *tergō*, -is), *tersī*, *tersum* (et *tertūm*, Varr. ap. Non. 179, 4), -ēre (-ēre) : essuyer ; cf. Varr., L. 6, 85, *mantelium, ubi manus terguntur* ; Quint. 6, 3, 60, t. *frontem sudario* ; d'où « frotter, fourbir, nettoyer ». Ancien (Liv. Andr., Plt., Cat.), usuel. Le participe *tersus* a pris le sens de « clair, pur, net », *tersum diem pro sereno dictum ab antiquis*, F. 498, 13. Les formes romaines remontent à *tergōre*, M. L. 8663.

Dérivés et composés : *tersus*, -ēs m. (Apul.) ; *abs-*, M. L. 48 ; *circum-*, *dē-*, *ex*, M. L. 3088, *per-tergo*. S'y rattachent aussi *manītēle*, q. u. ; *manutergium*, et peut-être *termentum*, et *extermentūm* (v. *terō*).

Aucun rapprochement net. On ne peut faire état de gr. *οτέρης* « rodoir, étrille », qui fait partie d'un ensemble de formes instables : *οτέλγης*, *στλεγης*, etc. Le sens de got. *pairko* « trou » est éloigné. Ni la forme ni le sens ne favorisent un rapprochement avec le groupe de *terō*. La racine doit être ancienne, mais ne se retrouve pas ailleurs. — On cite ombr. *man-trahklu*, *man-draclu* « mante » (?) .

tergum, -i n. (et *tergus* m. ; Plt. As. 319) ; *tergus*, -oris n. (l'ablatif *tergibus*, dans Lucr. 2, 88, qui supposerait *tergū*, ou *tergus*, -ūs, est unique et douteux) : peau (qui recouvre le dos) ; cf. Plin. 8, 30, *durissimum dorso tergus* ; puis « dos » (de l'homme et des animaux) ; s'emploie aussi au pluriel *terga*, même en parlant d'un seul individu, le dos étant composé de deux parties. Il est possible que la forme ancienne ait été *terga* collectif, sur lequel on a refait *tergus* et *tergum*. *Tergum* est la forme ancienne et la seule qui figure dans les locutions adverbiales : à *tergō*, post *tergum*, etc. *Tergus*, -oris, plus récent, est fait d'après *pectus*. Ancien (ENN., Plt.), usuel. Non représenté dans les langues romanes, où il a été supplanté par un mot populaire de sens plus concret, *dorsum*. — V. aussi *tegus*.

Dérivés et composés : *tergilla* : couenne de lard (Apic., Gloss.) ; *terginus* : de cuir, de peau ; *terginum* : foulé, courroie ; *tergorō* (Plin.) : cuirasser, couvrir le dos.

De *terga uertere* a été tiré le composé *tergiuersor*, -aris (fréquent dans Cic.), « tourner le dos », usité surtout au sens moral « user de détours, tergiuerser » (cf. de *mōrem gerere*, *mōrigeror*), d'où *tergiuersanter*, -uersatiō (Cic.), -or, -ōrius (tardifs).

On a rapproché gr. *οτέρος* « peau forte, cuir ». Mais rien ne prouve ni que le grec repose sur **gwh* (d'autres rapprochements sont probables), ni que, après *r*, **gwh* ait pu aboutir à lat. *g* ; et les sens divergent. Pas d'étymologie connue.

termentum : v. *terō*.

termes, -itis m. : *ramus desectus ex arbore, nec foliis repletus, nec nimis glaber*, P. F. 505, 10. Rare et technique ; désigne surtout une branche d'olivier ; d'où le tarentin *termite* « olive sauvage ». M. L. 8666. Certaines formes romaines supposent **termite*, qui semble s'être confondu avec *termen* ; cf. M. L. 8665 ; B. W. *tertre*.

Dérivé : *termiteus*.

Terme technique, qui a chance d'être emprunté, comme beaucoup de mots en -es, -itis (v. *satelles*, *miles*, *coches*, *caespes*, *puples*, *tarmes*, etc.). Cf. *τέρμανος*?

terminus, -i m. (*termō*, -ōnis, dans ENN., A. 479, 480, qui l'a peut-être emprunté au grec, cf. Fest. 498, 1 ; *termen*, -inis n., attesté par Varr., L. L. 5, 21, et confirmé épigraphiquement, cf. *termina duo* dans la *Sententia Minuciorum*, CIL I² 584, l. 8, 117 av. J.-C.) : borne (et par ressemblance avec l'objet, employé avec le sens de *membrum virile* dans Pomponius, R³ 125, cité par Non. 146, 21). Personnifié et divinisé : *Terminus* « le dieu Terme ». Par extension, « limite, terme » (souvent joint à *finis*). Les formes romaines remontent à *termen*, **termine*, **termite* (d'après *limitem*?). M. L. 8665 ; B. W. s. u. Celtique : irl. *terman*, brit. *terfyn*.

Dérivés et composés : *terminalis*, d'où *Terminalia*,

-ium « fêtes en l'honneur du dieu Terme » ; *terminō*, -as (classique) ; propre et figuré) ; *terminatiō* (classique) et *terminatō*, -tus (tardifs).

amterminus et *perterminus* (v. ce mot) ; *conterminus* synonyme de *confinis* ; *conterminō* (époque impériale) = *συνοπλῶς* ; *dēterminō* (= *ἀφορᾶς*), -ātōs et *distrīminō* : séparer par des bornes, délimiter (= *διορᾶς*) ; *exterminō* (= *ξεφορᾶς*) : bannir, chasser des frontières. Mot cicéronien, rare ailleurs. Dans la langue de l'Église, il a le sens de « détruire de fond en comble, exterminer » (= *extirpā*). Dérivés : *exterminatiō*, -or, -bilis (langue de l'Église) ; *exterminatō* (id.) ; peut-être conservé en loquodorian, M. L. 3090 ; *prōterminō* : avancer les bornes (Apul., Sid.) ; *atterminō*, M. L. 765.

Mot italique, comme on le voit par osq. *teremenniū* « *termina* », *teremnattē* et *termināerunt* ; ombr. *terminom-e* « ad *terminum* », *termnas* « *terminatū* ». Le grec a un mot correspondant, mais, comme d'habitude, avec une valeur technique un peu moins précise que celle qu'a *terminus* dans la langue de propriétaires ruraux qu'a été d'abord le latin : *τέρμα* (avec une forme masculine *τέρμανος*, qui se lit seulement chez les poètes, où elle a un caractère religieux) « terme, limite, fin ». On rapproche aussi hitt. *tarmazzī* *terminat* ; et la préposition *trāns* et les mots apparentés, mais de manière vague. — On voit ici l'opposition du neutre *termen*, *τέρμα*, désignant une chose, et du masculin *terminus*, *τέρμανος*, qui présente la même notion avec une valeur animée, religieuse. Le contraste est plus clair en latin qu'en grec, où, cependant, il est sensible.

termī : v. *trēs*.

terō, -is, *trīfūl* (et *trīi*, e. g. dans *contrīleris*, Ov., Med. 83 ; -*terui* dans *aterrui*, attesté à partir de Tibulle I 4, 48, et *conteruisse* d'Apulée, Met. 8, 23 ; v. Thes. II 1127, 14 et IV 682, 38 et suiv. ; 2^e pers. *trīstī* [Cat. 66, 3 ; sur le parfait a été construit à basse époque un présent *contrīo*, v. Thes., l. cit., 51 sqq. cf. *strō* de *strāti*], *trītūm* (la forme de participe en -*to*, *tertus* dans *terta galea*, Varr., Men. 169, se rattache à *tergeō* plutôt qu'à *terō*), *terere* : frotter, cf. Plin. 16, 208, *teritur lignum ligno ignemque concipiū attrītū* ; user en frottant ; d'où plus généralement « user » ; « battre » (le grain). Se dit du temps que l'on passe (en pure perte), *t. diem, tempus* (cf. l'emploi de gr. *[χαττα-τρίψω]*, où *terō* est synonyme de *cōsūmō*, *absūmō*). Employé quelquefois au sens obscène, comme *molō* (e. g. Plt., Cap. 888, cf. gr. *τρίψω*). Ancien (ENN.), usuel. Non roman (cf. *friō*, *fricō*).

Dérivés et composés en *ter-*, *ter-*, *trī-* :

1^o *terebra* (*terebrum*, tardif) : instrument à forer, à percer, drille, tarière, trépan, etc., M. L. 8661 (*terebra* et *tenebra*, concurrence par *trypan* (gr.), M. L. 8759 ; v. B. W. *tarière*) ; *terebellus*, CGL V 396, 41, confirmé par les langues romanes, M. L. 8659 (*terebellus* et *tene-*) ; *terebō*, -ās ; *terebatīs* (Col.), -or : *τερπητής* (Gr.) ; *terebatīmen* (Fulg.) ; *terebatīsus* (Scrib.) ; *con-*, *ex-*, *per-terebō*.

2^o *termentum* : détrimentum, Plt., Ba. 929 ; *extermentum* « linteum quod teritur corpore », Varr., L. L. 5, 21 (forme faite sur le présent *terō*, à moins que *termentum* et *extermentum* ne doivent se rattacher à *terg(e)ō*), ce qui conviendrait mieux pour le second.

τετράψω, sur lequel a été faite une conjugaison ; ainsi chez Homère, φ 198, *τέτρηνα* de *πάντα τετρέπτω*. Il a été fait secondairement des formes thématiques, en latin avec le vocalisme radical *e*, d'où *terō*, en slave avec le vocalisme zéro, d'où v. sl. *trō* « je frotte » (en face d'un infinitif *trāti* (serbe *trāti*), aor. *trū* « il a frotté » ; mais le slave a aussi des représentants de **terti*). Le lituanien a, à la fois, *trīnu*, *trīnti* « frotter » et *tirītū*, *tirīti* « enquêter, examiner » (qui est sans doute un sens secondaire). Le celtique n'a que des formes verbales toutes secondaires : gall. *taraw* « battre », *trewis* « il a battu ». Pour le sens de *tribulum*, on notera le groupe de got. *briskan* « battre (le blé) » ; mais on peut se demander si le nom de cet outil n'est pas entré par étymologie populaire dans le groupe de *terō*, *trītū*.

La racine admet des élargissements. Ainsi le grec a *τρόω* « j'use », *τρίψω*, en face de v. sl. *tryti* « terere ». Un élargissement -i- figure dans gr. *τρī-θ-ν* « je frotte », *τρī-θ-ην* et dans tokh. B. *tetriwu* « écrasé » ; ainsi s'explique le *trī-* de lat. *trītū*, etc. ; cf. le cas de *petitus* en face de *petō*, etc.

Sur une autre racine **ter-* (ou un autre sens de cette racine), v. sous *trāns*.

terra, -ae f. (*terā* « in augurum libris », graphie archaïsante, où la géménée est notée par un seul signe, Varr., L. L. 5, 21, peut-être pour rapprocher *terra de terere* « quod teratur ») : *terre* « en tant qu'élément (opposé à mer) », cf. *terrā marīque* ; planète que nous habitons, « la terre » ; cf. Cic., N. D. 2, 39, 98 ; Tu. 1, 17, 40, etc. ; et « partie de la terre qu'on habite, région, pays » (*Terra sancta* = ἡ ἀγία γῆ), d'où le pluriel *terrae*, cf. *orbis terrarū*, etc. *Terra* est rarement personnifié et divinisé ; le nom de la déesse est *Tellūs*, cf. Cic., N. D. 3, 20, 52, *iam si est Ceres a gerendo, terra ipsa dea est et iā habetur* : *quae est enim iā Tellūs?* Ancien (Liv. Andr.), usuel. Panromain. M. L. 8668. Celtique : irl. *teara*.

Dérivés et composés : *terrula* : petite pièce de terre (bas latin) ; *terrēnū* : de terre ; subst. *terrēnum* : terrain (langue de l'agriculture) ; *terrēna*, -ōrum « les êtres terrestres », M. L. 8672 ; *exterrēnū* : ἀπόδημος (Gloss.) ; *subterrēnū* (Apul.) ; Skutsch, ALLG 12, 202, n. 2, a supposé que *terrēnū*, qui n'apparaît pas avant Cicéron et César, avait été fait sur *aēnūs* (uāsa *terrēna*, d'après uāsa *aēna*) ; mais *terrēnū* ne s'oppose pas nécessairement à *aēnūs* (Cicéron l'oppose à *aqūātilis*, *marīnūs*, *ūmidūs*), et la formation peut être ancienne ; *terrestēr* (-*trīs*, -*trīs*, -*trīre* : terrestre, M. L. 8673) ; *terreus* (rare, Varr.), d'où *mediterrērūs* : *-amēlius quam mediterrērāneū Sisenna* (inc. 3) dici putat, P. F. 111, 2 ; M. L. 8673 a ; *subterreus* (Arn.) ; *terrōs* : terreux (rare, Vitr.), M. L. 8674 a ; *terrālīs* (herba, Ps.-Apul., Herb. 106, mais la lecture est douteuse ; cf. Howald-Sigerist, ad loc.) ; *terrulentus* (Prud.) ; *terrāneus* dans *exterrāneus* « ex alia terrā », P. F. 69, 12, ἀλλόφυλος (Gloss.) ; cf. *extrāneus*, *mediterrāneus*, *subterrāneus*, M. L. 8397 b. Ne figure en latin que dans les composés ; mais les langues romanes supposent un simple *terrēnūs* avec un dérivé *terrēnōla* « alouette » (*Phēdēre*, App. 30, 1), M. L. 8670-8671.

-*terrīs* dans *exterrīs* (= *extsūl*) : adjetif avec vocabulaire ancien dans le composé ; *territōrium* n. défini par Varr., L. L. 5, 21, *colonis locus communis qui*

fluencé par *taeter* ; *tētricitās* (*tae-*), dans le poème intitulé *Laus Pisonis*, ne prouve rien, car *tētricitās* est exclu de l'hexamètre.

Adjectif expressif sans étymologie certaine. Rare et poétique. Forme à redoublement de la famille de *taeter*, *tristis*? V. ces mots.

tetrinīō, -īs, -īre : barboter (cri du canard ; Auct. Carm. Philom. 22). On a aussi *tetrissitō*, -ās.

Verbe expressif. Cf. *tinnīō* et *tetraz*, etc.

texō, -is, -ul, *textum*, *texere* : tisser, *t. tēlam* ; tramer, entrelacer. Se dit non seulement de la toile, mais de tout ouvrage dont les matériaux s'entre-croisent ou s'enchevêtrent : *t. robōrē nāuēs* (Vg.) et *textrinūm* « chantier de construction (Enn.) ; *t. nīdōs* ; *t. parietem lēntō uimine* ; s'est appliqué aussi, comme le gr. θέραυλος, aux choses de l'esprit : *t. sermōnēs* (Plt.), *t. epistulās* (Cic.), *t. ὀράτōnēm* (Quint.), etc., d'où le sens de *textus*. Ancien, usuel. Panroman. M. L. 8693 ; B. W. *tisser*.

Dérivés et composés : *tēla* f. : toile, chaîne de la toile ; par extension, « métier ». Panroman. M. L. 8620 ; dérivé **tēliārius*, cf. *tēliāria* dans Isid., Or. 19, 29, 1, et CGL V 580, 55 ; *subtēni* : trame ; *subtilis*, q. u. ; *textilis* : tissé, tissu ; *textile* n. « toile » ; *textor* et *textrix*, *textricula*, *textrōrius* (Col., Sén.), *textrīnus* et *textrīna* : atelier ou profession de tisserand ; *textrinūm* n. (scil. *opus*) ; *textūra* : tissu, contexture (= πεπτόλον) dans Lucr.) ; *textus*, -ās m. : tissu, trame ; enchaînement d'un récit ; « texte (époque impériale), teneur, récit ».

Composés : *ad*- (at-) *texō* : tisser contre, adapter, ajouter à (= προστέλω, cf. Cic., Tim. 41) ; *contexō* (= οὐνοφάλω) : former en tissant, entrelacer assembler, quelquefois synonyme de *coniungō* ; *contextus*, -ās m. et bas latin *contextiō* ; *contexē*, *contexim* ; *dētexō* : 1^o achever de tisser ; 2^o défaire un tissu, découdre (seulement au figuré dans Plt., Ba. 239) ; *intexō*, M. L. 4502 ; *intextus* ; *inter* ; *ob*-, *per*-*texō* ; *prætexō* : 1^o tisser devant, tisser une bordure, border (propre et figuré), cf. Ov., Pont. 3, 8, 7, *purpura saepe tuos fulgens prætexit amictus* ; d'où *prætexta* (*toga*) « toge bordée d'une large bande de pourpre » (cf. Rich., s. u. *toga*) et *prætextatūs* ; puis, le prétexte étant le vêtement des hautes classes, *prætexta* (sc. *fābula*) a désigné la tragédie romaine, comme *togāta* désigne la comédie ; 2^o métaphoriquement « mettre en avant », par suite « couvrir » (une faute), cf. Vg., Ae. 4, 172, *coniugium scāpō : hoc prætextū nomine culpam* ; « prætexte » (Cic.) et *prætextūm* : prétexte (époque impériale) ; *prætextus*, -ās m. (époque impériale) : ornement, dignité (Tac.) ; prétexte (T.-L., Pétr., *sub prætexū*) ; *retexō* : défaire un tissu ; *subtexō* : tisser sous ou devant ; couvrir, ajouter.

Il y a une racine indo-européenne signifiant « travailler avec la hache, charpenter », qui a fourni un présent radical athémétique véd. *tāṣṭi* (3^e plur. *tāṣṭati*), avec les formes iraniennes correspondantes et avec des substituts : v. sl. *tesq*, lette *tesu* ; les formes nominales telles que skr. *tāṣṭan-* et av. *taṣan-* « charpentier », gr. *tēxtrō* ou v. sl. *tesla* « hache », v. h. a. *dehsala* (nom d'une sorte de hache), irl. *tāl* « hache ». On n'en pourra rapprocher lat. *texō* qu'à la condition de poser un sens initial vague, ce à quoi rien n'autorise ; le grec a, il est vrai, *τέχνη* qui a le sens général d' « art, artifice », mais que le traî-

tement du groupe *-ks- sépare de *tēxtrō* autant que le sens. L'indo-iranien a une racine skr. *todk*, av. *θāwax*, que le traitements de *-ks- distingue de skr. *takṣ*, av. *tak*. — V. sl. *tūk* « je tisse » est isolé. Y aurait-il eu une racine **tēwēk-s*, de sens général, à quoi se rattacherait *texō*? Il est impossible de rien préciser. V. *tignum*.

thalamus, -ī m. : chambre à l'intérieur d'une maison, chambre nuptiale. Emprunt, d'abord savant, au gr. θαλαμός, qui a pénétré dans la langue parlée, sans doute par les poètes, et surtout par Virgile qu'on apprenait à l'école ; le mot est passé dans les langues romanes, surtout dans les langues hispaniques. M. L. 8694.

thallus, -ī m. : tige d'une plante avec ses feuilles. Emprunté par la langue de l'agriculture (*Colum.*) au gr. θαλλός et passé dans les langues romanes, fr. *talle*, etc. M. L. 8695.

thēātrum, -ī n. : théâtre. Emprunt au gr. θέātrōv, (Naev., Cic.).

Dérivé : *thēātrālis* (Cic.).

thēāca, -ae f. : étui, boîte. Emprunté au gr. θέācē, demeuré dans les langues romanes, M. L. 8699, en celtique : irl. *tiach*, gall. *tawg*, et en germanique : v. h. a. *ziahha*. Adj. dérivé : *thēācātus* (Sid.).

thēlō : gr. θέλω, dont saint Augustin s'est servi pour faire des hybrides : *thelodūtēs*, *thelohumili*, *thelosapiēns*.

thēriacus, -ā, -um : thériacal, qui a des propriétés contre les morsures ; et *thēriaca* f. : thériaque. Emprunt au gr. θηρωχός (Plin.). M. L. 8704.

thermāe, -ārum f. : thermes. Comme *balīneac*, emprunt au grec ; cf. θέρμας « chaud » ; attesté seulement à l'époque impériale (Plin., Mart., Juv.).

Dérivés : *thermārius* (Inscr.) ; *thermulae*, -ārius.

Composés plautiniens : *thermopōtō*, -ās « boire chaud », d'après θέρμαπότης ; *thermo-* et *thermipōlōn* (avec un i proprement latin), Tri. 1013-1014.

thēsaurus, -ī f. (*thēnaurus*, avec une graphie en notant l'ē devant s) m. : trésor. Emprunt ancien (Plt.) au gr. θησαυρός, M. L. 8706 ; B. W. s. u. ; v. h. a. *treso*, *triso*.

Dérivés : *thēsaurārius* (Plt.) et, à basse époque, *thēsaurāns* ; *thēsaurīzō*, -ās (langue de l'Église).

thētātūs, -ā, -um : marqué du θ (initiale de θέātrōv), condamné à mort. Terme de la langue des soldats de l'époque impériale.

thiasus, -ī m. : thiasse ; transcription savante du gr. θιάσος, d'où sont dérivés *t(h)iasāns* (Pac., Trag. 311, *tiasantem... melum*), *thiasitās* = *sōdālītās*, P. F. 503, 16.

***thīldō**, -ōnis m. : nom d'une espèce de cheval, originaire d'Espagne, dans Plin. 8, 166 (avec *asturō*). Forme peu sûre. V. *celdō*.

t(h)īdūs m. : oncle. Dans Isid., Or. 9, 6, 15, qui note *tūs Graecūm est*. Emprunt tardif au gr. θētōs ; cf. *thīa*, *materīera*, CGL V 396, 14. M. L. 8709 (it. *xio*, esp. *tiō*).

thōrāx, -ācīs m. : cuirasse ; et « poitrine, buste ». Transcription du gr. θέραξ (depuis Virg.) ; *thōrācītūs* (Plin.), *thōrācīculūs* (Aldh.).

thēronus, -ī m. : trône. Emprunt au gr. θērōv, qui,

dans la langue impériale, se substitue à *solum*. M. L. 8718. Celtique : irl. *troin*. D'où *altīthronūs*.

thūrīō (tu-), -ōnis m. : poisson de mer ressemblant au dauphin, d'après Pline, H. N. 9, 34. La transcription grecque θυρότονος dans Athénée semble indiquer que la graphie *thūrīō* est la bonne ; v. de Saint-Denis, Pline, s. u. Origine et sens précis inconnus.

thymū, -ī n. (*thymus* m.) : thym. Emprunt au gr. θύμος ; latinisé en *tumum*, *tumus* dans la langue parlée. M. L. 8723. Celtique : irl. *tim*. Dérivé latin : *thymētūs* (Plin.). Cf. aussi le dérivé *thymīama* « pastille à brûler » (= θυμόμα), déformé en *thymīa* par la langue parlée. M. L. 8722.

thynnus : v. *tunnus*.

thyrus, -ī m. : 1^o tige des plantes ; 2^o thyrse baccharique. Emprunt poétique et technique au gr. θύρα (itt. *tuwarsa-*, *tursa-* « vigne, sarment »), latinisé dans la langue parlée en *turus*, cf. CGL III 465, 72, *turus*, *xwulōs*, et demeuré dans les langues romanes. M. L. 8725 ; B. W. *torse*. De là : *thyrīcūs*, *thyrīger*.

tiāra, -āe f. : tiare. Emprunt au gr. τιάρα, lui-même asiatique. La langue ancienne (Plaute) a *tiāra* ; la langue impériale y substitue *tiārās* m., de τιάρας (ion. τιφῆς, Hdt. 7, 61) ; cf. Vg., Ae. 7, 247, *sceptrum sacerque tiāras*.

Dérivé : *tiārātūs*, -ā, -um (Sid.).

tiābā, -āe f. : 1^o flûte ; 2^o tibia, os de la jambe et la « jambe » elle-même. Le sens de « flûte » est le plus ancien ; c'est à lui que remontent les composés *tiābēn*, *-cīna* (Plt., Enn.), *tiābīcīnūm* (Cic.), d'où *tiābīcīnō* à basse époque et *tiābīcīnātōr* (cf. *būcīnātōr*) et les dérivés *tiābīnūs* (Varth., t. *modī*), *tiābīrātūs* : faiseur de flûtes. Le sens de « tibia » n'apparaît qu'à l'époque impériale (Cels., Plin.), par un développement dont on trouve l'analogue dans gr. θύλας. Le mot est demeuré en roman au sens de « tige ». M. L. 8727 ; B. W. s. u.

Terme technique, sans étymologie certaine.

***tiābrācūs** (*tubrūcūs*, *tīfrācūs*) : *tubrūcūs uocatōs quod tiābā bracūs tegant* ; *tiābrācūs quod a bracīs ad tiābās usque perueniant*, Isid., Or. 19, 22, 50. Mot germanique ; v. Sofer, 160 ; M. L. 8967.

tiābūs, -ī m. : sorte de pin. *Pinaster... easdem arēbērē alio nomine esse per orām Italīe, quas tiābūs uocant, plēriōle arbitrātūr*, Plin. 16, 39. Sans autre exemple. Rappelle pour la forme *ebulūs*, *acerabulūs*. V. V. Bertoldi, Arch. Romanicum, 17 (1933), 1, 73 sqq., et *La Parola, quale testimone della Storia*, p. 172.

Tibur, -ūris n. : Tibur, nom d'une ville du Latium ; de la différents dérivés, dont *tiābūtūs*, appliquée aux produits de Tibur, notamment à la pierre qu'on tirait, et qui est demeuré dans les langues romanes. M. L. 8728.

tiātā : *ilicēta. Romae autem Tiātā curia. Tiātā etiam locū iuxta Capuām*, P. F. 503, 14. *Tiātā*, -ōrum est aussi le nom d'une chaîne de montagnes au nord de Capoue, d'où *Tiātātūs*. Le mot se dénonce comme dialectal par son *j* intérieur ; il semble un adjectif dérivé d'un nom indigène **tīfa*, *tīfa* supposé par certaines formes romaines, avec un doublet *tippa*, cf. M. L. 8731. Peut-être apparenté à *teba*.

tīgnūm, -ī n. : matériaux de construction ; *tīgnī apellātōne in lege XII tabularū omne genus materiae, ex qua aedificia constant, significatur*, Dig. 50, 62 ; cf. 47, 3. Ce sens n'est attesté que dans cette définition et dans un emploi du diminutif *tīgīllūm* ; cf. P. F. 399, 2 : *sororūm tīgīllūm appellātūr locus sacer in honore Iūnōis quēm Horatiū quīdam statuerat causa sororis* a se *interfectae*, *ob suām expiātōnē* ; et Plt., Au. 301, *du suo tīgīllūm fūrūs si quā exit foras*, auquel se rapporte la gloire corrompue de Nonius 134, 8 : *līgellūm* (i. e. *tīgīllūm*) *tūgīrīolūm, dōmīcīlūm breue*. — Autrement, *tīgnūm*, usité surtout au pluriel, apparaît spécialisé dans le sens de « poutre(s) », et particulièrement « entrails » ou poutres jetées en travers d'un côté à l'autre du bâtiment et reposant sur les *trābēs* ou poutres formant les architraves qui reposent sur les colonnes ou pilastres ; cf. Rich., s. u. *māterīatōtī*. Il est évident que, dans ce sens, *tīgnūm* a été rapproché de *tegō* (cf. *līgūm/legō*) : c'est sur les *tīgnūm* que repose le *tēctūm*. Ancien (Lex XII Tāb., Cat., Plt.), usuel. M. L. 8732 a.

Dérivés : *tīgnāriūs* adj. (t. *fabēr*, Cic.) et *tīgnāriūs*, *tārīfī* d'après les autres formes en -āriūs ; *contīgnō*, -ās : charpenter ; *contīgnātōr* ; *tīgīllūm*, -ī : v. plus haut, M. L. 8732 ; *Tīgīllūs* m., épithète de Jupiter (Aug., Ciū. D. 7, 11) ; *tīgnūlūm* (Boëce) ; *intertīgnūm*, M. L. 4498 ; *tīgnōserrāriūs* « scieur de bois », CIL XI, 244.

La racine de **teks-* de véd. *tāpti* « il travaille avec la hache » et de v. sl. *tesq* « travailler avec la hache » n'est conservée dans aucun verbe latin (v. ce qui est dit de *texō*). En germanique et en celtique, elle fournit des noms de la hache : v. sl. *tesla*, v. h. a. *dehsala* et irl. *tal* ; *tīgnūm* fait penser à cette racine, mais la forme ne s'explique pas en partant de **teks-no-*. *Tīgnūm* est formé comme *līgūm*, de *legō*, et pourrait provenir de *teg-no-*.

tīgrīs, -īs (et -īdīs) c. : tigre. Emprunt au gr. τīgrīs attesté dès Varr., L. L. 5, 100 : *tīgrīs qui est ut leo uariūs, qui uiuīs capi adhuc non potuit. Vocabulum e lingua armenia : nam ibi et sagittā et quod uehementissimum fūlūm dicitur Tīgrīs*. La prose emploie le nom au masculin, la poésie au féminin ; de là un féminin *tīgrīda*, M. L. 8733. Celtique : irl. *tīgrī*.

Dérivés et composés : *tīgrīnūs* (Plin.) ; *tīgrīfī* (Sid.). Le mot grec est lui-même d'origine iranienne ; à l'époque de Varro, l'Arménie était dominée par une aristocratie parthe. Le rapprochement avec le nom du félin est une étymologie populaire.

tilīa, -āe f. : 1^o tilleul. Attesté depuis Virgile ; 2^o seconde écorce de l'orme (= φύλāpā). Panroman. M. L. 8735 ; B. W. s. u.

Dérivés tardifs : *tilīaceus* (Capitol.) ; *tilīagineus* (Col.) ; *tilīaris* (Cael. Aur.) ; *tilīnūs* (Gloss.).

Irl. *teile* « tilleul » a l'air d'être simplement le mot *anglais tēle*, qui provient du v. fr. *teil*. Gr. *τītēlātī* signifie « orme ». Pas d'étymologie sûre.

timēdō, -ōs, -ul, -ēre : craindre ; avoir peur. Transitif et absolu, cf. *nē timē*. Ancien, classique et usuel ; demeuré dans les langues romanes. M. L. 8737.

Dérivés et composés : *timōr* (*timōs*, Naev. ap. Non. 487, 6) : crainte, peur. Personnifié et divinisé (= φē-

605). Panroman. M. L. 8738, *timidus, timidē, timidi-* *tās* (attesté dès Pacuvius, fréquent dans Cicéron) ; *timidūlē* (Apul.) ; *timōrātūs* « timoré » = εὐαθῆς (Ital.) ; *timēscō* (Amm.) ; *timēfactus* (Lucr., Cic.) ; *prae-, sub-timeō* ; *ex-, pertimēscō*. *-is* ; *intimidē, inti-* *mōrātē* (rares et tardifs).

Pas d'étymologie claire. Le groupe de got. *faurhts* « θειλός » n'en a pas davantage. Les mots indo-européens signifiant « craintre » n'ont qu'une aire peu étendue, gr. θεός (F) et. (θεός, etc.) et arm. *erkn̄im* « je crains », d'une part, ou irl. « agur » « je crains », v. isl. *agan* « craindre », et skr. *bhāyate*, v. sl. *boitū se* « il craint », de l'autre. — Lat. *terrō* n'est venu que secondairement au sens de « effrayer ». — Le groupe de *metus*, comme celui de irl. *omun*, gall. *oñin* « crainte », n'a pas non plus d'étymologie.

tina, *-ae* f. : sorte de bouteille à vin, définie par Varr. ap. Non. 544, 5, *oris longi cum operculo*. Demeuré dans les langues romanes, M. L. 8741, *tina* et *tinum*. Cf. P. F. 501, 1 : *tinia, uasa uinaria*; et *canaua, cauea, tinum*, Not. Tir.

tinea, *-ae* f. : sorte de poisson, sans doute la « tanche », Aus., Mos. 125. Usité comme nom propre dans l'Italie du Nord. M. L. 8742; néerl. *tinke*.

Sans étymologie. Celtique?

tinea, *-ae* f. : désigne toute espèce de vers ou de mites, ver des arbres, des fruits, chenille, larve, pou, vermine, etc. En particulier la « teigne ». Ancien (Cat.). Panroman, sauf roumain. M. L. 8746.

Dérivés : *tineola* (Vég.) ; *tineōsus* (Col.), M. L. 8747-8748 ; *tineō*, *-ās* (Ital., Vulg.) ; *tiniāria* (*tineāria*) ; *tiniātica* : molène blattaire, dite herbe aux mites (*uer-* *bascum blattaria*).

Sans étymologie.

tingō (*tingō*, Varr., L. L. 6, 96, est refait sur *tinxi*, d'après *ungō*, *unxi*), *-is, tinxi, tinctum, tingere* : plonger dans un liquide, tremper ; *t. flumine corpora*, Ov., M. 12, 413 : *Arctos Oceani metuens aegore tingi*, Vg., G. 1, 246; d'où « baptiser » (Lact.). Spécialisé comme βάπτω, dans le sens de « teindre » (= *inficiō*), sens propre et figuré, *t. comam, cutem*; *tinctus* : qui a une teinte de. Classique, usuel. Panroman, sauf roumain. M. L. 8750, 8744.

Dérivés et composés : *tinctilis* (Ov.) ; *tinctor* = βα-*ptēs* ; *tinctōrius* ; *tinctiō* « baptême » (langue de l'Eglise) ; *tincturā*, M. L. 8743 ; *tinctus*, *-is* (Plin.) ; Subst. : *tincta*, *-ae* f. : *tinctūra* (Lucif. Cagl.), d'où esp.-port. *tinta* « encré », all. *Tinte*.

attingō : arroser, *intingō*, M. L. 4504, et *intinctus*, *-is* m. ; *practinctus* ; *retingō*.

Cf. gr. τέγγω « je mouille » (sans aoriste radical) et, peut-être, un mot isolé en germanique : v. h. a. *dunkōn* « plonger ».

tinia : v. *tina*.

tiniō, *-is, -iul* (i-), *-itum, -ire* : tinter. Par image « faire tinter la monnaie, payer » ; « gazouiller, bavar-der, chanter ». Ancien (Enn., Plit.), usuel. M. L. 8751.

Dérivés et composés : *tinnitūs*, *-is* m. ; *tinnimen-* *tum* (Plit.) ; *tinnulus*, d'où *tinnulum* : πλῆγτρον (Gloss.) ; *tinnunculus* : crécerelle, oiseau (cf. *tituncu-*

lus) ; *tinniō*, *-as* (tardif) ; *tintinniō*, *-is* et *tintinnō* ; *tintiō*, cf. Cat. 51, 11; les formes romanes remontent à *titinnāre*, M. L. 8752 ; *tintinnūm* (Ven. Fort.) ; *tin-* *nābellum* : clochette, d'où *tintinnābulātūs* ; *tintin-* *bellum* : petite crécerelle ; *tintinnāculūs*, *-a*, *-um* *retinīō*, d'où **retinīōtūs* « retenir », B. W. s. u.

Verbes expressifs ; cf. v. sl. *titnēti* « faire du bruit », d'une part, ou irl. « agur » « je crains », v. isl. *agan* « craindre », et skr. *bhāyate*, v. sl. *boitū se* « il craint », de l'autre.

— Lat. *terrō* n'est venu que secondairement au sens de « effrayer ». — Le groupe de *metus*, comme celui de irl. *omun*, gall. *oñin* « crainte », n'a pas non plus d'étymologie.

tina, *-ae* f. : sorte de bouteille à vin, définie par Varr. ap. Non. 544, 5, *oris longi cum operculo*. Demeuré dans les langues romanes, M. L. 8741, *tina* et *tinum*. Cf. P. F. 501, 1 : *tinia, uasa uinaria*; et *canaua, cauea, tinum*, Not. Tir.

tina, *-ae* f. : sorte de poisson, sans doute la « tanche », Aus., Mos. 125. Usité comme nom propre dans l'Italie du Nord. M. L. 8742; néerl. *tinke*.

Sans étymologie. Celtique?

tinea, *-ae* f. : désigne toute espèce de vers ou de mites, ver des arbres, des fruits, chenille, larve, pou, vermine, etc. En particulier la « teigne ». Ancien (Cat.). Panroman, sauf roumain. M. L. 8746.

Dérivés : *tineola* (Vég.) ; *tineōsus* (Col.), M. L. 8747-8748 ; *tineō*, *-ās* (Ital., Vulg.) ; *tiniāria* (*tineāria*) ; *tiniātica* : molène blattaire, dite herbe aux mites (*uer-* *bascum blattaria*).

Sans étymologie.

tingō (*tingō*, Varr., L. L. 6, 96, est refait sur *tinxi*, d'après *ungō*, *unxi*), *-is, tinxi, tinctum, tingere* : plonger dans un liquide, tremper ; *t. flumine corpora*, Ov., M. 12, 413 : *Arctos Oceani metuens aegore tingi*, Vg., G. 1, 246; d'où « baptiser » (Lact.). Spécialisé comme βάπτω, dans le sens de « teindre » (= *inficiō*), sens propre et figuré, *t. comam, cutem*; *tinctus* : qui a une teinte de. Classique, usuel. Panroman, sauf roumain. M. L. 8750, 8744.

Dérivés et composés : *tinctilis* (Ov.) ; *tinctor* = βα-*ptēs* ; *tinctōrius* ; *tinctiō* « baptême » (langue de l'Eglise) ; *tincturā*, M. L. 8743 ; *tinctus*, *-is* (Plin.) ; Subst. : *tincta*, *-ae* f. : *tinctūra* (Lucif. Cagl.), d'où esp.-port. *tinta* « encré », all. *Tinte*.

attingō : arroser, *intingō*, M. L. 4504, et *intinctus*, *-is* m. ; *practinctus* ; *retingō*.

Cf. gr. τέγγω « je mouille » (sans aoriste radical) et, peut-être, un mot isolé en germanique : v. h. a. *dunkōn* « plonger ».

tinia : v. *tina*.

tiniō, *-is, -iul* (i-), *-itum, -ire* : tinter. Par image « faire tinter la monnaie, payer » ; « gazouiller, bavar-der, chanter ». Ancien (Enn., Plit.), usuel. M. L. 8751.

Dérivés et composés : *tinnitūs*, *-is* m. ; *tinnimen-* *tum* (Plit.) ; *tinnulus*, d'où *tinnulum* : πλῆγτρον (Gloss.) ; *tinnunculus* : crécerelle, oiseau (cf. *tituncu-*

lus) ; *tinniō*, *-as* (tardif) ; *tintinniō*, *-is* et *tintinnō* ; *tintiō*, cf. Cat. 51, 11; les formes romanes remontent à *titinnāre*, M. L. 8752 ; *tintinnūm* (Ven. Fort.) ; *tin-* *nābellum* : clochette, d'où *tintinnābulātūs* ; *tintin-* *bellum* : petite crécerelle ; *tintinnāculūs*, *-a*, *-um* *retinīō*, d'où **retinīōtūs* « retenir », B. W. s. u.

Verbes expressifs ; cf. v. sl. *titnēti* « faire du bruit », d'une part, ou irl. « agur » « je crains », v. isl. *agan* « craindre », et skr. *bhāyate*, v. sl. *boitū se* « il craint », de l'autre.

— Lat. *terrō* n'est venu que secondairement au sens de « effrayer ». — Le groupe de *metus*, comme celui de irl. *omun*, gall. *oñin* « crainte », n'a pas non plus d'étymologie.

tina, *-ae* f. : sorte de bouteille à vin, définie par Varr. ap. Non. 544, 5, *oris longi cum operculo*. Demeuré dans les langues romanes, M. L. 8741, *tina* et *tinum*. Cf. P. F. 501, 1 : *tinia, uasa uinaria*; et *canaua, cauea, tinum*, Not. Tir.

tina, *-ae* f. : sorte de poisson, sans doute la « tanche », Aus., Mos. 125. Usité comme nom propre dans l'Italie du Nord. M. L. 8742; néerl. *tinke*.

Sans étymologie. Celtique?

tinea, *-ae* f. : désigne toute espèce de vers ou de mites, ver des arbres, des fruits, chenille, larve, pou, vermine, etc. En particulier la « teigne ». Ancien (Cat.). Panroman, sauf roumain. M. L. 8746.

Dérivés : *tineola* (Vég.) ; *tineōsus* (Col.), M. L. 8747-8748 ; *tineō*, *-ās* (Ital., Vulg.) ; *tiniāria* (*tineāria*) ; *tiniātica* : molène blattaire, dite herbe aux mites (*uer-* *bascum blattaria*).

Sans étymologie.

tingō (*tingō*, Varr., L. L. 6, 96, est refait sur *tinxi*, d'après *ungō*, *unxi*), *-is, tinxi, tinctum, tingere* : plonger dans un liquide, tremper ; *t. flumine corpora*, Ov., M. 12, 413 : *Arctos Oceani metuens aegore tingi*, Vg., G. 1, 246; d'où « baptiser » (Lact.). Spécialisé comme βάπτω, dans le sens de « teindre » (= *inficiō*), sens propre et figuré, *t. comam, cutem*; *tinctus* : qui a une teinte de. Classique, usuel. Panroman, sauf roumain. M. L. 8750, 8744.

Dérivés et composés : *tinctilis* (Ov.) ; *tinctor* = βα-*ptēs* ; *tinctōrius* ; *tinctiō* « baptême » (langue de l'Eglise) ; *tincturā*, M. L. 8743 ; *tinctus*, *-is* (Plin.) ; Subst. : *tincta*, *-ae* f. : *tinctūra* (Lucif. Cagl.), d'où esp.-port. *tinta* « encré », all. *Tinte*.

attingō : arroser, *intingō*, M. L. 4504, et *intinctus*, *-is* m. ; *practinctus* ; *retingō*.

Cf. gr. τέγγω « je mouille » (sans aoriste radical) et, peut-être, un mot isolé en germanique : v. h. a. *dunkōn* « plonger ».

tinia : v. *tina*.

tiniō, *-is, -iul* (i-), *-itum, -ire* : tinter. Par image « faire tinter la monnaie, payer » ; « gazouiller, bavar-der, chanter ». Ancien (Enn., Plit.), usuel. M. L. 8751.

Dérivés et composés : *tinnitūs*, *-is* m. ; *tinnimen-* *tum* (Plit.) ; *tinnulus*, d'où *tinnulum* : πλῆγτρον (Gloss.) ; *tinnunculus* : crécerelle, oiseau (cf. *tituncu-*

lus) ; *tinniō*, *-as* (tardif) ; *tintinniō*, *-is* et *tintinnō* ; *tintiō*, cf. Cat. 51, 11; les formes romanes remontent à *titinnāre*, M. L. 8752 ; *tintinnūm* (Ven. Fort.) ; *tin-* *nābellum* : clochette, d'où *tintinnābulātūs* ; *tintin-* *bellum* : petite crécerelle ; *tintinnāculūs*, *-a*, *-um* *retinīō*, d'où **retinīōtūs* « retenir », B. W. s. u.

Verbes expressifs ; cf. v. sl. *titnēti* « faire du bruit », d'une part, ou irl. « agur » « je crains », v. isl. *agan* « craindre », et skr. *bhāyate*, v. sl. *boitū se* « il craint », de l'autre.

— Lat. *terrō* n'est venu que secondairement au sens de « effrayer ». — Le groupe de *metus*, comme celui de irl. *omun*, gall. *oñin* « crainte », n'a pas non plus d'étymologie.

tina, *-ae* f. : sorte de bouteille à vin, définie par Varr. ap. Non. 544, 5, *oris longi cum operculo*. Demeuré dans les langues romanes, M. L. 8741, *tina* et *tinum*. Cf. P. F. 501, 1 : *tinia, uasa uinaria*; et *canaua, cauea, tinum*, Not. Tir.

tina, *-ae* f. : sorte de poisson, sans doute la « tanche », Aus., Mos. 125. Usité comme nom propre dans l'Italie du Nord. M. L. 8742; néerl. *tinke*.

Sans étymologie. Celtique?

tinea, *-ae* f. : désigne toute espèce de vers ou de mites, ver des arbres, des fruits, chenille, larve, pou, vermine, etc. En particulier la « teigne ». Ancien (Cat.). Panroman, sauf roumain. M. L. 8746.

Dérivés : *tineola* (Vég.) ; *tineōsus* (Col.), M. L. 8747-8748 ; *tineō*, *-ās* (Ital., Vulg.) ; *tiniāria* (*tineāria*) ; *tiniātica* : molène blattaire, dite herbe aux mites (*uer-* *bascum blattaria*).

Sans étymologie.

tingō (*tingō*, Varr., L. L. 6, 96, est refait sur *tinxi*, d'après *ungō*, *unxi*), *-is, tinxi, tinctum, tingere* : plonger dans un liquide, tremper ; *t. flumine corpora*, Ov., M. 12, 413 : *Arctos Oceani metuens aegore tingi*, Vg., G. 1, 246; d'où « baptiser » (Lact.). Spécialisé comme βάπτω, dans le sens de « teindre » (= *inficiō*), sens propre et figuré, *t. comam, cutem*; *tinctus* : qui a une teinte de. Classique, usuel. Panroman, sauf roumain. M. L. 8750, 8744.

Dérivés et composés : *tinctilis* (Ov.) ; *tinctor* = βα-*ptēs* ; *tinctōrius* ; *tinctiō* « baptême » (langue de l'Eglise) ; *tincturā*, M. L. 8743 ; *tinctus*, *-is* (Plin.) ; Subst. : *tincta*, *-ae* f. : *tinctūra* (Lucif. Cagl.), d'où esp.-port. *tinta* « encré », all. *Tinte*.

attingō : arroser, *intingō*, M. L. 4504, et *intinctus*, *-is* m. ; *practinctus* ; *retingō*.

Cf. gr. τέγγω « je mouille » (sans aoriste radical) et, peut-être, un mot isolé en germanique : v. h. a. *dunkōn* « plonger ».

tinia : v. *tina*.

tiniō, *-is, -iul* (i-), *-itum, -ire* : tinter. Par image « faire tinter la monnaie, payer » ; « gazouiller, bavar-der, chanter ». Ancien (Enn., Plit.), usuel. M. L. 8751.

Dérivés et composés : *tinnitūs*, *-is* m. ; *tinnimen-* *tum* (Plit.) ; *tinnulus*, d'où *tinnulum* : πλῆγτρον (Gloss.) ; *tinnunculus* : crécerelle, oiseau (cf. *tituncu-*

lus) ; *tinniō*, *-as* (tardif) ; *tintinniō*, *-is* et *tintinnō* ; *tintiō*, cf. Cat. 51, 11; les formes romanes remontent à *titinnāre*, M. L. 8752 ; *tintinnūm* (Ven. Fort.) ; *tin-* *nābellum* : clochette, d'où *tintinnābulātūs* ; *tintin-* *bellum* : petite crécerelle ; *tintinnāculūs*, *-a*, *-um* *retinīō*, d'où **retinīōtūs* « retenir », B. W. s. u.

Verbes expressifs ; cf. v. sl. *titnēti* « faire du bruit », d'une part, ou irl. « agur » « je crains », v. isl. *agan* « craindre », et skr. *bhāyate*, v. sl. *boitū se* « il craint », de l'autre.

— Lat. *terrō* n'est venu que secondairement au sens de « effrayer ». — Le groupe de *metus*, comme celui de irl. *omun*, gall. *oñin* « crainte », n'a pas non plus d'étymologie.

tina, *-ae* f. : sorte de bouteille à vin, définie par Varr. ap. Non. 544, 5, *oris longi cum operculo*. Demeuré dans les langues romanes, M. L. 8741, *tina* et *tinum*. Cf. P. F. 501, 1 : *tinia, uasa uinaria*; et *canaua, cauea, tinum*, Not. Tir.

tina, *-ae* f. : sorte de poisson, sans doute la « tanche », Aus., Mos. 125. Usité comme nom propre dans l'Italie du Nord. M. L. 8742; néerl. *tinke*.

Sans étymologie. Celtique?

tinea, *-ae* f. : désigne toute espèce de vers ou de mites, ver des arbres, des fruits, chenille, larve, pou, vermine, etc. En particulier la « teigne ». Ancien (Cat.). Panroman, sauf roumain. M. L. 8746.

Dérivés : *tineola* (Vég.) ; *tineōsus* (Col.), M. L. 8747-8748 ; *tineō*, *-ās* (Ital., Vulg.) ; *tiniāria* (*tineāria*) ; *tiniātica* : molène blattaire, dite herbe aux mites (*uer-* *bascum blattaria*).

Sans étymologie.

tingō (*tingō*, Varr., L. L. 6, 96, est refait sur *tinxi*, d'après *ungō*, *unxi*), *-is, tinxi, tinctum, tingere* : plonger dans un liquide, tremper ; *t. flumine corpora*, Ov., M. 12, 413 : *Arctos Oceani metuens aegore tingi*, Vg., G. 1, 246; d'où « baptiser » (Lact.). Spécialisé comme βάπτω, dans le sens de « teindre » (= *inficiō*), sens propre et figuré, *t. comam, cutem*; *tinctus* : qui a une teinte de. Classique, usuel. Panroman, sauf roumain. M. L. 8750, 8744.

Dérivés et composés : *tinctilis* (Ov.) ; *tinctor* = βα-*ptēs* ; *tinctōrius* ; *tinctiō* « baptême » (langue de l'Eglise) ; *tincturā*, M. L. 8743 ; *tinctus*, *-is* (Plin.) ; Subst. : *tincta*, *-ae* f. : *tinctūra* (Lucif. Cagl.), d'où esp.-port. *tinta* « encré », all. *Tinte*.

attingō : arroser, *intingō*, M. L. 4504, et *intinctus*, *-is* m. ; *practinctus* ; *retingō*.

Cf. gr. τέγγω « je mouille » (sans aoriste radical) et, peut-être, un mot isolé en germanique : v. h. a. *dunkōn* « plonger ».

tinia : v. *tina*.

tiniō, *-is, -iul* (i-), *-itum, -ire* : tinter. Par image « faire tinter la monnaie, payer » ; « gazouiller, bavar-der, chanter ». Ancien (Enn., Plit.), usuel. M. L. 8751.

Dérivés et composés : *tinnitūs*, *-is* m. ; *tinnimen-* *tum* (Plit.) ; *tinnulus*, d'où *tinnulum* : πλῆγτρον (Gloss.) ; *tinnunculus* : crécerelle, oiseau (cf. *tituncu-*

lus) ; *tinniō*, *-as* (tardif) ; *tintinniō*, *-is* et *tintinnō* ; *tintiō*, cf. Cat. 51, 11; les formes romanes remontent à *titinnāre*, M. L. 8752 ; *tintinnūm* (Ven. Fort.) ; *tin-* *nābellum* : clochette, d'où *tintinnābulātūs* ; *tintin-* *bellum* : petite crécerelle ; *tintinnāculūs*, *-a*, *-um* *retinīō*, d'où **retinīōtūs* « retenir », B. W. s. u.

Verbes expressifs ; cf. v. sl. *titnēti* « faire du bruit », d'une part, ou irl. « agur » « je crains », v. isl. *agan* « craindre », et skr. *bhāyate*, v. sl. *boitū se* « il craint », de l'autre.

— Lat. *terrō* n'est venu que secondairement au sens de « effrayer ». — Le groupe de *metus*, comme celui de irl. *omun*, gall. *oñin* « crainte », n'a pas non plus d'étymologie.

tina, *-ae* f. : sorte de bouteille à vin, définie par Varr. ap. Non. 544, 5, *oris longi cum operculo*. Demeuré dans les langues romanes, M. L. 8741, *tina* et *tinum</*

tollō, -is, sustollū, sublātūm, tollere (subjunctif radical *tulam, abstulam, attulam*). Le parfait et le supin anciens de *tollō* sont *tetuli*, puis *tulī*, (*t*)*lātūm*, qui servent en même temps de parfait et de supin à *ferō* ; en face de *tollō*, dont l'aspect est « déterminé », on recourt d'ordinaire aux formes à préverbes *sustollū, sublātūm* : lever, élever, soulever : *t. caput, manus, liberū, ancorā, animōs, clānōrem* ; emporter : *naues... quae equites sustulerū* (Cés., B. G. 4, 28, 1 ; par suite « enlever, détruire » (fréquent dans Cicéron ; cf. Lael. 5, 19, *sublata benevolentia nomen amicitiae tollit*). Ancien (Lex XII Tab.), usuel, classique. M. L. 8769. De *sublātūm* dérivent *sublātū* adv. et *sublātūm* (Cic., Quint.).

Composés de *tollō* : *abstollō* (rare, deux exemples de basse époque, en dehors d'un subjunctif *abstulās*, attribué à Plaute par Charisius, GLK I 380, 19, et sur lequel les glossateurs ont créé un indicatif *abstulō* : *ἀφαρό*) ; *attollō* : lever vers, s'éllever, rehausser ; *attollentia* (bas latin) = *superbia* ; *contollō* (archaïque) : lever ensemble ; *extollō* : élever, relever, exalter (sens moral) : *laudibus e.* ; *protollō, sustollō*, usuels et classiques.

Un adjectif appartenant à la racine et sans l'infixe nasal, *-tulus*, sert de second terme de composé dans *opitulūs* (cf. *opem ferre*) « qui porte secours », d'où *opitulōr, -āris* ; sa présence dans *gratulūs* est moins sûre. A *tollō* s'apparentent également *tolerō* et sans doute *tolūtūm*, q. u.

Tollō signifiait d'abord « porter, supporter », comme le prouvent *-tulus, tolerō*, et le fait qu'il a pu fournir à *ferō* son parfait et son supin. Mais le sens de « porter » étant exprimé, d'autre part, par *ferō, gerō, portō*, le présent « déterminé » *tollō* s'est spécialisé dans le sens de « lever » et « enlever », ce qui explique qu'il ait emprunté son parfait à *sustollō* « porter en soulevant ». Il est glosé le plus souvent par *ἀφω* ; c'est avec le sens de « emporter » qu'il est demeuré dans les langues romaines.

La racine **tel-* (cf. *τελέσω* « τολμήσω, τλῆσω (Hes.) ; *τελεμών* « handoulière de soutien »), **tlā-* (dans l'aoriste gr. *ἔτλαν*, ion.-att. *ἔτλην* « j'ai supporté, j'ai pris sur moi ») avait l'aoriste athématique conservé en grec et un parfait : *hom. τέλλω*, etc., et v. lat. *tetuli*. Elle avait une valeur « déterminée », qui lui a permis de fournir à *ferō*, présent essentiellement « indéterminé », le perfectum et aussi l'adjectif en **-to, lātūs* et le supin *lātūm*, par suite les noms verbaux. Le présent à l'infixe nasal qu'elle possédait indique d'une manière plus forte encore le procès qui aboutit à un terme et signifiait « enlever » : irl. *tlenid* (il enlève) « le conserve exactement ; c'est un ancien **tlnā-* ; le lat. *tollō* est la même forme passée au type thématique ; M. Marstrander a montré, dans ses *Observations sur les présents indo-européens à nasale infixée en celtique*, p. 35 sqq., pourquoi le traitement ne concorde pas avec celui de *sternō* : c'est que le subjunctif italo-celtique du type **tel-ā* a passé phonétiquement à **tolā-*, conservé dans *at-tulās*, etc., et que, en conséquence, le vocalisme de **tlnā-*, lat. *toll-*, a été maintenu par ce **tolā-*. C'est ce sens de *tollō* qui fait que *sus-tulī* est le perfectum ordinaire de *tollō* ; et *sustuli*, joint à *at-tulī*, etc., a entraîné la généralisation de *tulī*. Comme, hors du présent à nasale infixée, la racine a un sens plutôt statique que dynamique, il y a une forme en *-e* conservée en germanique : got. *pulan*, v. h. a. *dolēn* « supporter ». Largement représentée en

Occident (grec, italo-celtique, germanique), la racine ne l'est presque pas en Orient ; toutefois, le sanskrit classique a *tuld* « balance » (*tulātī* « il pèse », est sans doute dénominatif). — Les formes nominales diffèrent d'une langue à l'autre ; ainsi gr. *τλάζει* « qui supporte » (homérique), *τλάρος* corbeille et dor. *τλάζει* « qui supporte » sont isolés. Il en va de même du thème en **-tol-* : **tolus, -eris* (de **tel-os* avec *o* devant *l* vélaire) ; semble supposer lat. *tolerare* ; le sens exprimé par gr. *τλάζει*, *τλήμων*, etc., est rendu en latin par le groupe de *tolerare*.

tolōneum (-nium), -i n. (App. Probi, Gloss.) : emprunt tardif au gr. *τλωνευτον*, *τλωνον*. Cf. M. L. 8622, v. angl. *tolne*, all. *Zoll*. Le caractère oral et populaire de l'emprunt apparaît dans le traitement *o* de « devant l vélaire » ; cf. *oliva*, etc. Dérivé *tolōn(e)ārius* « percepteur », v. h. a. *solanāri*, v. angl. *tolnēre*.

tolūtūm adv. : au trot ; puis « en courant, rapidement ». Archaïque et rare ; formé à l'aide du suffixe *-tim* du type *raptūm, tribūtūm, solūtūm*, etc. Peut-être apparenté à *tollō*, le sens premier étant « en levant le pied », et construit d'après *uolūtūm*.

Dérivés et composés : *tolūtūrius* (-ris) ; *tolūtūlis* « qui trotte » ; *tolūtūloquientia* (Novits).

tomācina, -ae f. (Varr., R. R. 2, 4, 10) : même sens que le suivant.

tomācūlūm, -i n. : sorte de saucisson, saucisse. Mot populaire (Satir., Pét.).

Dérivés : *tomācūlārius* ; *tomācellus* (liber Gloss.) auquel remontent quelques formes romanes, M. L. 8771, **tomacēlla*. Cf. peut-être gr. *τεμάχιον, τεμάχος* « tranche de poisson salé ou de saucisson ». Panroman. M. L. 8778.

tōmentum, -i n. : bourre ; *genus herbae quae pro plurimi in lectum mittuntur*, CGL II 595, 36. Joint à *acū-*, *-eris* par Varr., L. L. 5, 167. M. L. 8774. Peut-être de **ton(d)-s-mentum, tondēo* ; cf. Mart. 14, 160, *tomentum concisa palus circense uocatur* : *haec pro Leuconico stramina pauper emit*.

Pas d'etymologie sûre.

t(h)omix (*tormex*, -icis) m. : corde, brin de cable, latinisation du gr. *θωμαρκή, -ιγγος* (cf. *strix*), d'abord emprunté sous la forme *thomix* (-mex) ; cf. P. F. 489, 1, *thomices Graeco nomine appellantur ex cannabi impolata[et] et sparto leuiter tortae restes, ex quibus funes funi. Puluilli quoque, quos in collo habent, ne a resti laedantur, thomices uocantur*. M. L. 8776 et 8775, **tomicia*. Mot rural et technique.

tondēo, -ēs (et, à basse époque, *tondā*, -is, attesté épigraphiquement et dans les gloses et demeuré dans les langues romaines, M. L. 8779), *tonondī, tōnsuī, tōndēo* : tondre, raser, t. *barbam, capillōs* ; t. *herbam, grāmina* ; tailler, émonder : t. *oleās, uītēs*. Dans la langue familière, « dépouiller de » ; cf. Plt., Ba. 242, ... *itaque tondēbo (senem) auro usque ad uīuam cutem*. Ancien usuel, classique. Panroman, sous cette forme ou sous des formes plus récentes.

Dérivés et composés : *tōnsus* : tondu, M. L. 8785, d'où **tōnsāre, *tōnsāre*, M. L. 8781, 8782 ; *tōnsū* (époque impériale) ; *tōnsiō, -ās* (Plt., Ba. 1127) ; *tōnsiō* (tardif) ; cf. Vulg. Deut. 18, 4, *lanae ex ouium ton-*

tionē, demeuré dans les langues romanes avec un sens concret, comme *mānsiō*, M. L. 8783 ; B. W. *tonōn* ; *tōnsor, tōnstricula* (Cic.) ; *tōnsōrius* : de barbier ; *tōnsōria* f. (issu sans doute du n. pl. *tōnsōria* scil. *lērrāmenta*), M. L. 8784 ; *tōnstrīnus* : subst. *tōnsōrīna* (taberna) ; *tōnstrīnum* (*opus*) ; *tōnsōra* : tonte ; *tōnsōrō* (langue de l'Église) ; *tōnsus, -ūs* m. (archaïque) : coupe de cheveux.

attondēo (pft. *attondī*) : tailler, émonder ; tondre (sens figuré).

dōndēo : enlever en taillant ou en tondant ; *circum, in, re-tōnsus*.

Pourrait avoir été fait sur une forme en **-de/o-* d'une racine signifiant « couper » : cf. gr. *τένω* en face de *τένω*, pol. *tnē, cīac'* « couper, abattre », et des formes celtiques, comme m. irl. *ro-s-teind* « il découpe » ; v. W. Stokes, *Urk. Sprachschatz*, p. 129 ; en serait un étatif, comme *spondēo*.

tōngēdō, -ēs : *ere nosse est, nam Praenestini tongitōrem dicunt notionem*. Ennius (Var. 28) : *alii rhetorica tongēt*, P. F. 489, 5. Sans autre exemple et sans doute dialectal.

Cf. got. *pagjan* « *βουλεύεσθαι, λογίζεσθαι* » et *pugjan* « *δοεῖν, φαλεσθαι* ». Irl. *tongu* « je jure » est loin de la forme et pour le sens. Osq. *tanginom*, *tanginūd* (*sententiam, -tiā* à un a surprenant).

tonōdī, -ās, -ul, -āre (*tondā*, -is) ; *tonimus* est dans Varr., Mon. 132, cité par Non. 49, 17 ; cf. *sonare* et *sonere*) : tonner. Le verbe est souvent employé impersonnellement ; mais, à l'origine, il est accompagné d'un sujet, qui est le plus souvent le dieu *Iuppiter* ; *tonāns* est une épithète qui désigne ce dieu. Ancien, usuel, classique. Panroman. M. L. 8778.

Dérivés et composés : *tonēscō, -is* (Varr. ap. Non. 180, 13) ; *tonītrūs, -ūs* m. (et *tonītrū* n., qui semble employé surtout au pluriel *tonītrūa*, e. g. Cic., Diu. 2, 10, 44, attesté à côté de *tonītrūs*, Ov., M. 2, 308 ; 3, 301, etc.) ; le nominatif tardif *tonītrūm* est relatif sur *tonītrūa* : tonnerre ; M. L. 8780, B. W. tonnerre ; dérivés : *tonītrālis* (Lucr. 1, 1105, *tonētrālis, mss.*) ; *tonītrālis* ; *tonītrō, -ās*, tondris et rares.

tonōtūs : est *stupēfactus* ; *nam proprie tonōtūs dicitur cui casus uicini fulminis et sonitus tonītrūm dant stuporem*, Serv. in Ae. 3, 172 ; par extension, = *θνεος*, e. g. Vg., Ae. 7, 580, *tonōtūas Bacchō... matres* ; à l'époque impériale, synonyme de *intētus* et glosé *προστέχων*. Le verbe *tonōtō* est peut-être créé sur *tonōtūs* ; il n'est pas attesté en dehors de Mécène et d'ovidie, M. L. 769 a ; *circum-, con-* tonner tout à coup », *dē* « tonner fort » ou « cesser de tonner », M. L. 2609 ; *in- (*intōnicāre*, M. L. 4504 a), *super-tonōdī, alitōnāns* : épithète de Jupiter, trad. de *ὑψηλέτης* ; **extōnāre*, M. L. 3092.

L'expression de « tonner » varie d'une langue à l'autre ; par exemple, le vieux slave a *grimēti* et le grec *βρέμειν* pour « tonner » ; irl. *torann*, gall. *tarann* et tonnerre » est isolé. Cependant, le groupe de *tonāre* a ses correspondants dans véd. *tānyati* il tonne », *tānyatih* « acte de tonner », etc., pers. *tundar* « tonnerre », v. angl. *punor* « tonnerre » (masculin). Comme il n'y a pas de suffixe *trū* et que lat. *-i-* ne s'explique pas devant un groupe de consonnes, il faut admettre que *tonītrūs*, *tonītrūa*

provient de la contamination, d'un mot **tonītū-*, sans doute masculin (cf. *sonītūs*), et d'un mot **tonō-tro-* (cf. *fulgētrūm*), qui aurait été neutre : véd. *tānyatih* suppose aussi une contamination. En sanskrit, *tānyati* s'est contaminé avec un groupe de mots signifiant émettre un bruit sourd, gémir : véd. *stanīhi* « résonne » est dit d'un instrument à percussion, le *dundubhī*, dont le son est comparé au rugissement du lion ; le présent radical de racine dissyllabique ainsi attesté est représenté par des dérivés dans gr. *οτέω* « je gémis » et *οτεύχω, οτενάχω*, etc., lit. *stenu*, *stēnēti* « gémir », v. sl. *stenu*, *stenu* et russe *stonu*, *stonīt*. Les formes du groupe latin de *tonāre* remontent aussi à une racine dissyllabique ; hors du sanskrit, il y a eu contact — ou identité initiale — de **stena-* et de **ten-* : éol. *tēwēi* ; *στένει* (Hes.) et v. angl. *puniār* « faire du bruit ». On ne peut que signaler cette coïncidence de **stena-* et **ten-*, sans en déterminer au juste la nature.

tonor, -ōris m. : doublet de *tenor* d'après Quintilien 1, 5, 22. V. *teneō*.

tōnsa, -ae f. : rame (Ennius ; après lui repris par la poésie ; la prose ignore le mot et ne connaît que *remus*) ; l'explication de Festus, P. F. 489, 12, « *quasi tōndēatur ferro* », n'est qu'une étymologie populaire.

Dérivé : *tōnsilla* : *palus dolatus in acumen et cuspide pīaferatus, qui nauis religandae causa in lītore figurit*, P. F. 489, 9. Également archaïque (Pac., Acc.).

tōnsilla, -ae f. : nom latin de l'oiseau de mer *cīris* (= gr. *κεῖρις*), d'après Junius Philargyrus, in Verg. B. 6, 74. Forme peu sûre ; il y a des variantes *tolsilla*, *tulsilla*.

tōnsillae : v. *tōlēs*.

tonus, -i m. : tension ; ton. Emprunt technique au gr. *τόνος* ; les représentants dans les langues romanes sont des mots savants, M. L. 8786. Celtique : irl. *tōin*, britt. *ton*.

topanta : sans doute corruption de *τὰ πάντα* qu'on lit dans Pétr. 37, 5 ; v. Perrochat, *Le Festin de Trimalion*, 2^e éd., p. 30.

topia, -ōrum n. pl. (scil. *opera*) : paysage à fresque ; jardin d'ornement. Dérivé technique du gr. *τόπος* ; demeuré dans quelques dialectes italiens, M. L. 8788 a. Adj. : *topiāris* : concernant l'art des jardins ou du paysage (depuis Cicéron) ; substantivé : *topiārius* m., *topiāria* f., *topiārium*.

topper : *significare ait Artorius cito, fortasse, celeriter, temere*, F. 482, 7. Adverbe archaïque (Liv. Andr., Naev., Acc., Pac., Enn., Coel.) ; cf. Lindsay-Nohl, *Lat. Spr.*, p. 666. Quintilien, 1, 6, 40, le range parmi les mots « *ab ultimis et iam obliteratis repetita temporibus* ». Même famille que *tālis, tum, etc.* Formé de **tod-per*, accusatif neutre du thème pronominal **to-* et de la particule *per*, qu'on a dans *semper*, etc.

tormentum, tormina : v. *torquēs*.

tornus, -i m. : trépan, tour. Emprunt technique au gr. *τόπως*, M. L. 8796. Attesté depuis Lucrèce.

Dérivés : *tōnōdī, -ās* : façonneur au tour, tourner (de-

puis Cicéron). Panroman (a remplacé *torqueō*, *ueriō*), M. L. 8794; B. W. s. u.; v. angl. *tyrnan*; *tornātīlis*, *tornātōr*, *tornātūra* (tous tardifs et techniques).

torpeō, -ēs, -ēre : être engourdi (sens physique et moral). Ancien, déjà dans Plt. Am. 335. Usuel, classique.

Dérivés : *torpor* : engourdissement, torpeur; *torpōrō*, -ās (rare, Turp., Lact.); *torpidus* : engourdi; *torpēdō* : torpille (cf. M. L. 8796 a); *torpēcō*, -is, -puī; *torpēfācīo* (Non. 183, 5 : *torporat* *pro torpēfēcīo*).

Cf. v. sl. (serbe) *u-trūpēti* « ἐναρπάσθαι », v. sl. (Suprasiens) *u-trūposta* « *torpērunt* », russe *terpnut* « se raidir » et lit. *tirpstū*, *tirptī* « se raidir, perdre connaissance, s'engourdir ». Sans autre rapprochement.

torqueō, -ēs (auquel s'est substitué **torquō*, *torcō* dans les langues romanes, v. M. L. 8798; B. W. *tordre*; cf. *mordre*; etc.), *torsi*, *tortum*, *torquēre* : faire tourner, tourner; tordre, en particulier « tordre les membres, torturer, tourmenter » (sens physique et moral); dans la langue militaire, « faire tourner une arme avant de la lancer, brandir ». Ancien, usuel, classique. Panroman.

Formes nominales, dérivés et composés : *torquēs* (*torquis*), -is c. : proprement « *torsade* », d'où « collier, bracelet, etc. »; cf. gr. *στρεπτός*. M. L. 8799, *torques* (celtique : irl. *torc*, britt. *torc*; germanique : néerl. *torck* « torche ») et **torca*; B. W. *torche*.

Dérivé : *torquūtus*, usité comme surnom romain.

torculus : qui sert à tordre; *torculum* : pressoir (à vis ou à corde qui s'enroule), v. Rich., s. u., M. L. 8792, v. angl. *torcul*; *torcular* n., même sens (neutre d'un adjectif **torculāris*), M. L. 8790; *torculārius*, substantivé dans *torculārius* m. « ouvrier qui manœuvre le pressoir »; *torculārium* n. « pressoir »; *torculō*, -ās (Fort.), M. L. 8791. Pour **torculum* « torche », v. M. L. 8792 a.

tormina, -um n. pl. (sg. *tormen*, inusité) : tranchées, colliques, de **torqu-s-mēn*; d'où *torminōsus* (Cic.), *torminālis* (Cels., Plin.); -e *sorbum*.

tormentum n. : machine à projectiles, câble qu'on enroulait autour d'un cabestan; instrument de torture, d'où la « torture » elle-même et, au sens moral, « tourment », M. L. 8793; britt. *torment* « combat »; dérivé : *tormentōsus* (Cael. Aur.).

torus (**torus*) : tordu, de travers; M. L. 8809, *torus* et *torum* *tōrt*, *par*, par opposition à « droit », *tōrtē*; *torum* n. : corde (Pac.); *torilis* (poétique et prose impériale), M. L. 8805, d'où **toriliāre*, M. L. 8804. Pour *tōrtā*, v. ce mot.

torito : torture (rare et tardif, avec un doublet *torsiō*, St Jér., Vulg. = *στρωφωμα*), M. L. 8806; *torot* : bourreau; *tōrō*, -ās : torturer (rare, archaïque, Pomp., Lucr. et Arn.); *tōrtā* (tardif, Vég., Pall.); *tōrtius* : de pressurage (t. *oleum*, *mustum*). Terme technique de la langue rustique; *torus*, -ās m. : tour, repli (poétique); *toruōsus* (ancien et classique), d'où *toruōsītās* (récent); *toricordius* (St Aug.; cf. cor et, pour la formation, les composés tardifs et populaires en -iūs du type *caldicerebrius*, *crassiuēnus*, etc.). Certaines formes romaines supposent aussi **torquāz*, M. L. 8797; **toritiāre*, 8803; **torquidus*, 8800; **torotūm*, 8807.

ad- (at-), circum-, con-torpeō, d'où *contortē*, *contortor*, -tōiō, -tulūs; dē-, dis-torpeō, *distortor*, -tōiō; ex-torpeō,

M. L. 3084; *ex-tortor*; in-, M. L. 4505, et **intortūcūlare*, M. L. 4506; ob-, per-, *prae-torpeō*; *retorpeō*, demeuré dans les langues romanes (*retōrcēre*), ainsi que *retorius*, M. L. 7265-7266; *irretortus*; *obtortō* « *obvolūtiō* ». V. aussi *toruus*.

Causatif vocalisme o d'une racine **trekō*, **terkō*, dont le correspondant le plus clair est gr. *τρέκω*, dont le π doit représenter un ancien *kw*, comme le prouve la glose d'Hésychius εὐτρόπεσθαι « ἐπιτρόπεσθαι ». Il y a, où -*trōs-* repose sur **trokō-ye*. Le sens de la forme osque *turumiād* « *torqueātūr* » est douteux; cf. Vetter, *Hdb.*, p. 44.

torrēns : v. le suivant.

torreō, -ēs, *torrūl*, *tostum*, *torrēre* : faire sécher, dessécher : t. *pisces sole*, t. *uuam in tegulis* (Plin.); plus souvent employé dans le sens dérivé « dessécher au feu, brûler, consumer » (sens physique et moral); cf. P. F. 485, 6 : *torri* (l. *torrere?*) a *torro deductum proprie significat siccare aigue arefacere; sed usurpatum est iam pro eo quod sit igne urere*. Ancien, usuel, classique. M. L. 8801. Le participe présent *torrēns* s'emploie avec le sens absolu de « brûlant », cf. T.-L. 44, 38, 9 : *miles torrens meridiano sole*, et « desséché », d'où *subst.* *torrēns* m. « *torrent* », cf. F. 482, 30 : *torrents participialiter pro exurens ponitur, ut est apud Pacuvium in Antiope* (13) : « *Flammeo uapore torrens terrae fetum exusserit* ». Significat etiam *fluum, subitis imbris concitatum, qui aliqui siccitibus exarescunt*... Mais on n'a plus envisagé dans *torrēns* que la rapidité et la violence de son cours, et *torrēns* en est arrivé à signifier non plus « un cours d'eau qui se dessèche », mais « un fleuve impétueux »; de là le sens de *torrēns* épithète ou substantif, e. g. dans Cic., Fin. 2, 13, *cum fertur quasi torrens oratio*; Plin. 3, 117, *Padus torrentior*; Tac., Or. 24, *quo torrente, quo impetu, où torrēns* n'a plus aucun rapport ni avec le sens de « dessécher », ni avec le sens de « brûler ».

torris, -is (*torrus*, d'après Non. 15, 30 dans Accius; d'après Servius, in Ae. 12, 298, dans Enn., Inc. 27, et dans Pacuvius) m. : brandon; mot rare et poétique. Thème en -i à sens concret; cf. Solmsen, *Beitr.*, 103 sqq., Gl. 2, 78, n. La forme en -ē, **torrēs*, est une conjecture de Lachmann, ap. *Lucr.* 3, 917, aujourd'hui abandonnée.

Festus, 484, 4, signale un adjectif *torris* : *torum, ut significet torridum aridum, per unum quidem r antiqua consuetudine scribitur; sed quasi per duo r scribatur pro nuntiari oportet. Nam antiqui nec mutas nec semiuocales litteras geminabant, ut fit in Ennio, Arrio, Anno.*

Dérivés et composés : *torridus* : desséché, torride, brûlant, d'où *torridō*, -ās (tardif); *torrēs*, -is (Lucr.); *retorridus* : rabougrî; *torrēfācīo* (Col.); *extorrid* (Cels.); M. L. 3094 a; *toror* (Cael. Aur.). *Tostus* est demeuré dans les langues romanes avec des sens dérivés et souvent fort éloignés; cf. M. L. 8814; B. W. *tōt*. Un dérivé *tostare* y est également attesté, M. L. 8813, qui figure dans Plin. Valer. et dont l'existence est confirmée par le dérivé *tostātīo*, *θρητος*, CGL II 386, Rich. s. u. M. L. 8811.

1. De *tōtus* dérivé *bruttōt*; v. J. Loth, s. u. Causatif de **ters-* « sécher »; cf. v. isl. *perra*, v. h. a. *derran* « sécher » et, d'autre part, got. *ga-paursnā* « se dessécher », *ga-paursans* « ἐγκραμμένος », *paursus* « sec »; hom. *tepētai* « il se dessèche », *tepētāv* « se dessécher » et gr. *τεπετών* « je fais sécher », *ταρός* et

ταρότης « claire »; arm. *t'aršamim*, *t'arāmim* « je me flétris ». L'adjectif en *-to-, lat. *tostus*, repose sur **tos*, qui se retrouve peut-être dans lit. *tūšas* « pâteux, qui a de la consistance ». — La racine a souvent servi à indiquer la notion de « soif », pour laquelle le latin recourt à *sītis*: skr. *trṣyati* « il a soif », *trṣnā* « soif » (cf. av. *taršnō*, pers. *tiš*); got. *paursip mik* « j'ai soif », *paurstei* « soif »; irl. *tart* « soif ». — Pour la forme, lat. *torrus* rappelle got. *paursus* « sec » et skr. *trṣū* « assoiffé, avide »; le vocalisme o du latin procéderait ici de **tr*; mais, au point de vue latin, *tōtus* concorde avec *torrē*; il a dû y avoir, d'autre part, un adjectif thématique à vocalisme e du type de gr. *τευχός*, qui est normal; on a aussi rapproché *terra* (v. ce mot).

tōtā, -ae f. : tourte, tarte. Semble sans rapport avec *torus* de *torqueō*, car les représentants romans du mot supposent un ō (c'est-à-dire un « fermé » ou un u); cf. M. L. 8802; B. W. s. u. N'apparaît que dans la Vulgate, où il traduit *proc*, et les gloses. Celtique : irl. *tort*, britt. *torth*.

Diminutif : *tōtūla* (Vulg.).

torus, -i m. (*torum* n., Varr. ap. Non. 11, 14) : sens le plus anciennement attesté « brin ou toron de câble »; cf. Cat., Agr. 135, 4 : *funem exordiri eportet longum P. LXXII*; *toros III habeat, lora in toros singulos VIII lata dūtōs II*. Conservé avec ce sens dans la langue rustique, cf. Col. 11, 3, 6, t. *funiculorum* : c'est ce sens qu'on a encore dans Cic., Or. 6, 21, *isque (stilus)... addit. aliquos, ut in corona, toros* 6, 21, *feston qui s'enroule dans une couronne*, ou dans Plin. 19, 146 (*asparagus*) in *toros striatur*. Plus généralement, désigne une « corde », e. g. Col. 2, 6, 25, *utis toris ad arborem religetur*. S'est appliquée ensuite à des objets qui par leur forme rappellent les renflements que font les brins d'un câble tressé :

1° en architecture, « *tore* », moulure bombée en forme de corde qui constitue un des membres de la spira d'une colonne (Vitr.); 2° « *banquette de terre* », cf. Vg., Ae. 6, 674, *riparum toros... incolimus*; 3° saillie d'un muscle sous la peau, cf. Cic. poet. ap. Tusc. 2, 9, 22, *o lacertorum tori*; saillie des veines : *uenarum tori*, Cels. 7, 18; puis, dans la langue de la poésie impériale, « muscles », cf. Vg., G. 3, 81, *luxuriatque toris animosus pectus*; 4° matelas, coussin, ainsi appelé parce qu'il était bordé primitivement d'herbes tressées, cf. Varr. ap. Non. 11, 14: *quod frontem lecticae struebant, ex ea herba tora torum appellatum. Hoc quod iniciunt etiam nunc toral dicunt*; et aussi L. L. 5, 167 : *contra latinum torale, ante torum, et torus a torto, quod is in promptu. Ab hac similitudine torulus, in mulieris capite ornatus* (avec les références de Goetz-Schoell, ad loc.). Dans la langue poétique impériale a été pris pour synonyme de *lectus*, lit funèbre, lit nuptial (= *thalamus*); de là : *torus obscenus, illiciti tori*, et même dans Plin. 35, 87, *torum donare alicui* « donner une maîtresse à quelqu'un ». Cf. Rich. s. u. M. L. 8815 (v. *omnis*). Les formes romaines remontent les unes à *tōtūs* (esp., port. *tōto*), les autres à *tōtūs*, avec géminée expressive. V. *tōt* et *tōton* dans B. W. Celtique : irl. *tot*, *tōtē*.

Dérivé, bas latin et rare (un exemple de Rusticus, viie siècle) : *tōtētās* (d'après *medietās*).

Le groupe de *saluos*, qui a servi ailleurs à rendre la notion de « tout entier », a gardé en latin un sens concret. Pas d'étymologie claire, de même que pour *omnis*. Étant donné qu'un ancien **wiswo-* (cf. lit. *visas* « tout ») a été transformé en skr. *viṣvā*, av. *vispō*, v. pers. *visa-*, d'après skr. *viṣ-*, av. *vis-*, v. perse *viθ-* « tribu », on doit se demander, avec J. Wackernagel, si *tōtūs* n'aurait pas un traitement dialectal de **eu* (cf. *rōbūr*) et ne serait pas à rapprocher de osq. *tōtūs* « ciuitātēs », ombr. *totam* « ciuitātēm », irl. *tuath*, got. *piuda* « nation ». Cf. F. Müller, *Altital. Wōrt.*, s. u. *tōtūs*.

toxicum, -ī n. : poison. Emprunt au gr. *τοξικόν*, attesté depuis Plaute et demeuré dans les langues romanes, en partie sous des formes savantes, M. L. 8818; 4507, **intoxicāre*.

Sans étymologie claire, comme *fūnis*, et sans doute emprunté?

toruus, -a, -um : qui regarde de travers, farouche. Épithète des yeux, qui s'est appliquée ensuite au visage, au corps ou au caractère, puis à toute espèce d'objets. Ancien, poétique ou postclassique. Non roman.

Dérivés : *toruitās* (époque impériale); *toruiter* (Enn., Pomp.); *toruidus* (Arn.).

La langue associait *torqueō*; le *torquere ceruices oculos* de Cic., Leg. 2, 15, 39; *torquere oculum*, Ac. 2, 25, 80; t. *oculos*, Vg., Ae. 4, 220, etc., rappelle l'expression constante *toru oculi*.

Sans correspondant exact. M. Burger, R. des Ét. lat., 8 (1930), p. 222 sqq., a supposé que *toruus* est à *torqueō* ce que *fuluus* est peut-être à *fulgeō* (v. le mot *fuluus*); cf. là contre Leumann, Gl. 21, 198 sqq. V. *trux*.

tostus : v. *torreō*.

tot : v. *tālis*.

tōtōnāriūs, -a, -um : se trouve seulement dans Vég. 1, 56, 37 : *sed ipsos equos, quos uulgo trepidarios, militari uerbo tōtōnāriūs uocant, ita edomant...* Germannique? Cf. v. h. a. *trottōn* > fr. *trotter*.

tōtūs, -a, -um (gén. *tōtūs*, dat. *tōtū*, comme dans les démonstratifs; mais avec intrusion de formes de la 2^e déclinaison, gén. *tōtē*, dat. *tōtō*, gén. dat. f. *tōtē*) : tout entier, tout; *tōtūm* le tout », par opposition à *dimidium* « la moitié »; *in tōtō*, *in tōtūm* « en tout ». S'emploie lorsqu'on considère les objets dans leur totalité, *perūgilat totas noctes* « il veille les nuits tout entières », tandis que p. *omnis noctes* voudrait dire « il veille toutes les nuits ». Mais souvent confondu avec *omnis*, surtout au singulier, e. g. Cic., Fin. 2, 34, 112, *omne caelum, totamque cum uniuerso mari terram mente complexus*; Mi. 23, 61, *cui senatus totam rem publicam, omnem Italiam pubem, cuncta populi Romani arma commiserat*, et les exemples de César cités sous *omnis*; pour le pluriel, cf. Ov., M. 1, 253, *iamque erat in totas sparsum fulmina terras*. Usité de tout temps. Panroman. M. L. 8815 (v. *omnis*). Les formes romaines remontent les unes à *tōtūs* (esp., port. *tōto*), les autres à *tōtūs*, avec géminée expressive. V. *tōt* et *tōton* dans B. W. Celtique : irl. *tot*, *tōtē*.

Dérivé, bas latin et rare (un exemple de Rusticus, viie siècle) : *tōtētās* (d'après *medietās*).

Le groupe de *saluos*, qui a servi ailleurs à rendre la notion de « tout entier », a gardé en latin un sens concret. Pas d'étymologie claire, de même que pour *omnis*. Étant donné qu'un ancien **wiswo-* (cf. lit. *visas* « tout ») a été transformé en skr. *viṣvā*, av. *vispō*, v. pers. *visa-*, d'après skr. *viṣ-*, av. *vis-*, v. perse *viθ-* « tribu », on doit se demander, avec J. Wackernagel, si *tōtūs* n'aurait pas un traitement dialectal de **eu* (cf. *rōbūr*) et ne serait pas à rapprocher de osq. *tōtūs* « ciuitātēs », ombr. *totam* « ciuitātēm », irl. *tuath*, got. *piuda* « nation ». Cf. F. Müller, *Altital. Wōrt.*, s. u. *tōtūs*.

trabea, -ae f. : sorte de toge, sans doute d'importation sabine, cf. Ernout, *Élém. dial.*, s. u., faite tout entière d'étoffe de pourpre ou ornée de bandes horizontales de cette couleur, cf. Rich. s. u. Non attesté avant Virgile, mais sans doute ancien. Sert de surnom.

Dérivés : *trabeatus* ; *trabealis* (Sid.).

De *trabs*?

trabs, -bis (doublet *trabēs* employé par Enn., A. 6167 ; Sc. 247 V¹ ; cf. Varr., L. L. 7, 33, *cuius ubri* (scil. *trabes*) *singularis casus rectus correptus ac facta trabs*) f. : grosse poutre de bois, madrier ; en architecture, « architrave de bois », opposé à *tignum*, q. u. ; cf. Rich. s. u. Ancien, usuel, technique. M. L. 8823 ; v. fr. *trēf* et *entraver* ; v. angl. *trēf*.

Dérivés : *trabēcula* (*trabi-*) (et *trabiculum*, M. L. 8822 a) : petite poutre (Caton, *Vitr.*) ; *trabica* (sc. *nāuis*), archaïque ; *trabalis* (i. *clāvus*), M. L. 8821 ; *trabaria* (sc. *nāuis*).

On rapproche osq. *trībūm* « domum », *trībaraka-vūm* « aedificare », *trībarakkiūf* « aedificium » (radical *trēb-*), ombr. *trebeūt* « uersatū », *tremnu* « tabernacūlū » et, par suite, i. *treb* « demeure », l. *trobb* (acc. sg. *trōbq*) « construction, maison », sans doute aussi v. isl. *þorp* « petit enclos ». Le sens de lat. *trabs* est éloigné ; on se rapprocherait du mot osque cité si l'on rattachait ici *taberna* en supposant une forme ancienne **traberna*, avec dissimilation, hypothèse qui ne se laisse pas démontrer (et que n'appuie pas l'existence de *fraternus*, etc. ; de plus la dissimilation devrait plutôt s'exercer sur le suffixe que sur le radical ; cf. *trapētūm*). Les mots en -*erna* sont souvent d'origine étrusque.

tractō : v. *trahō*.

trādō : v. *dō*.

tragant(h)um, -In. : adragant. Forme syncopée issue du gr. *τραγάγειθον*. Emprunt populaire, tardif.

tragōma, -atis n. : douceur, dessert. Emprunt au gr. *τραγήμα* (Plin. 13, 48). Sur fr. *dragée*, etc., v. B. W. s. u. et M. L. 8834, *tragemata*.

tragoedia, -ae f. : tragédie. Emprunt au gr. *τραγῳδία*. Depuis Plaute. Dérivés de type grec : *tragicus*, *tragoe-dus*, etc. ; *paratragōdō*, -as (Plt.). M. L. 8838.

trāgula : v. *trahō*.

tragum, -I n. (i. *tragos*, Plin.) : gruau fait de blé ou d'épeautre ; emprunt au gr. *τράγος*, cf. Diosc. 1, 115.

traha, *trahea* : v. le suivant.

trahō, -is, *traxi*, *traetum*, *trahere* : traîner, tirer (cf. *trāgula*, *ab eo quod trahitur per terram*, Varr., L. L. 5, 139) ; entraîner : *trahit sua quengue uoluptas*, Vg., B. 2, 65 ; étirer : i. *lānam*, d'où « filer » ; prolonger, tirer en longueur, i. *bellum* ; faire un trait ; d'où « compter, mettre au compte de » (propre et figuré, cf. *dūcere*) ; retirer ; et absolument « se retirer » (Lucr.) ; aspirer, avaler d'un trait (en parlant d'une boisson, etc.). Ancien (Enn.), usuel. Panroman. M. L. 8841. Noter le sens de « traire » pris par le mot en français, qui a recouru à **trārē*, d'origine inconnue, pour la notion « tirer ». M. L. 8755 ; B. W. s. u.

Dérivés et composés : *traha* et *trahea*, -ae (Vg., G. 1,

164) ; ce dernier peut être formé, comme le suggère M. Niedermann, sur **matea* que suppose *mateo* sorte de traîneau pour battre le blé et aussi « herne », *trādōn* τράδων τράδων ἀραβίλους (Gloss.), M. L. 8840, *trahārius* (Sid.) ; *trahāx* : sans doute création de Pl. qui le joint à *procāx*, *rapāx*, Pers. 410.

trāgum, -I n. : seine, drague. Attesté depuis Sc. 247 V¹ ; cf. Varr., L. L. 7, 33, *cuius ubri* (scil. *trabes*) *singularis casus rectus correptus ac facta trabs* f. : grosse poutre de bois, madrier ; en architecture, « architrave de bois », opposé à *tignum*, q. u. ; cf. Rich. s. u. Ancien, usuel, technique. M. L. 8823 ; v. fr. *trēf* et *entraver* ; v. angl. *trēf*.

Dérivés : *trabēcula* (*trabi-*) (et *trabiculum*, M. L. 8822 a) : petite poutre (Caton, *Vitr.*) ; *trabica* (sc. *nāuis*), archaïque ; *trabalis* (i. *clāvus*), M. L. 8821 ; *trabaria* (sc. *nāuis*).

trāctim adv. : en traînant (attesté depuis Enn., re-pris à l'époque impériale ; évité par la prose classique).

trāctiō : σύρπει, ἔχωσαν. Seulement dans les gloses ; les formes à préverbier sont, au contraire, usuelles : *contractiō*, *distractiō*.

trāctiōrius : qui sert à traîner, à tirer ; dans la langue impériale, *trāctōria*, *trāctōriūs* (sc. *epistula*, *littera*) : lettre d'invitation ; lettre impériale ordonnant de pourvoir aux besoins d'un personnage officiel pendant un voyage (Cod. Just.). M. L. 8826.

trāctum (*tracta* f.) : 1^o morceau de pâte allongée, emplâtre ; 2^o flocon de laine détaché par le peigne ou la cardre ;

trāctus, -ūs m. : action de tirer, trait, d'où « marche continue » (dans l'espace ou dans le temps) ; « fait de traîner sur, allongement », etc. ; « délimitation à l'aide de traits tirés », d'où « quartier, région », M. L. 8827 et 8825, **trāctiō* (et **retrāctiō*, 7267) « traîner » ; celtique : i. *trach*, *trath*, gall. *trach* « *trāctus* » (douteux, v. J. Loth, s. u.) ; *trāctōs* (Cael. Aur. Theod. Prisc.) : qui traîne, visqueux ; cf. aussi M. L. 8836, **trāgina* « traîne » (cf. *tragum*) et **trāgindē* « traîner », M. L. 8837 ; B. W. s. u.

abstrāhō : enlever en tirant, retirer, arracher, d'où *abstrāctus* « abstrait », dans la langue philosophique de basse époque, s'oppose à *concrētus* (M. L. 49) *abstrāctiō* (Boèce) ; *atrahō*, avec les dérivés tardifs *attractiō*, *attractiūs* ; *attractus* (seulement à l'ablatif) M. L. 770-771 ; *contrahō* : contracter, resserrer (sens propre et figuré, physique et moral). S'oppose dans la langue juridique à *dissolvi* : c. *lītē*. Du lat. *amicitiām*, *negōtiā cum alqō*, *emptiō contracta* ; ce qui est l'emploi normal chez les jurisconsultes, cf. Pomp. Dig., 46, 3, 80 : *consensu nudo contrahi potest, etiam dissensu contrario dissolvi potest*. Ainsi s'explique *contractus* « contrat », tandis que *contractiō* a gardé le sens de « contraction », M. L. 2188, *contractus*, *in-contracht* ; *dē-trahō* « tirer à bas, rabaisser », tire, enlever de » (sens physique et moral), de là *dētrahō*, -tor, -tus, *dis-*, *ex-*, *in-*, *inter-*, *per-*, M. L. 6434, *per-re*, M. L. 7268, *sub-*, M. L. 8400, *super-trahō*, avec leurs dérivés, dans lesquels le préfixe ne fait que préciser le sens du verbe simple. Cf. M. L. 2693, *distractiō* (formes savantes en italien) ; 2692, **distractiō*.

tractō, -ās, -āui, -ātūm, -āre : intensif fréquentatif de *trahō* : 1^o « traîner violemment » (Enn., Sc. 75 V¹) ; qui te (= *Hectorem*) *sic respectantibus/tractauere nobū* ;

traîner longuement, péniblement : i. *uitam uolgiuago mare ferarum*, Lucr. 5, 930 ; i. *bellum*) ; 2^o traîner, manier, traîter de et, dans la langue de l'Église, « précher ». Désjà dans Enn., Sc. 144 V¹, *uē res temere trāctē turbidas*. Ce sens provient sans doute de la langue rustique, où *tractare* s'employait dans le sens de « tirer des sillons dans » ; cf. Lucr. 5, 1289, *tractare solūm terrae aere* ; Col. 2, 4, 5, i. *lutosum agrum*, et de la langue des fileuses : i. *lānam* (comme *trahere*). Il s'est employé ensuite de toute espèce de matière qu'on traite ou dont on traite, et même des personnes ; cf. Plt., M. L. 160, *ego te dehinc ut merita es de me et mea re tractare* ; *etnequā* ; Cic. Verr. 1, 8, 23, i. *aliquem liberaliter*. M. L. 8824. Celtique : britt. *traetha*, *traethawd*.

Dérivés et composés : *tractatiō* (classique) : manier, traînement, discussion, etc. ; *tractātor*, -trix : 1^o esclave, masseur, masseuse (Sén., Mart.) ; 2^o celui qui traîte d'un sujet (Sid.) ; *tractatiōrium*, *trāctātūs*, -ūs m. : manier, traité, prédition, etc. ; *tractābilis* (classique) ; *tractābilis* (Vitr.) et *intractābilis* ; *attractō* : porter la main sur, toucher à, palper ; *attractiō*, -tus ; *contractō* (*contractiō*) : toucher, entrer en contact avec, quelquefois *sēnsū obsēnō* ; dans la langue impériale, « s'approprier » (Dig., c. *rem alienām*) ; *contractatiō*, -tor (Dig.) ; *contractābilis*, -biliter ; *dētractō* : rejeter, refuser : d. *proelium* ; enlever quelque chose à ; d'où, au sens moral, « déprécier » ; *dērectatiō*, *dērectātor* ; *obtractō* : -ut, contre *sententiam tractat*, P. F. 203, 17 ; s'opposer, nuire à (d'où la construction tardive avec le datif, d'après *officiō*, etc., qui s'est étendue à *dērectō* dénigrer) ; *obtractatiō*, -tor ; *perrectō* : manier longuement ou avec soin, examiner en détail ; *pertractatiō* ; *perrectatē* ; *retrectō* : -are est rurus *tractare*, P. F. 339, 1 ; « remanier, retoucher » ; « tirer en arrière, résister, retirer », d'où « refuser » et « rétracter » ; *retractatiō*, -tus, -tor.

Ces verbes ont également des formes « étymologiques » sans apophonie : *at-*, *dē-*, *per-*, *re-tractō*, M. L. 6433, etc.

L'étymologie de *trahō* est obscure. L'indo-européen n'admettant pas de racine commençant par une occlusive sourde et terminée par une consonne aspirée, la forme même de *trahō* surprend dès l'abord (cf., toutefois, les formes celtiques du type v. i. *trach* « *tragē* ») ; le traitement de la dentale aspirée en latin est mal connu. En revanche, le groupe qui rappelle le plus *trahō*, celui de v. isl. *draga*, v. angl. *dragān* « tirer » repose sur une forme ancienne à *dh* initial et *gh* final, qui est normale. On a aussi pensé à rapprocher gr. *τρέψω* « je cours » (de **θρέψω*, cf. hom. *θρέψανον*) et, avec une sonore finale non aspirée, véd. *dhrājati* « il passe rapidement ». *trāctiō* : cf. *iaciō* ; *traiectōrium*, M. L. 8844 ; bret. *trach* « entonnoir » ; v. h. a. *trahāri*.

trāma, -ae f. : fils de la chaîne, quand, séparés par les liens, ils livraient passage à la navette ; cf. Rich. s. u. ; puis « chaîne d'un tissu, trame » (confondu avec *subēnē* ; d'où *trāmēn*, tardif ; *trāmosērīcūs*, Isid.). Mot technique, attesté depuis Varro. M. L. 8847. De *trāns* ou de **tragh-sma* ?

trāmēn, -ītis m. : chemin de traverse, puis « sentier, route ». Ancien (Plt.), classique, usuel. M. L. 8848.

On pense naturellement à *trāns* ; mais la formation est singulière (cf. *limes*, qui en est voisin par le sens). Composé. V. *meō* et *semita*.

tranquillus, -a, -um : tranquille, calme (se dit surtout de la mer ; *tranquillum* « le calme » ; cf. Cic., Off. 1, 24, 83, *in tranquillo tempestatem aduersam optare demens est* ; T.-L. 28, 27, 11, *ita aut tranquillum aut procellae in uobis sunt*). Par dérivation s'est dit des hommes (par opposition à *irātūs*) et de toute espèce de choses. Ancien, usuel, classique.

Dérivés : *tranquilliās* (joint à *malacia*, Cés., B. G. 3, 15, 3) ; *tranquillō*, -ās, qui s'emploie au propre et au figuré.

D'après Bréal, *tranquillus* signifie « transparent ». Pline 37, 56, parlant d'une sorte de perle qui, d'après une superstition populaire, indiquait l'état de la mer suivant qu'elle était trouble ou transparente, dit : *Si modo est fides, praesagire eas habitum maris, nubilo colore aut tranquillitate*. L'idée de transparence a conduit à celle de sérénité. Plt., Capt. I 1, 37 [v. 106] (c'est un parasite qui parle) : *Ille demum antiquis est adulescens moribus, | quoius numquam uolunt tranquillai gratis; Hor., Ep. 1, 18, 102 : Quid minuat curas, quid te tibi reddat amicum, | Quid pure tranquillet, honos an dulce lucellum, | An secretum iter et fallentis semita uitae. A l'époque de la basse latinité, ce sens n'était pas encore oublié, et *Tranquillitas tua* était employé exactement comme en italien « *Vostra Serenità* ». — Toutefois, ce sens s'accorde assez mal avec l'étymologie qui rapproche *tranquillus* (-i?) de *quiēs* ; et, si le premier élément est *trāns*, on attendrait **trā(n)quillus*.*

Composé expressif de formation obscure, cf. Stolz-Leumann, *Lat. Gram.*, p. 164, 1.

trāns : préverbier et préposition « par delà, au delà de ». Comme préposition, est suivi de l'accusatif et s'emploie avec des verbes marquant le mouvement comme le repos. En composition, à côté du sens de « au delà », a aussi le sens « de part en part » : *trānsfigō* ; marque le changement total dans *trānsformō*, *trānsfigūrō*. *Trāns* se prononçait *trās*, dont l's s'amouissaient devant sonore ; ainsi *trādō*, *trādūcō*, *trālātūm*, *trāmītō*, *trānō*, *trāuehō*, *trācītō* et les formes romanes remontant à *trāduz*, *trādūcere*, *trāicēre*, *trāmītēre*, etc. ; mais, à côté de ces graphies phonétiques, on trouve aussi les graphies étymologiques *trānsdūcō*, etc., qui ont été établies d'après les formes où l's non sonorisé s'était maintenu : *trā(n)scūrō*, *trā(n)spōrō*, *trā(n)stūlō*, etc. Devant s initial, le groupe -ss- ainsi formé se réduit à s : *trānscribō*, *trānsiliō*, *trānscedō*. A basse époque, apparaît renforcé de ad : *adtrāns*, Itala, Iud. 11, 29.

Trāns est conservé dans les langues romanes, M. L. 8852. Le sens de « très » rappelle celui du lat. *per* dans *per-facilis*, etc. ; v. B. W. s. u.

Trāns a un correspondant ombrien, *trāf* (*trahaf*), tra (traha), mais avec une autre construction : accusatif ou locatif suivant qu'il y a mouvement ou non ; en brittonique, cf. gall. *tra* « au delà de, très, tant que ». On s'est demandé si ce ne serait pas le nominatif du participe d'un verbe qui se retrouverait dans *intrāre* ; cf. le cas de *uersus* ; v. Marouzeau, *Partic. présent*, p. 26, mais l'existence de ce participe présent conservé isolément est suspecte et *intrāre* est susceptible d'une autre expli-

**trēs*, de *treyes*, est accolé à un féminin. — Au premier terme de composés, la forme ancienne était **tri-* (skr. *tri-*, gr. *τρι-* etc.), qui aurait dû passer en latin à *ter-*, au moins devant consonne, mais qu'a conservé l'analogie de *tri-ennium* et de *trium* et de l'ablatif *tribus* : ombr. *tris* (dat. -abl.), de *triplex*, etc. Le traitement phonétique apparaît dans l'adverbe *ter* = skr. *trīh* « trois fois », gr. *τρι*. Le collectif de forme *trīnī* repose sur **trīno-* (cf. pour la forme, *bīnī*), tandis que *ternī* repose sur **trī-no-*. — Quant à l'ordinal, l'emploi du suffixe *-(*i*)yo- est ancien et gr. *τρι*yo- ne représente pas l'état indo-européen. Le sanskrit a *trīyah* et le vieux prussien *tūts* (acc. *tūtian*) ; l'analogie a entraîné la substitution de **trī-tiyo-* à **trī-tiyo-*, d'où av. *trīt(i)yā*, v. perse *çītīya* et lat. *tertius*, ombr. *tertiam-a* « ad *tertium* », *tertium* « *tertium* », de **trītīyo-*, peut-être aussi gall. *trīdydd*, got. *pridja* ; l'e de lit. *trēcas* et de v. sl. *trečij* est curieux, et peut-être ancien, à en juger par le type **trītīyo-* ; on se demande s'il n'en faut pas rapprocher le composé *tre-centum* (cf. *du-centum*) et la forme arrangée *tre-centi*.

tribulum, tribulō : v. *terō*.

tribulus, -ī m. : 1^o chasse-trape, cf. Rich, s. u. ; 2^o tribule, croix de Malte (plante) ; 3^o macre ou châtaigne d'eau. Emprunt au gr. *τρίβολος*, attesté depuis Varro, latinisé. M. L. 8887. V. André, *Lex.*, s. u.

tribuō : v. le suivant.

tribus, -īs f. : tribu, division du peuple romain, correspondant à la φυὴ grecque : *t. urbānae*, *t. rūsticae*. Ancien, usuel, classique.

Dérivés et composés : *tribuārius* : concernant la tribu ; *tribuālis* adj. : 1^o qui est de la même tribu (classique) ; 2^o qui appartient à la dernière classe de citoyens (Mart.) ; et *tribuālis* = σύμφυλος.

tribūnus (pour la formation, cf. *portus/Portūnus*, etc., et *dominus*) ; sans doute ancien adjetif substantifé ; *tribūnus (magistratus)* « magistrat de la tribu », titre qui s'est étendu à différents magistrats ou fonctionnaires, civils ou militaires, *t. plēbis*, *t. miliūm*, *t. aerāriū* ; de *lātītribūnūl* (*tribūnālē*), neutre substantifé d'un adjetif *tribūnūlē* « lieu où siégeaient les tribuns », puis « endroit élevé, tribune où siégeaient les magistrats », d'ordre civil ou militaire, et spécialement les juges, d'où « tribunal », cf. Hor., Ep. 1, 16, 57, *omne forum quem spectat et omne tribunal* ; et même « tribune, estrade » en général ; *tribūnicus*, -a, -um : de tribun ; *tribūtūm* adv. : par tribus.

tribuō, -īs : répartir entre les tribus. Terme de droit, qui s'employait proprement de l'impôt, *tribūtūm* ; cf. Varr., L. L. 5, 181 : *tributum dictum a tribūbus quod ea pecunia, quae populo imperata erat, tributum a singulis pro portione census exigebatur*. Dans la langue commune, s'est employé dans le sens large de « distribuer, répartir », et même « accorder, concéder, attribuer » (sens propre et figuré). *Tributum* est le neutre substantifé de l'adjectif *tribūtus* « concernant les tribus » ; cf. *comitia tribūta* (pour la formation, cf. *cornu/cornūtūs*), et il est probable que *tribuō* a été fait sur *tribūtus*.

A *tribuō* se rattachent *tribūtūs*, que Cicéron emploie,

N. D. 1, 19, 50, dans l'expression *aequābilis tributūs*, qui traduit *λογούλα*, et les dérivés tardifs *tribūtor*, *tribūtūrūs* ; à *tributūm*, *tributāriūs*. De *tribuō* ont été formés les composés *at-* (*ad-*), *con-*, *dis-*, *in-*, *retribuō*, dont la plupart ont les dérivés ordinaires.

Peu de représentants romans ; cf. M. L. 8890, *tributūm*, attesté aussi en germanique : v. h. a. *tribuz*, v. angl. *trif* et en celtique : irl. *treubh*, *trebun*. Cf. encore M. L. 8888, **tribūna* (l'i est fautif) ; M. L. 8889, *tribus*, dont les représentants appartiennent à la langue écrite.

L'ombrien a, de même, *trīf* « *tribum* », avec le génitif *trīfor*, etc. On a émis l'hypothèse qu'il aurait existé à l'origine trois tribus (cf. la division des Doriens en trois tribus) et que *tribus* renfermerait **tri-* « trois » ; cf., sur cette division en Italie et en Étrurie, Täubler, *Die umbrisch-sabellischen u. die römischen Tribus*, Heidelberg, 1929-1930, et Thulin, *Etrusk. Dīsīplīnū*, III, 48.

trīcaē, -ārum f. pl. : 1^o riens, vétillies ; 2^o embarras, ennuis. Mot de la langue familière, attesté depuis Plaute.

Dérivés et composés : *trīcō*, -ōnis m. : faire d'embarras, chicanier (Lucil.), M. L. 8895 ; *trīcōs*, *trīcōr*, -ōris (et *trīcō*) : chercher des embarras à, chicaner (Cic. ad Att.), M. L. 8891, et peut-être 8892, **trīcārē*, avec redoublement expressif « tricher » ; *trīcō* : mettre dans l'embarras (comme *indūcō*, *inconclū*), M. L. 4512, fr. *intriguer* ; *extīcō* (*extīcōr*) : tirer d'embarras (synonyme familier de *expeditō*), débarrasser, dégager ; cf. Col. 3, 11, 3, *silvestris ager facile extīcātūr* ; *inextīcābīlīs* (attesté à partir de Virgile, glosé *extīcētrītōcō*, d'où *extīcābīlīs*, Gloss.) ; *inextīcātūs* (Gloss.). Dans la Vulgate, on trouve *sē trīcārē* au sens de « se retarder » ; c'est à ce sens que se rattache le britt. *trīgo* « séjourner ».

Le sens précis de *trīcāe* ne peut être déterminé, la langue ne l'employant que dans un sens figuré. Martial le joint à *apīnae*, 14, 1, 7 : *sunt apīnae trīcāeque, et siquid uilius istis*. Les anciens le rapprochent de *trīpēcē* ; cf. Non. 8, 11 : *trīcāe sunt impedimenta et implicaciones... dictae quasi trīcāe (trīpēcē?) quod pullos gallinaceos inuolunt et impeditū capilli pedibus impictū* ; ou de *Trīca*, nom d'une petite ville d'Apulie (comme *Apīna*), cf. Pline 3, 104. Ce sont là des étymologies populaires. L'emploi que fait Columelle de *extīcārē* laisse supposer que *trīcāe* appartenait d'abord à la langue rustique, où il devait désigner quelque chose comme des « mauvaises herbes ».

Etymologie inconnue.

trīchila (et, dans les inscriptions, *trīcīla*, *trīcīla*, *trīcīla* ; dans les Gloses, *trīchīla*) : -ae f. : berceau de treille, tonnelle, pavillon (Col. 10, 378 ; Vg., *Copa* 8). M. L. 8894. Mot de l'époque impériale ; sans doute emprunté.

trīcōscīnum, -īn. : tamis. Emprunt tardif (Orib. lat.), avec haplographie, au gr. *τριχοσκόνων*, dont dérive *trīcōscīnārē* « tamiser », passé dans le latin médical du Moyen Age.

trīdūm : v. *diēs*.

trīfāriūs : v. *bīfāriām*.

trīfāx, -ācis adj. : *telum longitudinis trium cubitorū*, *quod catapultā mittūtū*, P. F. 504, 14. Un exemple d'Ennius, An. 584. Mot osque?

Vulg.) au gr. *τριότερα*, deimeuré partiellement dans les langues romanes. M. L. 8917 (v. fr. *trestre*).

trīstis, -e (i attesté épigraphiquement et par les langues romanes) : à l'aspect sombre ou triste (souvent joint à *maestus*, opposé à *hilaris*, *laetus*). Se dit des personnes en général, du visage, de la parole, des objets inanimés, etc. : *trīstes arbores*, Plin. 16, 95 ; *uultus seuerior et trīstior*, Cic. De or. 2, 71, 289 : *Sequānos trīstes, capite demisso, terram intueri*, Cés., B. G. 1, 32, 2. Dans la langue augurale, s'emploie des entraîles à l'aspect sinistre : *trīstissima exta*, Cic., Diu. 2, 15, 36. De là le sens « funeste » : *trīstis morbus*, *trīstis fātūm* ; « funèbre », *t. officium (exsequiārum)*, etc. Se dit aussi d'une saveur amère : *trīstis lupīnum*, *trīstis absinthīa*. Dans la langue courante, correspond simplement à notre adjectif « triste » ; e. g. *quid tu es trīstis?*, Plt., Cas. 172-173. Ancien, usuel, classique. Panroman. Les formes romaines remontent à *trīstis* et *trīstus* (sans doute formé d'après *laetus*, *maestus* et attesté à basse époque, cf. App. Probi 56). M. L. 8918. Celtique : britt. *trīst*.

Dérivés et composés : *trīsticulus* (Cic.) ; *trīstīmōnia (-mōniūm)* : rare, populaire ; *trīstītās* (Pac., Turp.) ; *trīstītīa* (classique et usuel avec un doublet *trīstītūs* plus rare), M. L. 8919 ; *trīstītūdō* (Apul., Sid.) ; *trīstōr*, -āris : s'attribuer (Sén.) ; *contrīstō*, -ās (Cael. ap. Cic.) ; *trīstītīcūs* (rare, poétique).

Sans étymologie. La structure, qui rappelle celle d'un nom à redoublement « brisé » tel que *grex*, fait penser à celle de arm. *trītum* « triste », dont le *t* suppose i.e. d. Cf. peut-être, en latin même, deux adjectifs à redoulement, *taeter* et *tetricus*.

trītī : onomatopée imitant le cri de la souris (Naevius). Cf. aussi Varr., L. L. 7, 104, p. 121, 11 de l'éd. Goetz-Schoell, et les références ad loc.

trītās, -ī m. : pater ataui. Fémin. *trītāua*. Cf. *auus* et *trītāus*. L'élément initial de *ataus* est sans doute à rapprocher de *ata* ; *trītāus* rappelle *τρίταπτος* ; cf. *trītēpōs*.

trītīcūs : v. *terō* ; André, *Lex.*, s. u.

***trītīlō**, -ās, -ārē (?) : onomatopée, sans doute à rattacher à *trītī*, *trīssārē*, dont une forme *trītīlēs* se trouve dans un passage obscur et corrompu de Varron, L. L. 7, 104. Cf. Goetz-Schoell et R. G. Kent, ad loc.

trītō, *trītōrō* : v. *terō*.

trīumphus, -īm. : triomph, entrée solennelle à Rome d'un général en chef victorieux ; par suite la « victoire » elle-même ; une forme sans aspiration *trīumphē* (répétée cinq fois) termine le *carmen frātrūm Arūaliūm* ; cf. Varr., L. L. 6, 68 : *sic triūphare appellatū, quod cum imperatore milites redeūtū clamitātūr per urbēm in Capitoliūm euntū* « *τρίο triūphē* » ; *id a θρύλοις ac græco Liberi cognomento potest dictūm*, et les références de Goetz-Schoell, ad loc. Cicéron prononçait encore dans sa jeunesse *trīumphus* sans aspiration, comme *pulcē*, *Cetēgus*. La prononciation *trīumphus* a été sans doute une innovation des lettrés de Rome ; cf. Niedermann, *Phonēt.*, 3^e éd., p. 85 sqq. ; mais la forme sans aspiration a peut-être continué de vivre dans les dérivés romans du type **trīmpārē* (cf. toutefois, M. L. 8926

et 8952, et B. W. sous *tromper*). *Triumpus* semble être un emprunt au grec (cf. *ouō*) par l'intermédiaire de l'étrusque, comme l'indiquerait le *p* correspondant à la sonore *ē* de *θραμός*. Ancien, usuel, classique.

Dérivés et composés : *triumphō*, *-ās* : avoir les honneurs du triomphe, célébrer le triomphe; *triumphēr* de; *triumphātus* : dont on a triomphé; M. L. 8926, *triumphāre*; *triumphālis*; *triumphātōr*, *-trix*, *-tōrius*; *dētriumphō* (langue de l'Église), créé à basse époque d'après *dēinco*, *dēbellō*, etc.

triumuir, *-i* m. : *triumvir*. Nominatif reformé sur le génitif pluriel *trium virum*, de très *uīrī* (*trēuīrī*), nom donné à certains magistrats nommés par trois à Rome. De là : *triumuirālīs*, *-e*; *triumuirātus*, *-ūs* m. Cf. *duumuir*.

trixāgō (*trissāgō*), *-inis* f. : germandrée, petit chêne, plante. Depuis Celse. Mot de type populaire en *-āgō*, sans étymologie. V. André, *Lex.*, s. u.

trochlea, *-ae* f. : usité surtout au pluriel : poulie. Emprunt au gr. *τροχλεῖτα* (depuis Caton) Conservé dans quelques parlers romans. M. L. 8929; B. W. *treuil*.

trōia, *-ae* f. : truie. Non attesté dans les textes; se trouve dans les gloses de Cassel (viii^e siècle). Semble sans rapport avec le *porcus trōiānus* de Macrobe, Sat. 3, 13, 13. M. L. 8933.

tropaeum, *-I* (*trophaeum*, tardif) n. : trophée. Emprunt ancien (Acc.) au gr. *τρόπαιον*. I

Dérivé : *tropaeūtus* (Amm.). M. L. 8936.

tropus, *-I* m. : figure, tropé. Emprunt au gr. *τρόπος* passé par l'école dans la langue courante, d'où **tropāre*, M. L. 8936 a; celtique : irl. *trop*, *troibel*. De *tropō* existent à très basse époque les composés *adtrōpō* (Arn., in psalm. 37) et *contropāre* « figurer »; puis « comparer » (Lex Visig., Cassiod.), d'où *contropātō*, *-pābilis*. V. B. W. *trouer*.

trossuli, *-ōrum* m. pl. : nom donné aux cavaliers romains « *quod oppidum Tuscorum Trossulum sine opera peditum ciperint* », P. F. 505, 13. A l'époque impériale, désigne les « élégants »; cf. Sén. ad Luc. 76, 2; 87, 9. Sans doute étrusque.

trua, *-ae* f. : écumeoire, cuiller percée; plaque d'évier. Depuis Pomponius.

Dérivés : *trulla* : petite écumeoire ou cuiller percée; vase à double fond, percé de trous; bassin de chaise percée; réchaud, truelle. Déjà dans Caton, R. R. 10, 2, où les manuscrits ont *trullūlum*, *trulia*, M. L. 8949; B. W. *truelle*; celtique : britt. *trull*; germanique : v. angl. *turl*; et M. L. 8950, *trullio*; *trullēum* (*trulleus* m.) et *trullō*, *-ōnis* m. (Plin. Valer. 3, 38) : seu (à couvercle percé, v. Rich, s. u.); *trullissō*, *-ās* : enduire, crépiner; *trullissātō* (Vitr.).

Un doublet *drua* est dans P. F. 9, 2. Il est très doux qu'il faille rattacher à *trua* le verbe attesté dans la glose *truant*, *mouentur* du même P. F. 9, 3, et qui est sans doute à rapprocher de *andruāre*, *antroāre*, *amp̄trūare* et *redantruāre*, F. 334, 19.

Tru(l)leus évoque certains mots techniques en *-eus*, susceptifs de provenir de l'étrusque. L'emprunt est vraisemblable pour ce terme technique. L'alternance *trul-*

leus, *trulliō* rappelle *cōleus*, **cōliō*. *Trulla* serait grec d'après Varron, L. L. 5, 118, *trulla... hanc Graeci trullan* (*τρυγλίθα*, coni. Scaliger; *τρυγλήν*, L. Spengel). *Trua* est peut-être refait secondairement sur *trulla*. La formation du verbe *trullissō* semble confirmer l'origine grecque; cf. *comissor*, etc. Cf. aussi *τροφνη* « cuiller à pot ».

trucantus, *-I* m. : petit poisson d'eau douce, « goujon ». Mot celtique, v. *crazantus*. M. L. 8941.

trucidō, *-ās*, *-āul*, *-ātum*, *-āre* : égorgier, massacer. Semble s'être dit d'abord des animaux qu'on abat (cf. Sall., Ca. 58, 21; T.-L. 28, 16, 6), puis s'est étendu aux hommes, dans le sens propre et dans le sens figuré, et même à des objets inanimés (cf. Hor., Ep. 1, 12, 21). Classique (Sall., Cic.), mais rare. Non roman.

Dérivés et composés : *trucidātō* (depuis Caton); *trucidātōr* (tardif); *contrucidō*.

V. *trux*.

trucilō (*truculō*), *-ās* : crier (de la grive). Cf. *façilō*.

tructa, *-ae* f. : truite (Isid., Plin. Val.). Panroman (sauf roumain). M. L. 8942. Mot tardif, sans doute emprunté; cf. le gaulois *tructans*. Semble sans rapport, malgré Weise, p. 540, et Sofer, p. 65, avec le gr. *τρώχητης*, qui désigne un tout autre poisson, une sorte de thon = *duka*. Le v. angl. a *trūht* (avec *ū*); le gall. *dluz*, le corn. *trud*, l'arl. *trofē*.

truculentus : v. *trux*.

trūdō, *-is*, *-sl*, *-sum*, *-ere* : pousser (par opposition à *trahō* « tirer »; cf. Plt., Cap. 750, *uis haec quidem hercle est, et trahi et trudi simul*; se dit aussi des plantes, des bourgeois qui poussent, cf. Vg., G. 2, 235, (*pampinus*) *trudit gemmas*; 2, 74, *se medio trudit de cortice gemmas*. Formes nominales, dérivés et composés : *trudis*, *-is* f. : pique; *trudes hastas sunt cum lunate ferro*, Isid., Or. 18, 7, 3; *trūsō*, *-ās* (*sēnsū obscēnō*, Cat. 56, 6), M. L. 8957; *trūsātīs* (*mola*); *trūsītō* (*Phèdre*). Cf. aussi M. L. 8943, **trūdicāre* (douteux); **extrūdicāre*, 3106; **extrūsātē*, 3107.

abstrūdō : pousser à l'écart, écarter; cf. Tert., Apol. 11, *illuc abstrudi solent impii*. Ce sens propre est rare; à l'époque classique, le verbe est simplement synonyme de *abđō*, *abscondō*; cf. Schol. Dan. in Verg., Ae. 6, 7 : *abstrudere enim est de industria celare*; d'où *abstrūsus* : écarté, secret (gall. *astrus*), *abstrūsum*; *dē* (*dētrūsō*, St. Jér.); *in* (cf. M. L. 4516), *ob* (*obs*), d'où *obstrūlētus*, F. 208, 36, *obstrūsō* (*Cael. Aur.*); *re-trūdō*.

Ancien et classique, mais assez rare. Pas de substantifs dérivés.

Cf. got. *us-priutan* « *χόπον παρέχειν* » et v. sl. *trudū* « **χότος* ». Mot du vocabulaire occidental.

trugōnūs, *-I* m. : pastenague, sorte de râje (Plt., Cap. 851); latinisation de *τρυγών*. Les autres auteurs emploient la transcription grecque *trygōn*. Faut-il lire *trygōnēm* dans Plaute?

trulla, *trulleus* : c. *trua*.

truncus, *-a*, *-um* : ébranché (d'un arbre : *trunca manu pinus regit* (*Polyphemum*), Vg., Ae. 3, 659); mutilé, privé de ses membres, tronqué (par opposition à *inteḡr*), joint à *mutilus*, *dēbilis*. Sens propre et figuré. La

date tardive à laquelle apparaît *truncō* rend peu vraisemblable l'hypothèse selon laquelle *truncus* adjectif serait dérivé du verbe.

truncus, *-i* m. : tronc de l'arbre ou du corps humain; fut d'une colonne ou d'un piédestal, etc. Usuel et classique; semble attesté plus tôt que l'adjectif, qui n'apparaît pas avant Virgile et Tite-Live. Mais *truncus*, par sa forme, est plutôt un ancien adjectif, avec le même suffixe que dans *mancus*, etc. (issu de **tron-co-s?*).

Dérivés et composés : *trunculus* (Cels.); *truncō*, *-ās* : attesté seulement à l'époque impériale, presque uniquement sous la forme *truncātūs*, sur lequel sans doute a été bâti *truncō*; *truncātō* (Cod. Theod.). Les composés anciens sont : *con*- (Plt.), *dē-truncō*, *-cātō*; *dis-truncō* (Plt., Tru. 614); *obtruncō* à tailler, ébrancher », usité surtout dans le sens de « égorger, décapiter » (attesté depuis Plaute); *obtruncātō* (Col.). *Truncāre*, *truncus*, *trunculus*, **truncēus* sont demeurés dans les langues romaines, M. L. 8953-8956; B. W. *trunc* et *trancher*; *extruncō* en germanique : v. h. a. *strunzere*, etc.; *truncus* dans v. h. a. *trunc*, etc.

Étymologie incertaine. Peut-être à rapprocher du groupe de *trux*. Ou bien cf. gr. *τρύω*, etc.? Le lit. *trēnku* « je heurte » est loin pour le sens.

**trūdō*, *-ōnis* m. : *uis monocrotalus. Caecilius inridens magnitudinem nasi* (270) : « *Pro di immortales, unde prospexit trūo?* », P. F. 504, 21. Cf. *trua?*

trutina, *-ae* f. : balance. Emprunt ancien (Caton, R. R. 13, 3) et fait par voie orale au gr. *τρυτήν*. De là *trutīō* (*trutinor*) et *trutinātōr*, tous deux rares et tardifs. M. L. 8958 (v. fr. *trone*).

trux, *trūcīs* adj. : farouche, féroce, cruel. Se dit des hommes et des animaux, du visage, des yeux, du climat, des choses abstraites ou concrètes. Ancien (Plt., Pac.) et classique, mais surtout poétique.

Dérivé : *truculentus*, d'où *truculentē* (-ter), *truculentia*.

Thurneysen, IF 14, 127 sqq., a rapproché irl. *trú* (gén. *tróich*) « destiné à mourir ». Les sens sont différents. Mais *trucidāre*, où le second terme appartient au groupe de *caedō* (*cl. homi-cida?*), établirait le rapprochement. Peut-être faut-il aussi rapprocher *truncus* et *toruus*. En tout cas, on pense au groupe indo-iranien de véd. *tarute* et *tūrati*, av. *taurayētī* « il triomphe de, il l'emporte sur », hitt. *tarh-* « conquérir », etc., qui indique la supériorité de force, tous mots qui rappellent le groupe de lat. *trāns* plus que celui de *terō*.

tū (gén. anc. *tis*, cf. *mis*; gén. usuel *tuī*; dat. *tibī* (mot lamybique); acc. *tēd* et *tē*; abl. *tēd* et *tē*); pronom de la 2^e personne du singulier : tu, toi. Renforcé dans *tū-te*, *tūtemet*, *tibimet*, *tēte*. Usité de tout temps. Panroman. M. L. 8863. Adjectif dérivé : *tuus*, *-a*, *-um* : ton, ta, M. L. 9020. Adverb archaïque : *tuātīm* « à ta façon » (Plt.).

Le nominatif singulier se retrouve ainsi, sans particule postposée, tantôt à l'état de mot autonome, tonique, tantôt à l'état de mot accessoire, atone, notamment dans : v. sl. *ty* (de **tū*), v. pruss. *toū* (autonome) et *tu* (souvent postposé), v. h. a. *dū* et *du*, *-tu* (postposé), arm. *du* (forme de mot accessoire), gr. dor. *τοῦ* (tonique), gāth. *tū* (postposé; la

longueur de l'*u* n'a pas de valeur étymologique); le védique a *t(u)vādīm* et l'Avesta *tūm* (de **tūvām*), gāth. *tōvām*, c'est-à-dire *tūvām*, l'osque *tīūm*, nominatif singulier « *tu* ». Le datif *tibī* (avec le traitement de *i* de *e*, normal à l'intérieur du mot, et par suite dans un mot accessoire) concorde pour l'essentiel avec v. pruss. *tēbēi*, v. sl. *tēbē* et gāth. *taibyā* (cf. lat. *sibī*); l'ombrien a *tēfē*, *tēfe*. L'accusatif *tē* (de *tēd*) offre une particule à dentale, tandis que l'ombrien a *ti-om*, *ti-u*; la forme de base est **tē*, doublet indo-européen de **tēwē*; cf. d'une part, v. sl. *tē*, v. pruss. *tēn*, v. sl. *pi-k*, et, de l'autre, gr. *τέ*, *τέ* (reposant sur **tē*, qui semble attesté chez Hésychius, pour le crétois), arm. *ke-z*, skr. *tvād* (avec *v* consonne en védique), *tvā*, av. *tvāvām*. Le hittite a une forme élargie : nom. *zik*, acc. *tuk*.

L'adjectif possessif admettait deux formes, l'une à vocalisme radical *e*, représentée par lit. *tvāvās*, gr. *τέως*, l'autre à vocalisme zéro, représentée par skr. *tvāh*, av. *tvāw*, gr. *τέως* (de **tēFōs*), arm. *k'ō*; l'italique semble avoir admis les deux, car l'ombrien a *touer* à côté de *tuere* « *tui* », osq. *tuuvi* « *tuuac* ». Le lat. *tuus* n'a pas clairement le représentant d'un *e* radical, mais ne peut guère s'expliquer par un ancien **tēwos*; on peut partir de **tēwos* **tēwos* (cf. nouos et vēos) *tuos*, *tuus*.

tuba, *-ae* f. : trompette droite (par opposition à *cornū*, *lituus*); cf. Rich, s. u. Ancien (Enn., Plt.), usuel, classique. Peut-être ancien collectif de *tubus* : tube, tuyau, usité, d'ailleurs, lui aussi, dans le sens de « trompette »; cf. Varr., L. L. 5, 117 : *tubae ab tubis*, *quos etiam nunc ita appellant tubicines sacrorum*; et F. 480, 25 : *tubilustria*, *> quibus diebus adscriptum in <Fastis est, in atrio Sutorio agna tubae <lustrantur, quos> tubos appellant*.

Les formes romaines remontent à *tuba* et **tūfa*; *tubus* (d'où provient également v. h. a. *zubar*; l'irl. *tob* vient de *tuba*) et **tūfus*; *tubula*, **tūfūla* (avec doublons dialectaux, sans doute osco-ombriens), cf. M. L. 8964, 8-9, et 773 **tūtūbāre*.

De *tuba* sont composés ou dérivés : *tubicen*, et *tubicōn*, *-cīnum*; *tubilustrum* : fête des trompettes, cf. Varr., L. L. 6, 14; *tubocantius* (Inscr. CIL VI 10149); *tubula*; *tubārius* (Dig.).

Pas d'étymologie certaine. V. Ernout, *Philologica II*, p. 234.

tūber, *-eris* n. : 1^e tumeur, excroissance, nœud des arbres; 2^e *tūber* (*terre*) : sorte de tubercule, peut-être la truffe. Comme *gibber*, semble avoir pu s'employer avec valeur d'adjectif; cf. Tér., Ad. 245, *praeterea colaphis tuber est totum caput*. Ancien, technique. Les gloses ont aussi une forme dialectale *tūber*, seule conservée dans les langues romaines; cf. M. L. 8966; B. W. *truffe*.

Dérivés : *tūberculum*, *-i* (Cels., Plin.); *tūberōsus* (Varr., Pétr.); *tūberāns*; *tūberātus* (rares et tardifs). Cf. aussi les noms propres *Tūberō*, *-ōnis* « i. e. rāmīcōsus » (Gloss.) et *Tubertus*; **tūbellum*, M. L. 8965; et le juxtaposé *terrae tūber* *> terrītūber*.

On pense au radical qui figure dans *tumeō*; mais la formation n'est pas claire. Cf. v. sl. *pūfa* « terre » de **tūbh-*?

tubur, *-eris* (-uris) f. : azerolier (arbre); m. : azerole.

Les gloses traduisent *tuberēs* (graphie influencée par *tuber*) par *τρύπος*, qui désigne une sorte de nèfle. Le mot n'apparaît qu'à l'époque impériale et est sans doute importé, comme la plante elle-même ; cf. Pline 15, 47.

tubureinor, -āris, -āri : *raptim mandūcāre* ; Non. 179, 18, qui cite des exemples de Titinius, Plaute, Turpilius. Mot populaire, formé comme *sermōcinor*, *lēnōcinor*, etc. Premier élément obscur, à rapprocher de *tūber* ?

tubus : v. *tuba*.

tucca, -ae f.; **tuccētūm, -i n.** : conserve de bœuf ou de porc confit dans le saindoux. Mot d'époque impériale (Pers., Apul., Arn.); cf. Schol. Pers. 2, 42; *tucceta apud Gallos Cisalpinos bubula dicitur, condimentis quibusdam crassis oblitera ac macerata; et ideo totu anno durat. Solet etiam porcina eodem genere condita seruari. Aut assatuarum iura. Hinc Plotius Vergilius amicus in eadem regione est nominatus Tucca*. Pour *tucca*, cf. la glose *tucca* : *χαράχυμα ζωμού*, CGL II 202, 52. M. L. 8970.

Dérivé : *tuccētūs* (Gloss.).

On compare lit. *taukas*, pl. *taukai*, v. sl. *tukū* « lardons », v. h. a. *dioh* « jambon ».

***tucus, -i m.** : autre nom du coucou d'après Isid., Or. 12, 7, 67, et les Gloses : *tuchus est cuculus*, CGL V 624, 35 ; v. Sofer, 12. Mot expressif.

tudernis (uitis) : vigne de la région de Tuder, Plin. 14, 36.

tudes, tuditō : v. *tundō*.

tueor, -ēris, tuitus sum (parfait seulement à l'époque impériale ; la forme ordinaire du participe est *tūtus*), *tuēri*. Un doublet ancien *tuor*, *tuēris*, est également attesté, tant dans le verbe simple que dans les composés, e. g. Plt., Mo. 836-838, *intuor*, *optuēre*, *contuēre* ; ces formes ont été conservées par les poètes dactyliques pour éviter le crétique ; mais la prose n'emploie que *tueor* (cf. *cio* et *cicē*). On trouve aussi tardivement quelques formes de *tuēo* actif et de *tuēri* avec le sens passif, e. g. Dig. 27, 10, 7, *consilio et opera curatōris tueri debet non solum patrimonium, sed et corpus et salus fūrīosi*, sans doute d'après *tūtus*. Pour le sens, cf. Varr., L. L. 7, 12 : *tueri duo significat, unum ab aspectu ut dixi, unde est Enni illud (Tr. 335 R³) : « tueor te, senex? »*

... alterum a curando ac tutela, ut cum dicimus † bell et † (l. *uicilum?*) tueri uillam, a quo etiam quidam dicunt illum qui curat aedes sacras aedituum non aeditum (tumum), sed tamen hoc ipsum ab eadem est projectum origine, quod quem uolumus domum curare dicimus « tu domi uidebis »... sic dicta uestis(p)īca qua uestem spiceret, i. e. uideret uestem ac tueretur.

Le sens de « voir, regarder » est ancien et conservé seulement par la poésie ; la prose n'emploie *tueor* qu'avec le sens de « garder, protéger » (cf. *seruō*), mais les composés, d'aspect déterminé, ont conservé le premier sens : *contueor* (*tuor*), *contuitus*, -ūs m. (archaïque) ; *intueor* ; *intuitus*, -ūs ; *obtueor*, -ēris et *obtūtus*, -ūs, cf. P. F. 203, 18 : *optutu quasi obtuitu, a uero tuor, quod significat uestio*.

L'adjectif verbal *tūtus* a le sens de « qui est à l'abri, en sûreté », t. ab *insidiis* ; et aussi de « qui protège, prudent », comme *cautus*, e. g. T.-L. 9, 32, 3, *celeriora quam*

tutoria consilia magis placuere ducibus. Adverbēs tūtū et tūtū.

Dérivés : **tuor*, -ōris m. : vue, vision (mot d'Apulée, sans autre exemple) ; *tūtor* : protecteur ; en droit *tūtōr* : tuteur (irl. *tūtoir*, d'où *tūtris* (bas latin) ; *tūtōris* ; V. Benveniste, *Origines*, p. 42 ; tutelle ; *tūtēria*, -ōris ; *tūtēriātōr* ; *tūtēriātūs* ; *Tūtērīna* (*Tūtēlīna*) ; *tūtēriātō*, -ōnis f. : protection (attesté depuis Cic., rare) ; *tūtōr*, -ēris, *tūtūtūs sum* ; -āri (et *tūtū*) : protéger, garder ; d'où *tūtānen* (poétique et postclassique), *tūtērīm* (époque impériale), *tūtērīculūm* (Prud.), *tūtērī* (Firm.), -*tor* (Apul.) ; *Tūtānus*, -i (Varr.).

Sont représentés dans les langues romanes *tūtor*, -ōris, *tūtāre*, **extūtāre*, M. L. 9018, 9019, 3310. V. B. W. tuer.

Aucun rapprochement évident. Malgré la différence de sens, on est tenté de rapprocher le groupe indo-iranien de véd. *īdūti* « il est fort », *tāvōd* « fort », *tūtōtī* = *gāth*, *tāvōdī* « puissance », Cf. v. pruss. *tāvan* « beaucoup », lit. *tūlas* « abondant ». C'est donc le sens de « protéger » qui aurait fourni secondairement celui de « regarder » : la comparaison du français *garder*, *regarder* justifierait ce développement. Rapprochement médiocrement satisfaisant pour le sens, quoique skr. *īdūti* et lat. *tueor*, *tūtū* soient visiblement anciens.

tūfa, -ae f. : aigrette ou étendard. Mot tardif, attesté seulement dans Végèce et Lydus, qui le donne comme barbare, De Mag. R. 1, 8. D'origine anglo-saxonne d'après Beda : « *īlūd genūs uxiliū quod Romani tūfam, Angli uero appellant thuf...* ; cf. Ernout, *Élém. dial.*, s. v. *tūfer*. M. L. 8973.

tugurium, -i n. : hutte, cabane. Attesté depuis Varro, R. R. 3, 1, 3, qui le joint à *casa*. Rattaché par l'etymologie populaire à *tegō*, d'où la graphie *tugurium*. Minutifs : *tuguriolum* (*tegu-*, *tego-*), *tuguriunculum*.

On explique l'u initial de *tugurium* par une assimilation comparable à celle de *lucūna*, *rutundus*, en face de *lacūna*, *rotundus*. Mais la dérivation en *-urium* est sans exemple. Peut-être mot d'emprunt, comme *casa* ; *tuguria Numidarum*, dit Sall., Iu. 75, 4. V. *tegia*. M. L. 8616 a. Gaulois ?

tull, tulō : v. *tollō*.

tulliānum, -i n. : *quod dicitur pars quaedam carceris. Ser. Tullium regem aedificasse auint*, P. F. 490, 11.

tullius, -i m. : *os alii dixerunt esse silanos, alii riuos, alii uehementes proiectiones sanguinis arcuatim fluentis, quales sunt Tiburi in Aniene. Ennius in Aiace (18) : « Ajax; missa sanguine tepido tu(l)li efflantes uolant*, F. 482, 3. Même mot que le nom propre (étrusque) ? *Tullius?* Cf. *tolennō?* †

tum : v. *tālīs*.

tumba, -ae f. : tombe. Emprunt tardif (St. Jér., Prud.) au gr. *tōpēta*, *tōmētē*. Diminutif : *tumbula*. Demeuré dans les langues romanes, M. L. 8977, et en irl. *tomba*.

V. *tumulus*.

tumeō, -ēs, -ēre : être enflé, gonflé (souvent joint à *turgeō*), avec lequel il allitère, Cic., Tu. 3, 9, 19 ; Quint.

écraser les olives ; *tūdīculō*, -ās (auquel remonte fr. *touiller*) : cf. *tūdīculūs*, M. L. 8971. Cf. aussi la glose *tūdītōrēs* : *χαλάστωτοι*.

contūdo : écraser (verbe d'aspect « déterminé », sens propre et figuré) ; *contūsō* (Col., Plin.) ; *detundō* (rare, douteux) ; *extundō* : faire sortir en frappant, forger (= *excīdō*) ; *intundō*, M. L. 4518 a ; *obtundō* : battre fortement, rebattre, émousser la pointe d'une arme, d'où *obtūsū* ; *pertundō*, M. L. 6435, et 6436, **per tu(n)sā* : pincer » ; *Pertunda*, -ae (Varr.) ; *per tu(n)sōrūm* « ueretrum » (Gl.) ; *retundō* « refouler ».

Le présent *tundō*, à nasale infixée, est d'un type qui a reçu en latin un développement notable (cf. *fundō*, *rumpō*, etc.) ; du reste, le védique a aussi *tundāndh* « heurtant », *tundatā* « il heurte ». Le rapprochement de skr. *tudāti* « il heurte » et de got. *stauta* « je heurte » indique, d'autre part, un ancien présent radical athénétique (sur la formation de *tudāti*, v. Renou, Mél. Vendryes, p. 309 sqq.). *Tutudī* est à rapprocher du parfait véd. *tutōda*. — La racine **(s)teud-* appartient au groupe de **(s)teud-* « heurter », qui apparaît avec des élargissements divers : gr. *τύτω* (cf. lat. *stupēdō*), véd. *tūjāndī* « ils heurtent » à côté de *tujdātī* « heurtant » et du parfait *tutujāndāh*, etc. ; cf. *studeō*.

Le rapprochement de ombr. *tuder* « finem » est très incertain.

tunica (*tonica*, Isid., Or. 19, 22, 6), -ae f. : tunique, vêtement de dessous que portaient les hommes et les femmes, analogue par l'usage à la chemise et par la forme à la blouse. Il y en avait différentes sortes qui sont distinguées par des épithètes : t. *manicāta*, *tālāris*, *muliebris*, *interior* ou *intima*, *rectā*, etc. Se dit par extension des téguments ou membranes recouvrant certains corps ou organes. Ancien (Pit.), usuel. M. L. 8985 ; ags. *tunuce* = irl. *tonach*, *tunig*.

Dérivés : *tunicātūs* (cf. *togātūs*) ; d'où *tunicō*, -ās (Varr. ap. Non. 182, 17) ; **intunicō*, M. L. 4519 ; *tunicula* ; *Tunicālāria* (*fabula*) ; *tunicālātūm*.

Le nom de vêtement est emprunté au même mot qui a fourni gr. *χτύπω* ; terme de commerce, dû sans doute aux Phéniciens, cf. hébr. *kathōnēth*. Mais on ne peut dire si le mot a été emprunté directement ou s'il y a eu quelque intermédiaire (étrusque) ?

***tunna, -ae f.** : tonne (Gl.). Sans doute celtique. M. L. 8986 ; B. W. s. u.

(h)unnus, -i m. : thon. Emprunt au gr. θύννος latinisé. Roman. M. L. 8724.

tura, -ae f. : « herba uirens » (Marcell. 8, 143), mouron. Cf. *antura*. Origine inconnue.

turba, -ae f. : trouble, agitation, désordre (d'une foule, par opposition à *rīza*, qui ne s'applique qu'à un tout petit nombre de personnes, deux ou quatre ; cf. Labéon, dans Dig. 47, 8, 4 : *turbam multitudinis hominum esse turbationem et coetum, rīzam etiam duorum*) ; puis « foule en mouvement ou en désordre, cohue », « foule nombreuse et mêlée, le commun », généralement avec valeur péjorative. Dans la langue familière signifie aussi « querelle, dispute ». Ancien, usuel. M. L. 8990. Celtique : irl. *torb* ; britt. *cyntyrfu* « conturbō ».

Dérivés et composés : *turbō*, -ās : 1^o troubler, mettre

en désordre, agiter; 2^e se troubler, s'agiter (emploi absolu). Bien représenté, mais avec des sens dérivés, dans les langues romanes, M. L. 8992. — Dérivés : *turbatus* et *inturbatus* (Pline le J.); *turbatē*; *turbatiō* (non attesté avant l'époque impériale, tandis que *con-*, *per-turbatiō* sont classiques); *turbatōr*, *-trix* (id.); *turbāmentum* (Sall., Tac.); *turban* (Cael. Aur.); *con-dē-turbō* : renverser, chasser violemment, fréquent dans la langue militaire; *disturbō* : disperser brutalement; démolir, renverser (sens propre et figuré), M. L. 2696; *ex-*, M. L. 3109, *per-turbō*; d'où *imperturbatus*, *-tiō* (= *ārābēta*, St Jér.); *bābilis* (St Aug.).

turbēlae (*turbellae*) f. pl. : trouble, désordres, remulement (Plt., repris par Apul.); *turbula* (Apul.) : petite foule; *turbidus* : trouble, troublé (se dit souvent du temps, de l'eau; sens physique et moral), M. L. 8994; d'où *turbidētē* et, tardifs, *turbidō*, *-ās*, M. L. 8993; *turbidulus*; *turbidō* (*turbēdō*?), *-inis* f. (Gloss.) *turbidus* (Tac.).

turbulentus, usuel et classique; *turbulenter* (Cic., Fam. 2, 16, 7) et, tardifs, *turbulentia*, *turbulentō*. Cf. aussi M. L. 8998-8997, **turbulus*, **turbulātē*; fr. trouble, troubler.

turbō (et *turban*) d'après Charisius dans Tib. 1, 5, 3, *-inis* (*-ōnis* dans César d'après le même Charisius) m. : désigne toute espèce d'objet animé d'un mouvement rapide et circulaire « tourbillon, trombe, cyclone », cf. Sén., Q. N. 5, 13, 3; « toupie, sabot » et, par suite, « person » d'un fusée (*uerticillum*), « cône » (que le sabot rappelle par sa forme); désigne aussi le mouvement lui-même : révolution d'un astre, tournoiement d'une arme, marche sinuose d'un reptile, etc. S'emploie aussi au figuré, e. g. Cic., Dom. 53, 137: *tu procella patriae, turbo ac tempestas pacis atque otii*; se dit du « vertige » de l'âme. Ancien (ENN., Pl.), usuel, classique.

Les langues romanes supposent peut-être **turbō*, *-ōnis*, M. L. 8996 a, et un dérivé **turbanio*, M. L. 8995; de *turbō* dérive en celtique : britt. *turw*.

Les dérivés latins, rares et d'époque impériale, sont : *turbineus* (Ov.); *turbinātē* : de forme conique; *turbātē* : forme conique (Plin.). Sur *turbātē* « trouver », étymologie aujourd'hui abandonnée (v. *tropātē*), v. Beroldi, *La parola*, p. 67.

Le germanique, v. isl. *þorp*, se rattache à *trabs*.

Le grec seul a un mot comparable à *turbā*, à savoir *τύρη* (ion. *τύρην*) « confusion, tumulte ». L'hypothèse d'un emprunt latin au grec doit donc être envisagée; elle est plus plausible que celle d'une parenté originelle. V. *turma*.

**turbiscum* (-*cus*), -I n. : garou. Tardif (IV^e siècle), sans doute étranger. Conservé en sardie *truiscu*, *trouzu* et en esp. *turisco*. V. André, *Lex.*, s. u.

turdus, -I m. : 1^e grive; 2^e tourd (poisson). Attesté depuis Ennius. Panroman. M. L. 8999. Sur *turdus* = *cunus*, v. Skutsch, Gl. 3, 104.

Dérivés : *turda* f. (Perse 6, 24, bien que Varron nie l'existence de la forme); *turdārium* (Varr.); *turdēla*, M. L. 8998 a; *turdēlē*.

Le mot fait partie d'un ensemble de noms de passeraux dont les formes sont difficiles à ramener à un original commun et présentent dans chaque langue des singularités : irl. *truid* (à côté de gall. *drudw-en* « étour-

neau »), v. isl. *þrestr* « grive » (et v. h. a. *drōsca*), lit. *strāžas* (et v. pruss. *tredse*) « grive », russe *drozd* « merle » (dans d'autres langues slaves, *drozg*), gr. *στρουθός* (att. *στροῦθος*); v. angl. *þrostle*, all. « *Drossel* ». Il semble vain d'essayer de restituer une histoire précise pour un mot de cette sorte, comme pour *passer* et pour *merula*; mais il y a sûrement parenté de tous ces mots de type « populaire », c'est-à-dire sujets à beaucoup de variations de sens et de forme.

turgeō, -ēs, *tursi*, *turgētē* : être dur et gonflé, sens propre et figuré. Ancien (Caton, Ennius), mais évité par la prose classique; repris par la poésie impériale (Ov., Vg., etc.). Non roman.

Dérivés : *turgidus*, joint à *tumidus* dans Cic., Tusc. 3, 9, 19, *membrum tumidum ac turgidum* (M. L. 9000? douteux); *turgidulus* (Catull.); *turgor* (Mart. Cap.); *turgescō*, -is et *in-*, *ob-turgescō*.

A l'air ancien, mais on ne connaît pas d'étymologie.

turiō, -ōnis, m. : poussé, rejeton (Col. 12, 50, 5; Apic. 8, 1; cf. aussi Thes. Gloss., s. u.; on trouve un doublet bas latin *turgio* dans Plin. Val.).

turma, -ae f. : détachement de cavalerie primitive, composé de trente hommes et trois officiers (Varr., L. 5, 91); puis « escadron » et, par suite, « troupe, foule ». Mot technique. M. L. 9005. Celtique : irl. *turba*, britt. *torf*.

Dérivés : *turmātē*; *turmātēs* « cavaliers » (faisant partie d'une même *turma*); *turmātēm*.

On a pensé à rapprocher *turba*. Mais on ne comprendrait pas comment auraient été formés les deux mots; *turba* est sans doute emprunté au grec et *turma* à une langue inconnue.

turpis, -e : difforme, défiguré, laid (subjectif et objectif « qui est laid » ou « qui enlaidit »); sens physique (où il s'oppose à *formōsus*; cf. Ov., Ars Am. 3, 753) et moral; de là : honteux, déshonorant, opposé par Cicéron à *honestus*, *glōriōsus*, joint à *foedus*, *obsenus*. Ancien (Plt., Enn.), usuel, classique. Conservé dans les langues hispaniques. M. L. 9006.

Dérivés et composés : *turpiter*; *turpiculus* (familier); *turpiūdō*, *turpēdō* (v. Blaise, *Dict.*) f. : laideur; rare au sens physique, le plus souvent au sens moral; *turpificātēs* (Cic., Off. 3, 105); *turpiloquium* (Tert.); *turpilicripius* (Plt. = *αἰσχροπερδῆς*); *turpilucrus* (Aug.), -lucris, -crius; *turpō*, -ās : souiller, déshonorer (surtout poétique) et *dētūpō* (rare, époque impériale); *turpētē* (Greg. Tur.); *subturpis* (Cic., De Or. 2, 66, 264) et *subturpiculus*. Cf. sans doute aussi les noms propres *Turpīo*, *Turpilius*.

L'adjectif a dû désigner à l'origine un défaut physique précis : cf. le *turpe caput*, *turpis phocas* de Virg., G. 3, 52; 4, 395.

Étymologie inconnue, comme il est attendu pour un adjectif de ce genre. Forme dialectale apparentée à *torgētē*.

turris, -is (acc. *turrim*) f. : en général « édifice élevé d'ordre civil ou militaire, palais ou endroit fortifié »; spécialement « tour », fixe ou mobile, destinée à la défense ou à l'attaque des places, cf. Rich., s. u.; ordre de bataille en forme de parallélogramme étroit qui rappelait une tour. Ancien (Plt., Acc.). Panroman, sauf rou-

main. M. L. 9008. Celtique : irl. *tor*, *tuir*, *tūr*, britt. *tvr*; germanique : v. angl. *torr*.

Dérivés et composés : *turricula* : petite tour, cornet (à dés, cf. Rich., s. u.); *turritus* adj. : muni de tours; *Turritā*, épithète de Cybèle; *turriger* (poétique) et prose impériale.

Généralement considéré comme un emprunt au gr. *τύρρις*, doublet de *τύρως* qui est lui-même emprunté, l'osque a aussi *turri* « turrim ». Toutefois, le mot peut provenir d'Asie Mineure, par les Étrusques, dont le nom *Tyrrēni*, *Turppōi* a été rapproché de *turris*.

tursiō : v. *thursiō*.

tursus : v. *thyrsus*.

turtur, -uris m. et f. : tourterelle. Ancien, usuel.

Diminutif : *turturilla* f., nom donné aux efféminés; cf. Sén., Ep. 96, 5. *Turtur* s'est employé aussi dans un sens obscène, comme on le voit par la glose : *turturilla* : *loci in quibus corruptielae siebant, dicit quod ibi turturi opera daretur*, i. e. peni, cf. Thes. Gloss., s. u., et *tutus*. Panroman. M. L. 9009-9010; B. W. s. u. Celtique : irl. *turtuir*, britt. *turzunell*.

Terme expressif, imitatif. Pour le redoublement, cf. *tutubō*, *upupa*, *murmur*, *gurgulīō*, *susurrus*, etc.

turunda, -ae f. : gâteau de sacrifice (Varr. ap. Non. 552, 2); pâtée pour engraiser la volaille (Caton, Varr.) et, par analogie, onguent ou charpie qu'on enfouait dans une plâie, d'où la glose *torunda* : *κολλώπιτα*. M. L. 9011. Irl. *tuirend*.

tūs (*thus*), *tūris* n. : encens. Emprunt — direct ou indirect — latinisé au gr. *θύος* déjà dans Plaute. Cela : irl. *tūs*.

Dérivés et composés proprement latins : *tūrātēs*; *tūreus*; *tūribulum* « encensoir » (formes romaines savantes, M. L. 9001); *tūricremus* (poétique); *tūrīfer* (id.); *tūrificō*, -ās (langue de l'Église, M. L. 9002), d'où *tūrificātēs*; *tūrīfētōr*; *tūrīlegō* (Ov.). Cf. aussi *tūrātīa*; *tūs terrae* : bugle, petit pin, iwe muscade, synonyme de *chamaepitys*.

tuseus, -a, -um : étrusque. *Tusci* : les Étrusques. Nombreux dérivés, dont *tuscānus*, *tuscānicus*, employés pour désigner des produits étrusques : -ae statuae; le féminin pluriel *tuscānicae* désigne des vases employés par les frères Arvales dans les cérémonies du culte (cf. *campāna*). Cf. aussi *Tusculum*, *Tusculānae* (scil. *disputātēs*).

Tusci est à rapprocher du nom des Étrusques en grec : *Tucrōi*, et représente un ancien **turs-cu-s*, ombr. *turskum*; cf. pour le suffixe *Oscus*, gr. *Ὀττικό*, et *Etrūsci*, en face de *Etrūria* (de **E-trūs-ia*) (la prothèse de l'e et l'u de *Etrūria* sont obscurs).

tussis, -is f. (acc. *tussim*) : toux. Ancien, usuel. Panroman. M. L. 9016.

Dérivés : *tussiō*, -is « tousser », M. L. 9015 (panroman); *extussiō* (Cels., Plin.), M. L. 3109 a; *tussēdō* (Apul.); *tussicula* : petite toux; *tussiculāris*; *tussiculōsus*; *tussicus* « qui tousse » (tardif), d'où **tussicūrē*, M. L. 9014 a; *tussilāgō* « tussilage, pas d'aïne », plante bêchique (cf. *lactilāgō*, etc.).

Le terme indo-européen représenté par le groupe de ltl. *kōsū* « je tousse », irl. *casad*, gall. *pds* « toux » n'est pas attesté en latin; gr. *βήξ* « toux » est aussi sans correspondant. Si *-ss-* est ici une géminée expressive, on peut penser à lette *tust* et *tusnāt* « respirer bruyamment ».

**tūtarchus*, -I m. : rector nāuis, CGL V 582, 14. Emprunt au gr. *τολχάρχος*, déformé par un rapprochement avec *tueor*, *tūtor*.

tutubō, -ās, -āre : crier, en parlant de la chouette (Auct. Carm. Philom. 41; var. *cucubō*). Onomatopée, cf. Plt., Men. 653-654 : *uin adferri noctuam* | *quae tu usque dicat tibi?* Pour le redoublement, cf. *turtur*, etc.

tutulus, -I m. : -m uocari aiunt *flaminicarum capitīs* et *ornamentū* in *altitudinē*. Quidam *pilleum lanatum formā* *metali figurātum*, quo flamines ac *ponitīcē* utantur, eodem nomine *uocari*, F. 484, 32. Cf. Varr., L. L. 7, 44 : *tutulati dicti hi, qui in sacrificiis in capitibus habere solent ut metam*; id *tutulus appellatus ab eo quod matres familiās crines conuolatos ad uerticem capitīs quos habent iūtā uelatos dicebantur *tutuli**. Terme du vocabulaire religieux; à cause de la forme de l'objet (*forma metali*, *ut meta*), peut-être apparenté à *Tutūnus*?

Fait partie d'un groupe de mots à redoublement, *populus*, *tūtulus*, qui semblent être d'origine étrusque.

Tutūnus (*Tutūnus*, Fest. 142, 20), -I m. : divinité priapique, citée par Festus, saint Augustin et Arnobe; cf. *mūtō*, *-ōnis*, et *tūtus*. Le grec *τύλος* « renflement, grossisseur, pénis ».

tūtū : v. *tueor*.

tūtūs : v. *tū*.

tuxtax : onomatopée imitant le bruit des coups de fouet (Plt., Pe. 264).

tympanum, -In. : tambour, tambourin. Emprunt (attesté depuis Plt., Poe. 1316) au gr. *τύμπανον*; passé dans la langue commune et, de là, dans les langues romanes. M. L. 9023, 9022; B. W. *timbre*. Irl. *timpan*. Composé : *tympanotribā* (Plt., Tru. 611).

týphus, -I m. : enflure, arrogance. Emprunt fait par le latin de l'Église (Arn., Aug.) au gr. *τύφος*; dérivé : *týphos*. Doit avoir eu le sens concret de « fumée, vapeur chaude », attesté par les dérivés romans (cf. *étuve*, etc.). M. L. 9024 et B. W. sous *étuve*; et germanique : v. h. a. *stuba* Stube », v. angl. *stofjan* de **extufāre*.

typus, -I m. : 1^e statue (Cic., Att. 1, 10, 3); 2^e modèle, patron; façon, manière; 3^e caractère, phase d'une maladie (Cael. Aur.). Emprunt au gr. *τύπος*, fréquent dans la langue de l'Église; formes romaines savantes; v. B. W. sous *type*.

tyrannus, -I m. : tyran. Emprunt au gr. *τύπων* (attesté depuis Pacuvius), de même que *tyrannis*, *tyrannicus*; de là *tyranna* (Treb.), *tyrannīcē* (Cic.) et, à l'époque impériale, les hybrides *tyrannīcē*, *-cīdium* (Cicéron emploie le terme grec *τυραννοκτόνος*).